

Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire

Faire avancer l'agenda 2030 grâce à l'économie sociale et solidaire

UN

Inter-Agency Task Force on
Social and Solidarity Economy

Faire avancer
l'agenda 2030
grâce à l'économie
sociale et
solidaire

Groupe de travail
inter-agences des
Nations Unies sur
l'économie sociale
et solidaire

Copyright © Organisation internationale du Travail 2022

Première édition 2022

Les publications de l'Organisation internationale du Travail (OIT) jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction

dans votre pays.

Faire avancer l'agenda 2030 grâce à l'économie sociale et solidaire

ISBN 9789220391389 (imprimé)

ISBN 9789220391396 (PDF Web)

Également disponible en anglais: *Advancing the 2030 Agenda through the Social and Solidarity Economy* Spanish: *Avanzando en la Agenda 2030 a través de la Economía Social y Solidaria*, 978-92-2-037429-0 (Print), 978-92-2-037428-3 (Web PDF), Geneva 2022.

Organisation internationale du Travail – Genève 2022

Les désignations utilisées dans les publications de l'OIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OIT aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que l'OIT souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part de l'OIT aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques de l'OIT, consultez notre site Web: www.ilo.org/publns ou contact ilopubs@ilo.org.

Coordination par: Peter Utting, Valentina Verze (OIT) & Yanghaoyue Xiong (OIT)

Conception et mise en page par le Centre international de formation de l'OIT, Turin - Italie
Version française adaptée par Chinmay Gundlur pour ILO COOP
Photographie de couverture © Organisation internationale du Travail

CONTENU

Abréviations	v
Préambule	vii
Résumé exécutif	ix
Introduction	1
1. Comprendre l'ESS	5
Attributs et rôles clés	5
Évaluer l'ampleur de l'ESS	8
Tendances et défis contemporains	10
Défis organisationnels et politiques au niveau national	11
Réaffirmer les valeurs et les pratiques fondamentales	13
Encadrement de l'ESS	16
2. Éliminer la pauvreté et la faim (ODD 1 et 2)	19
Des voies multiples pour réduire la pauvreté	19
Sécurité alimentaire et agriculture durable	21
3. Santé et éducation pour tous (ODD 3 et 4)	27
Services de soins de santé	27
Formation et apprentissage	30
4. Vers l'égalité (ODD 5 et 10)	35
Une économie de services à forte intensité de main-d'œuvre et centrée sur les personnes	36
Renforcer l'autonomisation des femmes	36
5. Travail décent, innovation et croissance durable (ODD 8 et 9)	43
Travail décent	43
L'avenir du travail	45
Permettre une croissance économique à grande échelle qui profite à tous	46
Transition de l'économie informelle	46
Finance sociale et solidaire	48
Innovation sociale	50
6. Villes et communautés durables (ODD 6 et 11)	53
Accès à l'eau potable	53
Logements adéquats et abordables	54
Collecte des déchets et recyclage	55
Planification urbaine et gestion participatives	56
Patrimoine culturel et pratiques	57

7. Transition verte et équitable (ODD 7, 12 et 13)	61
Énergie renouvelable	65
Action climatique	66
8. Vie sur terre et sous l'eau (ODD 14 et 15)	69
Systèmes sociaux et naturels intégrés.	69
Foresterie communautaire	72
Droits fonciers et d'utilisation	73
9. Institutions inclusives et démocratiques (ODD 16 et 17).	77
Gouvernance démocratique	78
Le défi des données.	81
Cohérence des politiques	82
10. Recommandations pour les gouvernements et les décideurs politiques : créer un environnement politique favorable	85
Que peuvent et doivent faire les gouvernements?	85
Agir au niveau international.	88
References	93

ENCADRÉS

0.1 Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire	3
1.1 Types d'organisations et d'entreprises de l'ESS.	16
2.1 Adopter une approche holistique : le cas du Mouvement des travailleurs ruraux sans terre et d'ASSEFA	25
3.1 ESS et COVID-19	28
4.1 Lutter contre l'extrême vulnérabilité et la discrimination	37
4.2 Diversité et inclusion dans les OEES	39
4.3 L'autonomisation des femmes grâce aux groupes d'entraide	41
5.1 Coopération entre les travailleurs de l'économie informelle : PATAMABA et Homenet Philippines	47
5.2 Financement des start-ups de l'ESS.	51
6.1 Les racines culturelles de l'ESS dans six pays d'Asie	58
7.1 Innovations des entreprises sociales.	63
8.1 Défendre les moyens de subsistance et l'environnement.	71
10.1 Plan d'action 2022-2024 de l'UNTFSSSE.	88
10.2 A calendrier décennal des initiatives internationales sélectionnées (2013-22)	90

ABBREVIATIONS

AIM	<i>Association internationale de la Mutualité</i>
AMAN	Alliance des peuples autochtones de l'archipel (Indonésie)
ASSEFA	Association des fermes Sarva Seva
CESAP	Commission Economique des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique
CBHI	<i>Assurance maladie communautaire</i>
CIDOB	Confédération des peuples indigènes de l'est bolivien
CIT	<i>Conférence Internationale du Travail</i>
CONADECO	Confédération nationale des Associations de Développement Communal (Costa Rica)
CONAIE	Confédération des nationalités indigènes de l'Équateur
COPAC	Comité pour la promotion et l'avancement des coopératives
CSA	<i>Agriculture Soutenue par la Communauté</i>
DAY-NRLM	Deendayal Antayodaya Yojana - Mission nationale des moyens de subsistance en milieu rural de l'Inde
DEL	<i>Développement Economique Local</i>
DINADECO	Direction nationale du développement communal (Costa Rica)
ESS	<i>Economie Sociale et Solidaire</i>
FAO	<i>Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</i>
FBES	<i>Forum brésilien de l'économie solidaire</i>
FECOFUN	Fédération des utilisateurs de forêts communautaires du Népal
FSC	<i>Forest Stewardship Council</i>
GECES	<i>Groupe d'experts de la Commission européenne sur l'entrepreneuriat social</i>
GSEF	<i>Forum Mondial de l'Economie Sociale</i>
ICA	<i>Alliance Coopérative Internationale</i>
JAUH	<i>Jaringan untuk Hutan (Indonésie)</i>
KHJL	<i>Koperasi Hutan Jaya Lestari (Indonésie)</i>
MERCOSUR	Le marché commun du Sud
MESSE	<i>Mouvement Equatorien de l'Economie Sociale et Solidaire</i>
MST	<i>Mouvement des Sans-Terre (Brésil)</i>
OCDE	<i>Organisation de Coopération et de Développement Economiques</i>
ODD	<i>Objectifs de Développement Durable</i>
OEES	<i>Organisation et Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire</i>
OIT	<i>Organisation Internationale du Travail</i>
ONG	<i>Organisation Non Gouvernementale</i>
PASS	<i>Programme d'Appui aux Stratégies Sociales</i>
PATAMABA	Réseau National des Travailleurs Informels (Philippines)
PME	<i>Petite et Moyenne Entreprise</i>



PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
RENAPESS	Réseau National d'Appui à la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire du Mali
RIPESS	Réseau Intercontinental pour la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire
ROSCA	Association d'épargne et de crédit rotatif
SAEC	Amicale Sportive de Jardim Copacabana (Brésil)
SEWA	Association des femmes indépendantes (Inde)
SODEFOR	Société de Développement des Forêts (Côte d'Ivoire)
SPARC	Centre de Ressources pour Achats Stratégiques en Afrique
TFT	Fonds pour les Forêts Tropicales (Indonésie)
TGCS	Société Coopérative des Cultivateurs d'Arbres (Inde)
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNRISD	Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social
UNTFSSSE	Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'Économie sociale et solidaire
WALHI	Forum indonésien pour l'environnement
WISEs	Entreprises Sociales d'Insertion par le Travail
WOCCU	Conseil mondial des Coopératives d'Épargne et de crédit

FOREWORD



La société actuelle est confrontée à de nombreux défis, dont la pandémie de COVID-19, l'urgence climatique et la montée des inégalités. Je suis particulièrement convaincu que l'économie sociale et solidaire (ESS) doit jouer un rôle important dans la réalisation des objectifs de développement durable, en ne laissant personne de côté et en réalisant ainsi le changement de paradigme demandé par l'Agenda 2030.

L'ampleur, l'impact et le potentiel de l'ESS ainsi que la base de connaissances entourant les pratiques de l'ESS et les liens entre l'ESS et les 17 ODD ont déjà été bien documentés.

Le présent Position paper identifie les attributs et les fonctions clés des organisations d'ESS ainsi que les

tendances récentes qui ont été observées.

En outre, des exemples concrets de bonnes pratiques incitent les autorités nationales, régionales et locales à favoriser le développement d'un environnement propice à l'ESS.

À mon avis, les gouvernements du monde entier doivent rester fermement engagés dans la sensibilisation à l'ESS et offrir aux organisations d'ESS le soutien nécessaire pour se développer.

Dans les années à venir, je continuerai à promouvoir les efforts visant à faire progresser l'ESS en mettant en œuvre des actions clés au niveau national et en contribuant au développement de l'ESS au niveau international

Georges ENGEL

Ministre du Travail, de
l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire du
Luxembourg

Le monde souffre d'un énorme déficit social, d'inégalités croissantes, de défis environnementaux massifs et d'un manque de développement économique adéquat, autant de facteurs qui empêchent la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Et surtout, elle est à l'origine de souffrances et de difficultés humaines persistantes. Ces problèmes ont été exacerbés par la pandémie de COVID-19 et les guerres en cours, qui ont mis à nu les fragilités préexistantes de nos sociétés et de nos économies.

Il est impératif de modifier la manière dont nous conduisons la transformation. Pour aller de l'avant, le monde appelle à une approche centrée sur l'homme et la planète pour relever ces défis mondiaux. Cela implique également un appel à examiner de près les modèles économiques, fondés sur le souci des personnes et de la planète, la coopération, la solidarité et la démocratie, qui placent les personnes au centre des opérations et, ce faisant, combinent des objectifs sociaux, économiques et environnementaux.



Fondée sur la primauté des personnes et du travail sur le capital, l'économie sociale et solidaire (ESS) représente un allié important pour tenir la promesse de l'Agenda 2030 de lutter pour une société humaine via un développement inclusif et durable.

Les partenariats entre différents acteurs, y compris les organisations de l'ESS, les entreprises et les écosystèmes, jouent un rôle de plus en plus important pour accélérer la réalisation et de la concrétisation des ODD et pour faire progresser l'accès à certains droits, à de meilleurs emplois et à de meilleures conditions de vie pour les personnes, y compris les plus exclues et les plus vulnérables.

Je suis convaincu que le présent Position Paper permettra de mieux faire connaître la manière dont les organisations et les entreprises de l'ESS contribuent aux 17 ODD dans différents contextes et représentent une force dynamique pour le changement transformationnel dont nous avons besoin.

Je tiens à remercier sincèrement tous les membres et observateurs du Groupe de travail qui ont contribué au Position Paper par leurs connaissances, leurs idées et leur expertise. Je tiens également à remercier tout particulièrement M. Peter Utting, Mme Valentina Verze et Mme Yanghaoyue Xiong pour leur précieux travail de coordination de ces efforts collectifs, ainsi que le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire du Luxembourg, M. Georges Engel, dont la confiance et le partenariat nous ont permis de poursuivre notre programme commun.

L'UNTFSSSE continuera à promouvoir l'ESS au service du développement durable et de sociétés et économies plus résilientes, inclusives et démocratique

Vic Van Vuuren

Président du Groupe de travail des Nations unies sur
l'ESS et Directeur du département des entreprises de
l'Organisation internationale du travail

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'économie sociale et solidaire (ESS) est une force de transformation essentielle pour opérer le changement de paradigme requis par l'Agenda 2030. Ce document examine la contribution de l'ESS à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), identifie les réformes politiques et juridiques pouvant favoriser un environnement institutionnel favorable à l'ESS et souligne la nécessité d'innovation politique et d'un plaidoyer fort à plusieurs niveaux de gouvernance - local, régional, national et international.

En effet, alors que l'échéance de 2030 approche à grands pas et que la réalisation des ODD semble sur la mauvaise voie, il est important d'élargir la participation des parties prenantes, telles les organisations et entreprises de l'ESS (OEES), qui peuvent contribuer à accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Il n'est peut-être pas non plus prématuré d'envisager un agenda post-2030 qui repense fondamentalement le rôle des entreprises dans la société et accorde beaucoup plus d'attention à d'autres formes d'économie qui soutiennent des approches durables de la production et de la consommation, poursuivant avec efficacité un objectif d'équité et conciliant le bien commun avec intérêt privé.

Elle fournit une feuille de route qui propose des types spécifiques d'organisations et d'entreprises qui reconnectent l'économie et la société, des principes fondés sur des valeurs éthiques ainsi que des objectifs et des priorités de développement. Les gouvernements peuvent tirer pleinement parti de cette feuille de route.

Elle comprend des associations, des coopératives, des mutuelles, des fondations, des entreprises sociales, des groupes d'entraide et des mouvements et réseaux sociaux, opérant à la fois dans l'économie formelle et informelle. Les OEES donnent la priorité à une combinaison d'objectifs sociaux, environnementaux, démocratiques et émancipateurs. Elles sont guidées par des principes et des pratiques qui mettent en avant la primauté des personnes et du travail sur le capital, la contrainte de la répartition des bénéfices, la gouvernance participative, l'entraide, la coopération volontaire, l'action collective et le développement local comme mécanismes clés de l'autonomisation et du bien-être.

Dans les statistiques et les politiques nationales, en partie en raison de l'hétérogénéité de la définition de l'ESS dans différents contextes et des difficultés à mesurer l'ampleur et les impacts des plus petites organisations et entreprises de l'ESS, dont certaines font partie de l'économie informelle. À tort, l'ESS a été considérée comme un acteur marginal sur la scène du développement et n'a pas atteint la place qu'elle mérite dans les cadres des politiques publiques.

Il existe une opportunité de repenser les moyens de mise en œuvre pour atteindre les ODD en se concentrant davantage sur l'ESS

Dans un contexte où les avancées pour atteindre les ODD semblent limitées, l'ESS représente une voie concrète pour placer les personnes et la planète

L'ESS est une forme d'économie distincte.

L'ampleur de l'ESS est souvent sous-estimée

L'ESS est liée de manière significative aux 17 ODD

La réalisation du potentiel de développement de l'ESS se trouve confrontée à de nombreux défis

L'interaction croissante avec les entreprises à but lucratif et le secteur public génère à la fois des opportunités et des risques

Bien que souvent associée aux objectifs de développement social, l'ESS est liée de manière significative aux 17 ODD. Les OEES ne sont pas seulement orientées vers de multiples objectifs de développement économique et sociopolitique mais elles opèrent souvent à une échelle qui peut avoir un impact sur des territoires et des secteurs entiers. En effet, l'ESS peut entraîner des changements systémiques à mesure qu'elle se diversifie, s'étend et interagit avec d'autres secteurs et institutions. Dans le monde entier, les gouvernements intègrent les organisations et entreprises de l'ESS dans les systèmes et cadres nationaux de protection sociale et de croissance inclusive ; les organisations de la société civile se tournent vers l'entreprise sociale et plaident en faveur de l'ESS ; les entreprises à but lucratif intègrent les organisations et entreprises de l'ESS dans leurs chaînes de valeur ; et les réseaux des organisations et entreprises de l'ESS ont un impact sur la gouvernance aux niveaux local, régional, national et international.

Créées par des communautés locales pour résoudre des problèmes locaux, de nombreuses organisations et entreprises de l'ESS manquent de ressources et des savoir-faire essentiels et se situent dans des segments de marché et des chaînes de valeur à faible valeur ajoutée, avec un potentiel de croissance et des marges faibles. Certaines organisations de l'ESS plus grandes peuvent, quant à elles, connaître une dérive de leur mission qui peut affaiblir les spécificités démocratiques, autonomes, solidaires et redistributives de l'ESS. Enfin, le soutien politique et réglementaire est souvent fragmenté et décousu.

Elle a permis la mise en place de modèles commerciaux inclusifs, facilité l'innovation sociale et l'aide sociale aux populations mal desservies, fourni des incitations indispensables et mobilisé des financements et d'autres ressources pour l'ESS à partir de multiples sources. Toutefois, les décisions politiques ont souvent tendance à se concentrer sur : un nombre limité d'OEES, telles que les entreprises sociales et l'entrepreneuriat social, ignorant ainsi leur diversité ; un nombre limité d'attributs de l'ESS liés à la finalité sociale, en ignorant des caractéristiques telles que la gouvernance démocratique et l'action collective ; un nombre limité d'instruments politiques qui peuvent délaissier d'autres leviers importants d'innovation et de changement.

Tout aussi importants sont ses avantages moins tangibles liés à la cohésion sociale et à la résilience au niveau communautaire, ainsi que dans le domaine de la prise de décision participative et ce non seulement au sein des organisations et entreprises de l'ESS mais également dans l'élaboration des politiques.

L'ESS constitue un moyen important de faire face aux multiples crises contemporaines. Elle peut jouer un rôle important dans la prévention des crises, en permettant la reprise et en renforçant la résilience. Les OEES ont prouvé leur résilience face aux crises financières régionales

et mondiales. Elles ont adopté de nombreuses innovations afin de s'adapter aux nouvelles circonstances liées à la pandémie de COVID-19 et de répondre aux besoins à court et à long termes qui sont apparus dans son sillage. De nombreuses entreprises sociales, coopératives sociales et réseaux de solidarité ont vu le jour pour répondre aux besoins des migrants, des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des réfugiés de zones de conflit.

Les organisations et entreprises de l'ESS catalysent la transformation sociale en renforçant les capacités de production des groupes vulnérables et marginalisés et en produisant des biens et des services qui leur sont accessibles, contribuant ainsi à atteindre l'objectif de ne laisser personne pour compte (ODD 1 et 2). L'ESS génère des avantages associés non seulement aux aspects matériels de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire, notamment les revenus, les actifs tels que la terre, et l'accès à la nourriture et à la protection sociale, mais aussi d'autres conditions favorables qui élargissent les choix des personnes. Les caractéristiques politiques, culturelles et sociales de l'ESS, notamment la gouvernance démocratique, la citoyenneté active, le soutien mutuel, la solidarité et le sentiment d'appartenance ou de communauté, sont cruciales à cet égard.

L'activité de l'ESS se développe rapidement dans les secteurs centrés sur la fourniture de services liés à la santé, aux soins, à l'éducation et à la formation (ODD 3 et 4). Dans des contextes où le financement des ONG a diminué et où les gouvernements délèguent les services d'aide sociale, de nombreuses ONG se sont reconverties dans des activités génératrices de revenus et des nouvelles formes de coopératives multipartites ou sociales ont vu le jour. En conséquence, l'éventail des entreprises sociales opérant dans ce domaine s'élargit rapidement. Les jeunes, les femmes, les personnes âgées et les chômeurs, en particulier, ont bénéficié de ces évolutions.

L'ESS constitue un moyen important de promouvoir l'égalité des sexes et de lutter contre le fossé croissant entre les riches et les pauvres (ODD 5 et 10). Les femmes constituent souvent la majorité des travailleurs et des utilisateurs associés aux OEES, tandis que beaucoup sont créées par des femmes. Par rapport aux entreprises conventionnelles, les OEES ont tendance à être plus inclusives : elles accueillent des femmes initialement défavorisées et vulnérables qui risquent d'être exclues du marché du travail traditionnel et elles incluent un pourcentage beaucoup plus élevé de femmes dans les rôles décisionnels. L'ESS ne cible pas seulement les personnes qui se trouvent au bas de la pyramide des revenus, elle s'attaque également aux causes structurelles de l'extrême

Des recherches récentes ont révélé que l'impact de l'ESS est particulièrement significatif en termes d'emploi, de fourniture de services sociaux, d'autonomisation des femmes, d'accès à des financements abordables et de développement économique local.

Les OEES catalysent la transformation sociale en renforçant les capacités de production des groupes vulnérables et marginalisés.

L'ESS constitue un moyen important de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et de lutter contre le fossé grandissant entre les riches et les pauvres.

L'ESS peut jouer un rôle important en ce qui concerne d'autres aspects du travail décent, à savoir le dialogue social, les droits du travail et la protection sociale, ainsi que la croissance inclusive et durable.

L'ancrage local des organisations et entreprises de l'ESS, ainsi que leur rôle dans la gouvernance participative et la fourniture de services essentiels, en font des partenaires clés dans la construction de villes et d'établissements durables (ODD 6 et 11)

inégalité des revenus et des richesses en promouvant une économie centrée sur les personnes et à forte intensité de main-d'œuvre plutôt que des processus de croissance économique qui faussent la distribution des bénéfices en faveur du capital et des sociétés multinationales.

Au-delà de la création d'emploi direct et de l'amélioration des conditions de travail, l'ESS peut jouer un rôle important en relation avec d'autres aspects du travail décent, à savoir le dialogue social, les droits du travail et la protection sociale, ainsi que la croissance inclusive et durable (ODD 8 et 9). Grâce au plaidoyer et aux alliances avec les syndicats, les partis politiques et autres, les organisations et entreprises de l'ESS intermédiaires et les réseaux d'ESS structurés verticalement s'engagent souvent dans le processus d'élaboration des politiques pour participer à la conception et à la mise en œuvre de politiques publiques mais également pour renforcer et étendre la protection sociale et les droits du travail. La création d'emplois associée à la croissance des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre de l'ESS est importante pour remédier au déficit d'emploi lié au changement technologique. L'ESS est également essentielle pour remédier aux déficits de travail décent associés à l'emploi informel et faciliter la transition vers l'économie formelle. Comme les gouvernements et les marchés portent leur attention sur l'innovation sociale, les possibilités de financement ont augmenté pour certains types d'organisations et entreprises de l'ESS. Néanmoins, les problèmes d'accès au crédit demeurent et concernent non seulement des déficiences du côté de la demande liées aux OEESS elles-mêmes mais aussi des déficiences du côté de l'offre liées aux institutions financières qui s'appuient fortement sur des critères standardisés à but lucratif. Le problème ne peut être résolu sans une vision plus articulée.

Les coopératives, les entreprises sociales et les organisations communautaires ont toutes un potentiel considérable pour construire des villes et des établissements durables et assurer plus de circularité dans l'économie. Cela est particulièrement évident en ce qui concerne le logement social, la collecte et le recyclage des déchets, les services de soins, les activités culturelles et l'agriculture soutenue par la communauté - tous des domaines où l'ESS est très présente.

Les organisations et entreprises de l'ESS répondent activement à l'urgence climatique. Beaucoup concentrent leurs activités sur l'agriculture durable, la foresterie communautaire, les énergies renouvelables et la protection des biens communs. Contrairement aux entreprises à but lucratif, elles ont tendance à avoir une empreinte environnementale beaucoup plus faible car elles encouragent la production et le commerce locaux et subissent moins de pression pour externaliser les coûts environnementaux. Si les objectifs environnementaux sont encore secondaires pour de nombreuses

coopératives et entreprises sociales, elles sont de plus en plus réceptives aux normes et impératifs environnementaux émergents.

(ODD 14 et 15) étant donné que les valeurs, les connaissances locales, les visions du monde, les relations sociales et les accords de gouvernance qui caractérisent l'ESS tendent à être intrinsèquement plus alignés sur l'objectif de protection et de régénération de la nature. Les limites des approches de l'économie verte, centrées sur la durabilité des entreprises et la marchandisation de la nature, apparaissent clairement lorsqu'on les compare aux liens positifs entre le système social qui caractérise l'ESS et le système naturel avec lequel l'ESS interagit. Ces liens sont de plus en plus documentés en ce qui concerne les populations indigènes, les pratiques agroécologiques, le commerce équitable, la foresterie agricole et communautaire, la pêche durable et le tourisme durable.

Un défi majeur concerne les menaces sur les droits civils et politiques dans un certain nombre de pays, qui peuvent avoir un impact sur le plaidoyer et la gouvernance participative. Les organisations et entreprises de l'ESS trouvent cependant des espaces pour améliorer la gouvernance et l'élaboration des politiques aux niveaux local, provincial, national et international, et forgent des partenariats, des réseaux et des coalitions pour promouvoir des économies plus axées sur les personnes. Les nouvelles formes d'OEES ont également élargi le champ de la gouvernance participative en considérant non seulement les membres mais aussi les utilisateurs comme des parties prenantes primaires. Il convient d'accorder beaucoup plus d'attention à la question de la cohérence des politiques afin de s'assurer que les niveaux de soutien à l'ESS sont conformes aux engagements politiques et sont maintenus dans le temps, et que les politiques liées aux différents secteurs et objectifs de développement sont complémentaires et synergiques plutôt que contradictoires.

Les mesures clés comprennent des lois cadres rendant obligatoire le soutien de l'État à l'ESS ; un portefeuille de plus en plus large d'instruments politiques ciblant directement les organisations et entreprises de l'ESS ; la création de ministères, d'agences et de programmes directement responsables de l'ESS ; des plans d'action et des stratégies de développement centrés sur l'ESS, ainsi que des processus consultatifs et décisionnels facilitant la participation des organisations et entreprises de l'ESS.

Ces expériences démontrent que les gouvernements aux niveaux national, régional et local peuvent placer l'ESS bien plus au centre de leurs agendas de développement, jouer un rôle constructif en favorisant un environnement institutionnel propice à l'ESS et créer et institutionnaliser des espaces pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques participatives. Les exemples de ces pays pionniers peuvent aider les autres pays à élaborer leurs propres plans d'action pour

En associant des pratiques socialement inclusives et équitables à l'action climatique et à l'économie verte, l'ESS est essentielle pour une transition juste (ODD 7, 12 et 13)

L'ESS peut jouer un rôle clé dans la protection de la vie au-dessus et au-dessous de l'eau

Les évolutions politiques et institutionnelles dans le monde entier favorisent et entravent simultanément l'ESS (ODD 16 et 17)

Un groupe restreint de gouvernements et de parlements nationaux a pris l'initiative de reconnaître et d'institutionnaliser l'ESS dans des cadres politiques et juridiques

Les décideurs politiques du monde entier peuvent s'inspirer des expériences des gouvernements et des parlements qui ont été à l'avant-garde des réformes en faveur de l'ESS

Les organisations intergouvernementales peuvent être plus réactives aux propositions politiques avancées par les acteurs de l'ESS et proactives dans le développement des connaissances et la mobilisation des ressources pour l'ESS.

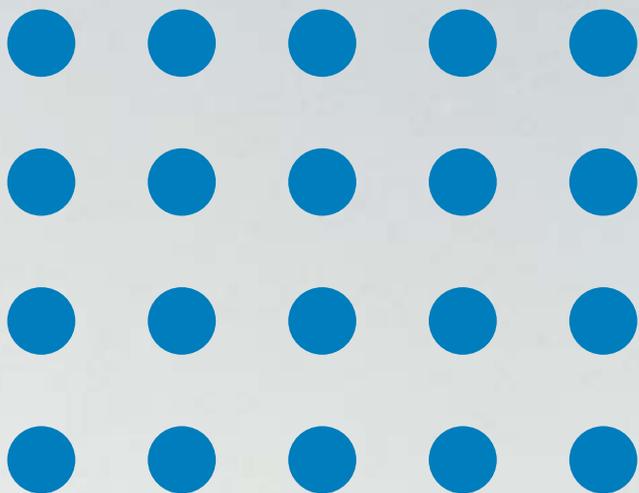
favoriser l'ESS dans leurs contextes respectifs. Des innovations en matière de plaidoyer et de politique à plusieurs niveaux de gouvernance sont encore toutefois nécessaires pour réaliser le plein potentiel de l'ESS.

Les agences des Nations Unies peuvent aborder l'ESS de manière plus systématique dans leurs politiques et leurs plans d'action et apporter le soutien nécessaire aux gouvernements en cas de besoin. Des initiatives récentes fournissent des indications importantes sur la manière d'accroître la visibilité de l'ESS au niveau mondial et d'institutionnaliser l'ESS au sein du système multilatéral. Ces initiatives incluent la création ou le renforcement des réseaux de sensibilisation et de connaissances, l'institutionnalisation de l'ESS par le biais de normes agréées au niveau international, des orientations politiques complètes pour les gouvernements et une coopération au développement renforcée pour l'ESS. Plus spécifiquement, les gouvernements peuvent renforcer le dialogue et la collaboration avec l'UNTFSSSE, les organisations intergouvernementales et les réseaux internationaux et régionaux soutenant l'ESS. Les organismes régionaux peuvent formuler des plans d'action pour l'ESS pouvant être mis en œuvre par les États membres. Les Nations Unies et d'autres organismes intergouvernementaux peuvent adopter des recommandations et des lignes directrices normatives qui ont soft law internationale. Les institutions financières internationales, y compris les banques de développement, peuvent étendre les programmes d'investissement et de renforcement des capacités des OEESS et en matière de protection sociale. Des coalitions ou des consortiums d'acteurs et de réseaux plus solides peuvent également être formés.

L'UNTFSSSE est prête à aider les gouvernements à créer un environnement favorable et un cadre politique pour l'ESS, en particulier dans les pays en développement. Elle s'efforcera de garantir la durabilité des initiatives qui améliorent le profil de l'ESS au niveau international en promouvant l'éducation, la création et le partage de connaissances

ainsi que des orientations politiques. Le groupe de travail soutient les États membres qui demandent à l'Assemblée générale des Nations Unies d'adopter une résolution sur l'ESS et appellent le Secrétaire général à demander aux agences des Nations Unies l'élaboration d'un plan d'action sur l'ESS pour soutenir les ODD ainsi qu'à rendre compte périodiquement des progrès accomplis.







INTRODUCTION

“ Si le changement de paradigme envisagé par Programme de développement durable à l’horizon 2030 avait été pleinement réalisé [...], le monde aurait été mieux préparé face à cette crise [...]. Hélas, les ODD n’étaient déjà pas en voie d’être atteints même avant l’apparition de la COVID-19.”

”

António Guterres,
Secrétaire général des Nations Unies, 2021 (NU 2021).

Depuis sa formation en 2013, le Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l’Économie sociale et solidaire (UNTFSSSE) a appelé la communauté internationale du développement à reconnaître le rôle de l’économie sociale et solidaire (ESS) dans le changement de paradigme évoqué ci-dessus par le Secrétaire général des Nations Unies. L’une des premières initiatives du Groupe de travail a été de préparer un Position paper pour sensibiliser les négociateurs de l’Agenda 2030 à la nécessité de considérer l’ESS comme un moyen d’atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) (UNTFSSSE 2014). Alors que nous approchons du milieu de la phase de mise en œuvre de l’Agenda 2030, le moment est opportun pour revisiter le rôle de l’ESS dans la réalisation des 17 ODD. En effet, dans un contexte où les ODD sont “mal engagés” et où les gouvernements et le secteur privé s’efforcent de réorganiser un système économique et des politiques susceptibles d’éviter des crises géopolitiques, financières, sanitaires et planétaires majeures, il est impératif de revisiter le rôle des différentes formes d’économie et de la nouvelle économie pour le développement durable.

On en sait désormais beaucoup plus sur l’ampleur, l’impact et le potentiel de l’ESS qu’au moment de la négociation des ODD. La base de connaissances entourant les pratiques, la dynamique et les contributions de l’ESS, ainsi que les liens entre l’ESS et les ODD au niveau local ont été de mieux en mieux documentés par le travail des organisations de la société civile, des chercheurs, des agences gouvernementales et des praticiens de l’ESS eux-mêmes (COPAC 2020 ; ICA 2021 ; RIPESS 2021 ; UNRISD 2019 ; UNTFSSSE, n.d. a. ; Yi et al. 2022 ; UNTFSSSE, n.d. b. ; Baisotti et Lopez Muñoz 2021 ; WEF 2022). Ce document se réfère à de multiples études de cas et bonnes pratiques, mais accorde également une attention particulière à la question de savoir comment l’ESS peut avoir un impact à grande échelle dans différents secteurs, territoires et juridictions par le biais de la multiplication, des structures verticales, des réseaux et des partenariats.

En examinant systématiquement la manière dont l’ESS est liée aux 17 ODD et à de nombreux objectifs spécifiques, le but de ce Position paper est triple :

- • Illustrer comment l’ESS est une force dynamique de changement qui est essentielle pour réaliser le changement de paradigme demandé par l’Agenda 2030 ;
- • Identifier les réformes politiques et juridiques qui permettent de tirer des leçons importantes pour les gouvernements et les parlements du monde entier sur la manière dont ils peuvent favoriser un environnement institutionnel propice à l’ESS ;



- Attirer l'attention sur la nécessité de plaider et d'innovation politique à plusieurs niveaux de gouvernance - local, régional, national et international.

En étendant la réflexion à l'ensemble des ODD, qui sont regroupés ci-dessous sous huit domaines thématiques, ce Position paper s'appuie sur l'analyse de 2014 menée par l'UNTFSSSE et l'actualise. Il aborde un grand nombre des 66 cibles spécifiques des ODD qui, selon l'UNTFSSSE, pourraient particulièrement bénéficier de l'ESS (UNTFSSSE 2016). S'appuyant sur de riches sources d'informations et d'analyses qui ont émergé ces dernières années, le document commence par identifier les attributs et fonctions clés des OEESS et revisite la manière dont l'ESS devrait être encadrée. Il identifie également les tendances récentes dans le développement de l'ESS et les défis contemporains qui doivent être relevés. Les sections suivantes du document examinent la contribution de l'ESS à huit groupes d'ODD, en fournissant des exemples concrets aux niveaux régional, national et local. Une attention considérable est accordée à la contribution de l'ESS dans la gestion des crises contemporaines et au défi de mieux préparer l'avenir. Il s'agit notamment de la pandémie de COVID-19, de l'urgence climatique, de l'augmentation des inégalités, de l'avenir du travail et des tendances inquiétantes qui ont un impact négatif sur la démocratie et la gouvernance participative. L'article se termine par une réflexion sur la voie à suivre pour créer des environnements politiques et institutionnels qui permettent à l'ESS de réaliser son potentiel, en se concentrant en particulier sur le rôle que les gouvernements et les organisations intergouvernementales peuvent jouer dans ce processus.



Encadré
0.1**Le Groupe de travail des Nations Unies sur
l'Économie Sociale et Solidaire**

Le Groupe de travail sert de mécanisme de coordination pour la promotion de l'ESS au sein et au-delà du système des Nations Unies. Il cherche à :

- renforcer la reconnaissance du rôle des organisations et entreprises de l'ESS (OEES) dans le développement durable ;
- promouvoir la connaissance de l'ESS et la consolidation des réseaux de l'ESS ;
- soutenir la mise en place d'un environnement institutionnel et politique favorable à l'ESS ;
- assurer la coordination des efforts internationaux, créer et renforcer les partenariats.

Actuellement présidée par l'OIT, le Groupe de travail compte parmi ses membres 18 Nations Unies et autres entités multilatérales. Le Groupe de travail est enrichi par la participation active d'observateurs représentant des centres de recherche et de conseil, tels que le CIRIEC International, EURICSE, DIESIS et le Réseau international EMES, ainsi que des réseaux régionaux et internationaux de premier plan dans le domaine de l'ESS. Ces derniers comprennent l'Alliance coopérative internationale (ACI) ; le Forum international de l'ESS (ESS-FI) ; le Réseau intercontinental pour la promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS), qui comprend six réseaux continentaux ; Catalyst 2030 ; et le Forum mondial de l'économie sociale (GSEF), qui compte parmi ses membres de nombreuses municipalités du monde entier.





1. COMPRENDRE L'ESS

Alors que l'intérêt pour l'ESS se développe à l'échelle mondiale, la façon dont elle est interprétée peut varier d'un pays à l'autre et entre les différentes parties prenantes. Il est donc important pour le Groupe de travail de réexaminer ce qu'est l'ESS, comment elle se différencie et se combine avec d'autres institutions des secteurs privé et public, et pourquoi ses attributs fondamentaux sont essentiels à la réalisation de l'Agenda 2030.

Attributs et rôles clés

Lorsque l'UNTFSSSE a été créé, il a discuté d'une interprétation concise de l'ESS qui notait les principes et pratiques suivants :

“

“L'ESS englobe les organisations et les entreprises qui ont des objectifs économiques et sociaux (et souvent environnementaux) explicites, qui impliquent des degrés et des formes variables de relations coopératives, associatives et solidaires entre les travailleurs, les producteurs et les consommateurs, et qui pratiquent la démocratie et l'autogestion sur le lieu de travail. L'ESS comprend les formes traditionnelles de coopératives et d'associations mutuelles, ainsi que les groupes d'entraide de femmes, les groupes de foresterie communautaire, les organisations d'approvisionnement social ou les “services de proximité”, les organisations de commerce équitable, les associations de travailleurs du secteur informel, les entreprises sociales et les systèmes de monnaie communautaire et de financement alternatif.”

”

UNTFSSSE 2014

Cette conception a cherché à transmettre succinctement les principales caractéristiques de l'ESS en mettant en évidence la finalité sociale et environnementale des organisations et des entreprises engagées dans la production de biens et de services, les principaux acteurs impliqués et les pratiques et principes de coopération, de solidarité et de gouvernance démocratique au sein des organisations (OECD 2018).

L'expérience montre que les organisations et entreprises de l'ESS (OEESS) fournissent souvent à leurs membres et utilisateurs des services économiques et sociaux indispensables et des possibilités d'emploi d'une manière plus efficace ou efficiente que les entités conventionnelles des secteurs public et privé (Borzaga et Tortia 2017). En outre, elles peuvent attirer les investissements privés et publics en fournissant des biens et des services sur des marchés et des secteurs ancrés localement qui ne sont pas traditionnellement desservis par ces autres secteurs.

Créées à partir de la base, elles sont nées soit pour répondre à des besoins non satisfaits ou à des objectifs sociaux, soit de la volonté d'entrepreneurs qui gèrent leur entreprise en plaçant les personnes (qu'il s'agisse d'employés ou de clients) au-dessus des profits. En raison de leurs objectifs et de leur structure de gouvernance, elles donnent du pouvoir aux travailleurs, aux producteurs et aux consommateurs non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan sociopolitique, en termes de voix et d'action. Comme les femmes constituent souvent la majorité des travailleurs et des utilisateurs des OEESS, ces dernières constituent une voie essentielle pour l'émancipation des femmes.



Grâce à une action collective et à la mise en commun des ressources, les OEES peuvent réaliser des économies d'échelle, accroître leur pouvoir de négociation et mobiliser des ressources provenant de sources multiples, ainsi que préserver l'emploi et la protection sociale en temps de crise et renforcer la résilience des communautés face à des chocs tels que les pandémies ou les conflits. Par la formation à l'emploi et d'autres moyens, elles offrent des opportunités aux personnes défavorisées, notamment aux personnes handicapées.

Les normes sociales auxquelles les OEES adhèrent et les pratiques communautaires centrées sur le bien commun peuvent faciliter l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles et des biens communs. Et grâce au dialogue social, leurs réseaux et associations peuvent influencer le processus politique. Ces caractéristiques sont en résonance avec ce que la recherche académique a identifié comme des déterminants clés du développement inclusif et durable - allant de "l'économie plurielle" (Polanyi 1944), en passant par la gestion des ressources communes (Ostrom 1990) jusqu'au "développement comme liberté" (Sen 1999) et à l'émancipation des femmes (Agarwal 2014).

L'importance de l'ESS par rapport à l'Agenda 2030 découle des multiples rôles que les OEES peuvent jouer pour favoriser des modèles de développement qui sont inclusifs, équitables et durables (Fonteneau et Pollet 2019). En effet, l'ESS peut jouer un rôle important dans diverses formes d'économie que les économistes ont récemment classées par couleur : verte (protection de l'environnement), violette (économie des soins), orange (industries culturelles et créatives) et bleue (habitats côtiers et océaniques) (Line Carpentier 2021).



Les multiples rôles et attributs de l'ESS peuvent être résumés comme suit s :



Sur le plan économique, les OEESS contribuent au travail décent et facilitent souvent l'intégration des personnes défavorisées sur le marché du travail. Grâce à la mobilisation de revenus, à un accès plus facile aux marchés et au financement, au commerce équitable et aux pratiques et investissements financiers éthiques et solidaires, elles favorisent le développement de l'économie et des entreprises locales, en encourageant l'esprit d'entreprise et en incitant des approches alternatives de production de biens et de services. Les OEESS peuvent créer une activité économique durable dans des domaines de production et de prestation de services où les acteurs de l'État et du marché ont une présence limitée, souvent en raison de l'éloignement géographique et parce qu'ils sont considérés comme trop spécialisés ou peu rentables. En fournissant des services sociaux tels que les soins primaires, le logement et l'éducation, les OEESS sont bien placées pour alléger la charge du financement public.



Sur le plan social, les OEESS ancrent l'économie dans les valeurs sociales et les territoires locaux. Elles impliquent ou ciblent les groupes vulnérables (OECD 2020) pour réduire la pauvreté, étendre la protection sociale (OIT 2022a) et les droits du travail, et instaurer la confiance, la cohésion sociale et des communautés plus résilientes. Les OEESS peuvent jouer un rôle de premier plan pour répondre aux nouveaux besoins liés à l'augmentation des flux migratoires, en aidant les communautés d'immigrés à mieux s'intégrer dans leur pays d'accueil.



Sur le plan environnemental, les OEESS, dans plusieurs secteurs, favorisent des modes de production et de consommation durables grâce à des activités et des innovations qui préservent, réhabilitent ou gèrent durablement le capital naturel et impliquent une adaptation au changement climatique. Les OEESS sont des acteurs essentiels de l'économie circulaire (OECD and European Commission 2022). Bien qu'elles manquent souvent de connaissances et de ressources pour adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement, les OEESS dans les autres secteurs sont souvent plus ouvertes au respect des normes environnementales que les entreprises axées sur le profit.



Sur le plan culturel et philosophique, l'ESS réaffirme le rôle de l'éthique, de la justice, de la démocratie et de la participation dans l'économie, les relations sociales et la gouvernance ; elle encourage la diversité culturelle et reconnaît l'interconnexion entre la vie humaine et la nature. L'ESS repose sur l'idée que l'action économique n'est pas simplement guidée par un mécanisme de prix neutre ou autorégulateur, mais par une vision de la société et de ses valeurs fondatrices, qui vont du partage ou de la solidarité, comme dans le cas du bénévolat, à la satisfaction de besoins non satisfaits. Systemically, SSE can shape the policy process and broader institutional ecosystem that structures patterns of resource use and distribution, including social and power relations. Accordingly, it can transform structures that historically have reproduced deprivation, inequality and other forms of injustice (Dacheux and Goujon 2011, Laville 2022, Razeto 1999, Catalyst 2030 2021). **De manière systémique, l'ESS peut façonner le processus politique et l'écosystème institutionnel plus large qui structure les modèles d'utilisation et de distribution des ressources, y compris les relations sociales et de pouvoir.**

En conséquence, elle peut transformer les structures qui ont historiquement reproduit les privations, les inégalités et d'autres formes d'injustice (Dacheux et Goujon 2011, Laville 2022, Razeto 1999, Catalyst 2030 2021). Parce que l'ESS tend à impliquer une approche multidimensionnelle centrée sur les capacités, les acteurs, les valeurs, l'équité, la gestion et l'innovation, elle est essentielle dans la perspective d'un développement intégré et holistique, et pour la possibilité d'atteindre de nombreuses

cibles des ODD en même temps. Ces dimensions sont importantes dans la perspective de l'élaboration de processus de changement qui soient inclusifs, équitables et durables - des caractéristiques qui sont saisies par le concept de transition juste (PNUD 2020). Comme décrit dans le Rapport 2020 sur le développement humain du PNUD :

« Une transition juste est forcément un exercice d'équilibre délicat. Loin de désigner un simple processus technique consistant à passer d'un système basé sur les combustibles fossiles à un système à faible intensité de carbone, le concept de transition juste est un processus politique. ... Dans cette optique, l'innovation verte ne saurait suffire à elle seule à assurer à cette transition, ni même à la rendre juste. Une transition juste nécessiterait la formation de coalitions politiques entre les mouvements sociaux et environnementalistes, les groupes minoritaires, les syndicats, les personnes qui travaillent dans le secteur de l'énergie et les communautés locales engagées ».

Dans ce contexte, l'ESS a la capacité de mobiliser des ressources pour répondre aux besoins non satisfaits, de répartir plus équitablement les coûts et les revenus des activités productives et d'autonomiser les personnes défavorisées. Ce faisant, elle peut s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté, de l'inégalité et de l'injustice (Borzaga et al. 2020, Utting 2022). À cet égard, il est essentiel que l'ESS soit plus qu'un cadre organisationnel concerné par les aspects économiques, sociaux et environnementaux ; elle est également politique dans le sens où elle vise à démocratiser la gouvernance et à renforcer les groupes défavorisés. Par le biais de la prise de décision participative, du dialogue social et de l'engagement actif dans le processus politique - ou "citoyenneté active" - les OEES, y compris les organisations intermédiaires et les associations qui représentent leurs intérêts, cherchent à promouvoir les valeurs civiques, à concrétiser les droits de l'homme et à garantir que les gens puissent exercer un contrôle sur les ressources, les politiques et les réglementations qui affectent leur vie..

Evaluer l'ampleur de l'ESS

A tort, l'ESS a longtemps été considérée comme un acteur marginal sur la scène du développement et n'a pas atteint la place qu'elle mérite dans l'agenda des politiques publiques. Cela est dû en partie aux difficultés de quantifier l'ESS en raison du nombre important de petites organisations et d'entités de l'économie informelle. Une image plus claire, cependant, commence à émerger de l'ampleur des différents types d'OEES et de leurs activités et impacts dans plusieurs pays et régions, ainsi qu'au niveau mondial. Des exemples du monde entier illustrent la mesure dans laquelle les OEES peuvent avoir un impact sur des aspects essentiels du bien-être et des moyens de subsistance liés à l'accès à l'emploi et aux services sociaux et financiers.s.

Monde



- On estime qu'un milliard de personnes sont affiliées à des coopératives en tant que travailleurs, producteurs et utilisateurs de services (Eum 2017 ; ACI, n.d.). On considère que 10 % de la population active mondiale est employée dans des coopératives ou dans les activités qu'elles soutiennent directement. Les 300 plus grandes ont déclaré un chiffre d'affaires de près de 2 200 milliards de dollars américains en 2019 (ICA and EURICSE 2021).
- Les coopératives de crédit déclarent une base de 375 millions de membres dans 118 pays. Le Conseil mondial des coopératives d'épargne et de crédit représente 86 400 coopératives d'épargne et de crédit qui ont accumulé 3,2 trillions de dollars d'actifs (WOCCU 2020).
- Quelque 922 millions de membres ou d'assurés étaient couverts par des sociétés d'assurance mutuelle/coopérative en 2017, et le secteur employait 1,16 million de personnes (ICMIF 2019).

- Dans 39 pays étudiés, plus de 260 000 fondations philanthropiques étaient en activité, dont 60 % du total en Europe et 35 % en Amérique du Nord (Johnson 2018)..

Asie



- Chine - Plus d'un million de comités de village dans les zones rurales et un nombre équivalent de comités de quartier dans les zones urbaines fournissent des services et une assistance, notamment aux personnes exclues du système de services sociaux. On estime que 160 millions de producteurs sont affiliés à environ un million de coopératives (Eum 2017).
- Japon - Les membres de 591 coopératives de consommateurs représentent environ 30 pour cent de la population (OIT 2022b).
- Inde - Des millions de groupes d'entraide relient environ 50 millions de ménages au programme de réduction de la pauvreté DAY-NRLM (Gouvernement d'Inde, n.d.)..

Europe



- On estime que 160 millions de personnes sont membres d'entreprises de l'ESS (Commission européenne, n.d.b).
- En 2015, 2,8 millions d'OEESS ont fourni plus de 13,6 millions d'emplois rémunérés (6,3 % du total) dans l'Union européenne, représentant 8 % du produit intérieur brut de l'UE (Monzón et Chaves 2016).
- Italie - Le nombre estimé d'entreprises sociales s'élevait à plus de 102 000 en 2017, représentant près de 900 000 travailleurs rémunérés et un chiffre d'affaires annuel de 42,7 millions d'euros (Borzaga 2020).
- Royaume-Uni - Environ 100 000 entreprises sociales génèrent des revenus de l'ordre de 59 milliards de livres sterling et emploient 2 millions de personnes (Social Enterprise UK 2018).

Amérique latine et Caraïbes



- Argentine - Les mutuelles fournissent des services de santé à plus de 2,5 millions de personnes ; 40 % des services de santé privés sont couverts par 7 000 mutuelles (Puzino 2018). Les coopératives fournissent de l'énergie électrique à 7 millions d'Argentins et plus de 80 % du réseau électrique rural de l'Argentine est géré par des coopératives (Puzino 2018).
- Le Brésil compte environ 5 314 coopératives, avec plus de 15 millions de membres et 427 000 employés (Sistema OCB 2020).
- Le Mexique compte 61 000 OEESS avec 12 millions de membres, dont 15 000 coopératives avec 8 millions d'affiliés, 100 syndicats et 8 confédérations (Herrera et al. 2018).
- Les pays des Caraïbes enregistrent le taux de pénétration le plus élevé parmi les coopératives de crédit du monde, avec une moyenne régionale de 66 % (WOCCU 2020).



Moyen-Orient et Afrique du Nord



- Koweït - 70 coopératives de consommateurs, qui allouent 25 % de leur bénéfice net à des œuvres caritatives, contrôlent 65 % du marché des aliments et des boissons dans le pays. (Oxford Business Group, s.d.).
- Maroc - Le nombre d'associations dans le pays était estimé à plus de 150 000 en 2019. Un recensement de 2011 a estimé que les membres des associations du pays totalisaient environ 15 millions de personnes. Le nombre de coopératives a triplé, passant de près de 10 000 en 2012 à plus de plus de 34 000 en 2019 (Bazi 2021)..

Amérique du Nord



- Canada - 5 812 coopératives non financières emploient 105 000 personnes et génèrent un chiffre d'affaires annuel d'environ 40,7 milliards de dollars US (Statistique Canada 2019). Le nombre de membres en 2015 s'élevait à 31,8 millions (TIESS, s.d.). Dans la province de Québec, 11 000 OEESS emploient 220 000 personnes (Chantier de l'économie sociale, s.d.).
- États-Unis - Près de 30 000 coopératives comptent environ 725 000 employés et 700 000 membres producteurs (Eum 2017).

Afrique sub-saharienne



- Kenya - Les coopératives emploient plus de 300 000 travailleurs et génèrent 2 millions d'emplois indirects (Majurin 2012). Elles représentaient plus d'un cinquième de la commercialisation des principaux produits agricoles en 2019 (OIT 2022b).
- Rwanda - Le régime d'assurance maladie communautaire a atteint un taux de couverture de 85,6 % de la population ciblée en 2021 (RSSB 2022).
- Afrique du Sud - Environ 650 000 entités sont enregistrées en tant qu'organisations et coopératives à but non lucratif (Steinman 2020). Près de 40 % de la population est membre des 810 000 régimes d'épargne et sociétés funéraires informels du pays, connus sous le nom de "stokvels", dont les dépôts s'élèvent à un montant estimé à 50 milliards de RD (environ 3 milliards de dollars US) par an (NASASA 2020)

Tendances et défis contemporains

Les contours de l'ESS ont considérablement évolué au cours des dernières décennies, notamment dans les contextes de libéralisation économique et de crises contemporaines liées à la finance et au climat. Les coopératives agricoles en Afrique et en Asie, par exemple, ont réaffirmé leur autonomie vis-à-vis de l'État et des partis politiques. Des millions de groupes d'entraide en Inde et ailleurs ont diversifié leurs activités au-delà de la microfinance. En Europe, en Amérique du Nord et dans d'autres régions, l'attention s'est portée sur des formes d'entreprises sociales qui fournissent des services sociaux et d'intérêt général de manière entrepreneuriale, et diversifient leur base de parties prenantes au-delà des membres (Galera et Salvatori 2015). Dans les pays à forte population musulmane, le rôle de la finance islamique et son impact sur les relations entre les entreprises et la société sont de plus en plus reconnus comme une

caractéristique essentielle de l'ESS. En Amérique latine, des coalitions impliquant des réseaux d'ESS, des mouvements sociaux et des partis politiques ont souligné le rôle de l'ESS non seulement dans le développement local mais aussi dans le changement systémique.

Tout comme dans le passé, lorsque le mouvement coopératif s'est renforcé en développant des structures à plusieurs niveaux intégrées verticalement, les réseaux jouent aujourd'hui un rôle similaire. Tant les réseaux que les consortiums d'organisations d'ESS peuvent jouer un rôle clé dans le développement et la consolidation de l'ESS, notamment en plaidant pour les types de réformes et d'innovations en matière de politique publique qui sont examinés plus en détail dans les sections 9 et 10.

Dans le monde entier, les OEES sont intégrées aux systèmes nationaux de protection sociale et aux programmes de réduction de la pauvreté et d'insertion professionnelle. Grâce au plaidoyer et à la participation au processus politique, elles ont également élargi le champ de la protection sociale et des droits du travail à des populations jusqu'ici exclues ou mal desservies. Par le biais d'incitations fiscales, de marchés publics, de ressources publiques réservées à l'ESS, de partenariats, de dialogue social et d'autres moyens, un nombre croissant de gouvernements et de parlements étendent le soutien des politiques publiques à l'ESS et adoptent des cadres juridiques plus complets en la matière. Davantage de gouvernements élaborent également des plans d'action et des stratégies ciblées pour soutenir l'ESS. Au-delà du soutien accru des États, certains signes indiquent qu'un écosystème institutionnel plus large et plus favorable - impliquant également le secteur privé et la société civile au sens large - commence à émerger.

L'institutionnalisation et le soutien en faveur de l'ESS se développent également au sein du système multilatéral, tant au niveau régional que mondial. Diverses organisations intergouvernementales, dont les agences des Nations Unies et l'OCDE, ainsi que des organismes supranationaux tels que l'Union africaine et l'Union européenne, sont de plus en plus actifs dans l'établissement de normes internationales et la fourniture de conseils politiques aux États membres.

Défis organisationnels et politiques au niveau national

Ces tendances sont généralement de bon augure pour le renforcement du rôle de l'ESS dans la réalisation de l'Agenda 2030. Néanmoins, la réalisation de son potentiel se heurte à de multiples défis, brièvement évoqués ici mais discutés tout au long de ce Position paper.

En termes de tailles et de dotations en ressources, les OEES se situent sur un spectre extrêmement large. À une extrémité se trouvent les grandes coopératives, opérant principalement dans les secteurs de l'assurance, de l'agriculture et du commerce de gros/détail, avec des revenus de plusieurs milliards de dollars. Les 300 plus grandes coopératives ont réalisé un chiffre d'affaires total de 2 180 milliards de dollars américains pour l'année 2019 (ICA and EURICSE 2021). Les grandes OEES sont sujettes à l'"isomorphisme" ; en d'autres termes, leur mission et leur gouvernance peuvent changer à mesure qu'elles adoptent des principes et des pratiques caractéristiques des grandes organisations du secteur public ou privé. Le risque existe, par exemple, que des formes hiérarchiques de gestion remplacent la gouvernance participative. Cela peut se produire lorsque les organisations ne se contentent pas de croître économiquement mais s'engagent également dans des partenariats et des accords contractuels avec des entités publiques et privées. De telles relations peuvent avoir un impact sur les caractéristiques démocratiques, autonomes, solidaires et redistributives de l'ESS.

Une forte adhésion aux valeurs de l'ESS, des innovations en matière de gouvernance et le respect des principes de gouvernance efficace liés à la représentation et à la voix des membres, ainsi que l'expertise, sont nécessaires pour se prémunir contre l'isomorphisme (Birchall 2017).)

L'expérience de la société coopérative Mondragon, dont le siège est situé dans la région basque de l'Espagne, est illustrative à cet égard. Grâce à une expansion à la fois nationale et mondiale par l'acquisition d'entreprises du secteur privé, Mondragon est le plus grand groupe coopératif dans le secteur de l'industrie et des services collectifs (ICA and EURICSE 2019). Malgré la croissance des filiales non coopératives, les mécanismes participatifs ont été étendus aux travailleurs pour leur permettre de participer à la gestion, ainsi que de posséder du capital (Flecha et Ngai 2014)..

Les coopératives et les autres formes d'OEES doivent se prémunir contre la mauvaise gestion et l'opportunisme. L'éducation coopérative, liée à la fois à la formation à la gestion et aux valeurs éthiques, a un rôle clé à jouer à cet égard. Il en va de même pour l'inspection du travail et l'application du droit du travail. Une réglementation efficace du travail peut empêcher l'émergence de "pseudo coopératives" qui sont constituées, par exemple, pour avoir accès à des avantages fiscaux ou à des prestations de sécurité sociale, tout en n'adhérant pas aux normes du travail et aux principes coopératifs (OIT 2022b)).

Les petites OEES sont confrontées à des défis supplémentaires. Mises en place par des communautés locales pour résoudre des problèmes locaux, beaucoup sont créées par nécessité plutôt que par opportunité. Elles manquent donc souvent de ressources et de savoir-faire essentiels et se positionnent dans des segments de marché et des chaînes de valeur à faible valeur ajoutée, avec un potentiel de croissance et des marges faibles (Mukherjee-Reed 2015). La nature informelle de nombreuses activités de l'ESS et leur voix limitée au sein du processus politique peuvent signifier que l'ESS reste soit largement invisible dans l'agenda politique, soit marginale dans la politique sociale et fiscale, ainsi que dans les marchés publics. En conséquence, les OEES opèrent souvent sur un terrain de jeu inégal par rapport



aux entreprises à but lucratif. Et comme nous le verrons plus loin à propos de l'ODD 5, la participation des femmes aux groupes d'entraide et autres collectivités peut être sérieusement entravée par des contextes structurels et culturels tels que l'absence de droits de propriété, les contraintes de temps associées au travail non rémunéré, et la limitation de la voix et du pouvoir de négociation (Agarwal 2015).

De telles variations, tant en termes de taille que de contraintes, suggèrent la nécessité de formes étendues et intégrées de soutien politique et juridique à l'ESS, qui sont abordées ci-dessous dans les sections 9 et 10. Pourtant, alors que l'ESS est désormais reconnue comme un secteur distinct et vital de l'économie dans un nombre croissant de pays, le soutien politique est souvent non seulement limité mais aussi fragmenté et parcellaire. Le manque de données et de représentation statistique du secteur dans les comptes nationaux constitue un défi majeur. En raison de leur variété et de leurs évolutions historique et institutionnelle différenciées, les OEES sont souvent difficiles à saisir dans les statistiques qui mesurent l'échelle et l'impact.

Dans de nombreux pays, seuls certains types d'OEES sont soutenus et réglementés par la loi. La faiblesse des cadres juridiques peut, à son tour, limiter l'accès aux services financiers, aux subventions, aux incitations fiscales, aux marchés publics et à d'autres formes de soutien public. Elles peuvent également encourager les nouvelles organisations à vocation sociale à s'établir légalement en tant que sociétés ou organisations non gouvernementales plutôt qu'en tant que coopératives ou entreprises sociales.

Les initiatives gouvernementales qui intègrent les OEES dans les systèmes de protection sociale ont fourni des financements et des incitations qui peuvent aider à lancer et à reproduire les organisations. Toutefois, en l'absence de formes de soutien multiples, intégrées et durables, leur viabilité économique peut être menacée, de même que leur niveau d'adhésion aux valeurs de l'ESS (ILO 2022). Ces vulnérabilités expliquent en partie le nombre de coopératives non fonctionnelles dans certains pays et d'entreprises sociales transitoires (Park 2021, ILO 2021a, ILO 2018a)

Réaffirmer les valeurs et les pratiques fondamentales

Au fur et à mesure que les pratiques de l'ESS ont gagné en visibilité dans le monde, différents pays et parties prenantes ont adopté une terminologie différente pour désigner les organisations, les activités et les principes impliqués - "économie sociale", "économie solidaire", "économie plurielle", "économie populaire", "entreprise sociale" et "entreprise inclusive", entre autres (Fonteneau et al. 2011, Utting 2015, Fonteneau et Pollet 2019). Des interprétations ou des points d'attention variés concernant les attributs clés sont également apparents. Reconnaître et respecter cette pluralité de perspectives est important pour promouvoir l'ESS en tant que force de changement dans des contextes sociétaux et régionaux très différents, ainsi que pour répondre à des besoins différents. Ils soulignent également le fait que les principes et les pratiques de l'ESS liés, par exemple, à l'inclusion sociale et au dialogue social ne sont pas simplement une caractéristique d'un secteur particulier de l'économie (ESS) ; ils peuvent également pénétrer les secteurs privés et publics plus larges. Cela s'est produit par le biais d'un portefeuille croissant de partenariats public-privé-ESS, ainsi que par la croissance de modèles commerciaux inclusifs et d'innovations dans le secteur public telles que l'externalisation et la budgétisation participative. Dans le cas des entreprises inclusives, l'ESS ne s'engage pas seulement avec le secteur à but lucratif au sein des chaînes de valeur et par le biais de la philanthropie ; elle peut jouer un rôle de précurseur de la croissance des entreprises inclusives.

Mais certaines interprétations de l'ESS courent le risque de mettre de côté certaines de ses caractéristiques (Fraisie et al. 2016, Barco Serrano et al. 2019, Jenkins et al. 2021, Utting 2016). Les recherches et les plaidoyers en cours mettent en garde contre une vision étroite de l'ESS qui minimise certains principes et fonctions et ne reconnaît pas la diversité des OEES. Dans un contexte où l'ESS interagit de plus en plus avec les institutions des secteurs public et privé, il est important de reconnaître pleinement la légitimité de l'ESS en tant que forme distincte d'économie et de clarifier en quoi elle diffère de ces secteurs et entités. En effet, l'absence de cadres juridiques pour l'ESS peut être source d'ambiguïté et d'incertitude, ce qui, à son tour, peut freiner le développement de l'ESS (OECD, à paraître-a). Les lois et les documents politiques élaborés ces dernières années attirent l'attention sur plusieurs caractéristiques importantes qui distinguent plus clairement l'ESS des autres formes d'organisation et d'entreprise (Cotera Fretel 2019). Il s'agit généralement de :

- la primauté des besoins et du travail des personnes sur le capital et la maximisation du profit ;
- la gouvernance démocratique, y compris la prise de décision participative et le principe "un membre, une voix", plutôt que la primauté des actionnaires et la hiérarchie managériale ;
- une contrainte de distribution des bénéfices, le verrouillage des actifs et le réinvestissement de la plupart des bénéfices dans des activités sociales et de développement durable ;
- une activité économique ancrée localement et centrée sur la communauté ; et
- l'association volontaire et l'autonomie vis-à-vis de l'État.

En outre, sur le plan socio-environnemental, les pratiques de l'ESS impliquant l'agroécologie, le commerce équitable et l'économie circulaire penchent souvent vers des formes plus profondes de durabilité par rapport aux initiatives associées à la durabilité des entreprises ou à la responsabilité environnementale (Utting 2013).

Etablir une compréhension commune de ces caractéristiques fondamentales tout en reconnaissant les variations des contextes nationaux peut faciliter la mise en place de politiques efficaces pour répondre aux besoins locaux et renforcer les capacités locales. Il est essentiel de clarifier les caractéristiques qui définissent les OEES et l'écosystème institutionnel plus large afin d'éclairer l'élaboration de politiques ciblées et d'exploiter tout le potentiel de l'ESS (OECD, à paraître-a).

Dans le cadre de l'intégration de l'ESS, il est très important de se prémunir contre la "dérive de la mission", où les attributs essentiels sont

que les études ou les documents politiques reconnaissent souvent le rôle de la gouvernance démocratique au niveau micro de l'organisation, il est également important de reconnaître qu'une caractéristique clé de l'ESS est liée à la participation à plusieurs niveaux de gouvernance. Par le biais de la citoyenneté active, l'ESS cherche à démocratiser certains aspects de l'administration publique, des relations avec le secteur privé et de la gouvernance multipartite et en réseau à l'échelle locale, nationale et autre.

L'action collective : Une autre caractéristique de l'ESS qui est parfois mise de côté concerne le rôle des collectivités et de l'action collective - les personnes qui s'organisent, s'associent, coopèrent et se mobilisent pour défendre leurs moyens de subsistance, leur culture et l'environnement, ainsi que pour des transitions justes. En temps de crise, l'action collective est particulièrement pertinente, notamment au niveau communautaire, pour assurer non seulement la résilience et le redressement, mais aussi pour garantir les biens, les services et l'aide essentiels. La propriété et le contrôle collectifs ou communaux des biens et des ressources constituent un élément clé au sein de plusieurs types d'OEES, étant donné que l'ESS découle de la recherche de solutions aux problèmes d'une communauté spécifique, qui agit de manière indépendante, utilise principalement ses propres ressources et devient également propriétaire des solutions adoptées.

L'ESS dans l'économie informelle : Au fur et à mesure que l'ESS est intégrée par le biais des politiques publiques et des partenariats, on a parfois tendance à se concentrer sur l'ESS en tant que "troisième secteur", composé principalement d'organisations du secteur formel régies par la loi. Il est important de ne pas perdre de vue les nombreuses dimensions informelles de l'ESS, ainsi que le rôle des OEES dans la transition vers une économie formelle, discuté dans la section 5. Trois aspects sont particulièrement pertinents.

Premièrement, les travailleurs, producteurs, commerçants, consommateurs et citoyens de l'économie informelle ou populaire s'associent de manière informelle ou interagissent avec les OEES et les organisations intermédiaires de multiples façons. Deuxièmement, comme le reconnaît la recommandation 204 de l'OIT, de vastes pans d'OEES échappent aux politiques de protection sociale, aux droits du travail, aux mesures de sécurité et aux incitations économiques fournies par les gouvernements (OIT 2015). Troisièmement, il est important de prendre en compte le rôle des normes sociales informelles et des relations sociales associées à la coopération, l'entraide, la solidarité et la réciprocité. Celles-ci permettent de soutenir les personnes dans le besoin et de réglementer l'utilisation et la gestion des ressources de propriété commune, telles que les forêts et l'eau, au profit de la communauté ou du groupe. En outre, elles influencent les comportements non seulement dans les OEES et les communautés elles-mêmes, mais aussi dans la société et l'économie en général (Coraggio 2016).

Selon le Réseau intercontinental pour la promotion de l'économie sociale et solidaire, connu sous le nom de RIPESS (n.d.) :



« Dans l'ESS, les citoyen-ne-s jouent un rôle actif dans l'élaboration de toutes les dimensions de la vie humaine: économique, sociale, culturelle, politique et environnementale. L'ESS est présente dans tous les secteurs de l'économie : de la production à la finance, en passant par la distribution, l'échange, la consommation et la gouvernance. Elle vise à transformer le système économique et social, incluant les secteurs public, privé et le tiers secteur. »



Encadrement de l'ESS

TCes observations suggèrent la nécessité de définir l'ESS d'une manière qui rende compte de ses attributs et de sa diversité (voir encadré 1.1). Dans cette perspective, l'ESS est une forme distincte d'économie caractérisée par un ensemble spécifique d'acteurs, d'objectifs et de principes. Elle comprend

des associations, des coopératives, des sociétés mutuelles, des fondations, des entreprises sociales, des groupes d'entraide et des mouvements et réseaux sociaux opérant dans l'économie formelle et informelle. Les organisations et entreprises de l'ESS donnent la priorité à une combinaison d'objectifs sociaux, environnementaux, démocratiques et émancipateurs. Elles sont guidées par des principes qui mettent en avant la primauté des personnes et du travail sur le capital, la contrainte de la répartition des bénéfices, la gouvernance participative, l'entraide, la coopération volontaire, l'action collective et le développement local comme mécanismes clés de l'autonomisation et du bien-être.

Bien que les principes de l'ESS la distinguent des autres formes d'économie, elle interagit de plus en plus avec les entreprises à but lucratif, les institutions publiques et la société civile. Grâce à ces interactions, les valeurs de l'ESS peuvent imprégner l'économie, la politique et la société au sens large. L'ESS est donc plus qu'un secteur : elle est aussi un vecteur de transformation sociétale et systémique.

Encadré
1.1

Types d'OEES

Si la définition des différents types d'entités et la manière dont les OEES sont classées peuvent varier selon les parties prenantes et les pays, les organisations et entreprises engagées dans des activités productives, la fourniture de services et la défense des intérêts associés à l'ESS se conforment généralement aux types suivants ::

- **Une association** est une entité juridique principalement engagée dans la production de services non marchands pour les ménages ou la communauté dans son ensemble et dont les principales ressources sont des contributions volontaires. Les associations sont des organisations composées de membres qui s'engagent également dans la défense des intérêts des producteurs, des travailleurs, des commerçants et des consommateurs. Elles peuvent comprendre des syndicats, des organisations non gouvernementales et des entités communautaires ou de terrain (OIT 2022b).
- **Une coopérative** est " une association autonome de personnes unies volontairement pour répondre à leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs par le biais d'une entreprise détenue conjointement et contrôlée démocratiquement " (ACI, n.d.). Les quatre principaux types sont : i) les coopératives de producteurs, ii) les coopératives de travailleurs, iii) les coopératives de consommateurs/utilisateurs, y compris les coopératives financières et iv) les coopératives multipartites (ILO 2018b). Les coopératives multipartites (également appelées coopératives sociales) servent l'intérêt général ou public dans de domaines liés à la santé, l'éducation et la culture, plutôt que les seuls intérêts des membres..
- **Une société mutuelle** est un groupe volontaire de personnes ou une entreprise fournissant des services d'assurance vie et non-vie, des régimes complémentaires de sécurité sociale et des services de faible valeur à caractère social. Grâce aux contributions périodiques des membres à un fonds commun, leur objectif principal est de satisfaire les besoins communs sans faire de bénéfices ni rémunérer le capital (OIT 2022b ; European Commission, n.d.a ; European Parliament 2011).

- Une fondation est une entité qui dispose d'actifs ou d'une dotation et qui, en utilisant les revenus générés par ces actifs, accorde des subventions à d'autres organisations ou réalise ses propres projets et programmes (OIT 2022b)..
- **Une entreprise sociale** est une organisation qui présente un caractère hybride tant au niveau des intérêts qu'elle poursuit - l'intérêt général (communautaire), l'entraide et la rémunération du capital - que de la combinaison de ressources marchandes et non marchandes dont elle dépend. Les entreprises sociales comprennent principalement les coopératives sociales ou multipartites, les organismes entrepreneuriaux à but non lucratif et les entreprises qui ont une mission sociale explicite (Defourny, Nyssens et Brolis 2019)..
- **Un groupe d'entraide** ressemble à la fois à une coopérative et à une société mutuelle dans la mesure où des individus se rassemblent pour atteindre des objectifs de soutien mutuel, tels que les soins de santé et le soutien financier, qui seraient impossibles à atteindre au niveau individuel. Les groupes d'entraide se distinguent toutefois de ces deux types d'organisations en ce qu'ils ne sont pas principalement engagés dans des activités commerciales et que nombre d'entre eux font également partie de l'économie informelle (OIT 2022b).
- Un **mouvement social et un réseau** relie des personnes et des organisations partageant des liens communs en termes d'objectifs et d'identité. Ces interconnexions, qui relient souvent des groupes et des territoires différents, peuvent avoir un effet d'habilitation et d'autonomisation en termes de mobilisation de ressources et de moyens (Diani et McAdam 2003). Elles constituent un aspect essentiel des réseaux alimentaires alternatifs, du commerce équitable, des monnaies complémentaires, des aspects numérisés de l'économie du partage, de la défense de l'ESS et de la participation au processus politique.

Note : Les sources citées dans le texte de l'encadré se trouvent dans la section Références à la fin de ce document.



2. ÉLIMINER LA PAUVRETÉ ET LA FAIM (ODD 1 ET 2)



ODD 1

Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes dans le monde entier



ODD 2

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

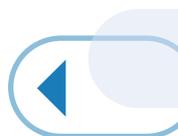
Avec, en 2020, la première augmentation de la pauvreté mondiale enregistrée depuis la fin des années 1990 et une sécurité alimentaire menacée par la crise sanitaire mondiale et par un certain nombre de guerres en cours, le monde est encore plus éloigné de l'objectif d'élimination de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire d'ici 2030 qu'il ne l'était avant la pandémie de COVID-19.

Les OEES sont des catalyseurs de transformation sociale à travers le renforcement des capacités productives des groupes vulnérables et marginalisés et la production de biens et de services qui leur soient accessibles, contribuant ainsi à atteindre l'objectif de ne laisser personne de côté (ODD 1 & 2). **Les OEES génèrent des bénéfices qui ne sont pas seulement associés aux aspects matériels de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté**, tels les revenus, les actifs comme la terre, et l'accès à la nourriture et à la protection sociale, mais aussi à d'autres conditions favorables qui élargissent les choix des personnes.

Des voies multiples pour réduire la pauvreté

Les appels à une « action immédiate et significative » (NU 2021) pour remédier à cette situation gagneraient grandement à accorder beaucoup plus d'attention au rôle de l'ESS dans les multiples aspects de la réduction de la pauvreté liés à l'emploi, à la sécurité des moyens de subsistance et à la possibilité pour les personnes de choisir la vie qui leur convient. En effet, ce sur quoi l'ESS met l'accent résonne avec des éléments clés de l'ODD 1, à savoir l'augmentation du revenu des pauvres, l'élargissement de la protection sociale et de l'accès aux services de base, la garantie des droits des personnes aux ressources économiques et le renforcement de leur résilience face aux chocs et aux catastrophes.

Si les données quantifiant l'ampleur de l'ESS sont encore limitées et ne rendent compte que d'une fraction de la sphère de l'ESS, les recherches menées ces dernières années ont permis de mieux mettre en lumière la contribution de l'ESS à l'emploi, à la mobilisation de revenus et à l'accès des personnes aux services. Comme indiqué dans l'encadré 1.1, ces données suggèrent que l'ESS a atteint une échelle qui peut avoir un impact significatif sur la réduction de la pauvreté, et que le développement et l'expansion mondiale de l'ESS au cours des dernières décennies ont fourni une infrastructure potentiellement puissante pour la réduction de la pauvreté. La pleine réalisation de ce potentiel se heurte toutefois à



divers défis. Les coopératives de production et de commercialisation et les groupes d'entraide en matière de microfinance, par exemple, ciblent souvent des membres à faible revenu, mais pas nécessairement les plus pauvres d'entre les pauvres. Les contraintes organisationnelles, telles que l'analphabétisme financier, un savoir-faire technique et de gestion limité, et le manque de capital social (confiance) et de réseaux peuvent miner la performance et l'impact. Ces contraintes se manifestent souvent dans des contextes – malheureusement trop courants – dans lesquels les OEES restent relativement marginalisées dans les programmes de politiques publiques.



Comme nous le verrons ci-dessous en relation avec d'autres ODD, les OEES jouent un rôle clé dans l'élimination de la pauvreté via l'accès et le droit à l'alimentation, aux services de santé et de soins, à l'éducation et à la formation, au logement et au financement et à la défense de la protection sociale. Elles renforcent également la résilience face aux crises et aux chocs, comme dans le cas, par exemple, des associations rotatives d'épargne et de crédit (rotating savings and credit associations, ROSCA), qui peuvent faire office de prêteurs de dernier recours, ou des rachats par les travailleurs d'entreprises en difficulté et en faillite. L'objectif des ODD consistant à faire en sorte que tous les hommes et les femmes aient les mêmes droits aux ressources économiques (cible 1.4.) dépend de façon cruciale de la participation des personnes concernées via une myriade d'organisations intermédiaires et de réseaux qui représentent et défendent les OEES et les acteurs de terrain.



Contrairement à d'autres formes d'organisations commerciales, les OEES visent structurellement la réduction de la pauvreté. De par leur nature même, elles favorisent un accès équitable aux ressources et aux connaissances, la jouissance des droits de l'homme, ainsi que l'inclusion d'individus et de communautés qui, sans ces organisations, seraient laissés pour compte (Schwettmann 2020). Elles mettent en branle des mécanismes d'auto-assistance et des formes d'action collective qui tout à la fois créent des opportunités, facilitent l'autonomisation et améliorent la sécurité des moyens de subsistance et la protection sociale - autant d'éléments clés de toute stratégie de réduction de la pauvreté (World Bank 2000, ILO 2003, ACI 2017). Les OEES étendent la protection sociale par de multiples moyens, notamment l'entraide, la fourniture de services et de prestations sociales aux travailleurs et aux usagers, et la lutte pour étendre la couverture des systèmes publics d'aide sociale et de sécurité sociale.

La contribution de l'ESS à la réduction de la pauvreté se manifeste non seulement dans les avantages tangibles associés à l'emploi, à la mobilisation de revenus et à l'accès aux services, mais aussi dans le fait que les OEES et leurs pratiques (telles que le soutien mutuel et la solidarité) sont ancrées territorialement. Cela a des implications importantes pour l'élimination de la pauvreté : premièrement, les OEES sont bien placées pour répondre aux besoins et aux demandes locales ; et deuxièmement, les ressources sont, dans une large mesure, mobilisées et distribuées localement. Ceci est essentiel pour le développement économique local (DEL). La notion de développement économique local renvoie à un processus de développement participatif qui implique des acteurs du secteur privé, de la société civile et du secteur public qui s'engagent dans des stratégies visant à créer des emplois, des revenus et des capacités de production en basant une activité dans un lieu spécifique et en utilisant les ressources locales (Fonteneau et al. 2011). Le DEL et l'ESS sont considérés comme des outils complémentaires, qui visent tous deux la gouvernance participative, le partenariat, l'autonomisation et l'inclusion sociale et économique (Foro del Alma 2013).

L'ancrage territorial des OEES contrecarre la dynamique conventionnelle d'extraction des ressources et des bénéfices ou de fuite des capitaux en grande partie au profit de parties prenantes extérieures à la zone de production. Comme indiqué ci-dessous en relation avec l'ODD 12, l'ancrage territorial permet également de raccourcir les chaînes d'approvisionnement, ce qui a des implications importantes en termes d'utilisation de l'énergie et d'émissions de carbone (UNCTAD 2013)

Les ODD 1 et 2 se concentrent principalement sur des aspects de la pauvreté liés aux revenus, aux actifs tels que la terre, et aux besoins fondamentaux liés à l'alimentation et à la protection sociale. D'autres aspects matériels de la pauvreté, notamment le logement et l'accès au financement, sont également abordés dans le cadre d'autres ODD ci-dessous. Mais il est important de rappeler la compréhension plus large et multidimensionnelle de la pauvreté qui s'est imposée dans les années 1980 et a été popularisée par la suite par la série de Rapports sur le développement humain publiés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Cette perspective va bien au-delà des dimensions matérielles (PNUD 1997: 15) ::

“ *« Le développement humain est ... un processus qui consiste à élargir les choix des personnes et à augmenter le niveau de bien-être atteint. Si le développement humain consiste à élargir les choix, la pauvreté signifie que les possibilités et les choix les plus fondamentaux pour le développement humain sont refusés - à savoir mener une vie longue, saine et créative et jouir d'un niveau de vie décent, de la liberté, de la dignité, du respect de soi et des autres. »*

”

Les caractéristiques politiques, culturelles et sociales de l'ESS mentionnées ci-dessus, notamment la gouvernance démocratique, la citoyenneté active, le soutien mutuel, la solidarité et le sentiment d'appartenance ou de communauté, sont clairement cruciales à cet égard.

Sécurité alimentaire et agriculture durable

Dans un contexte où le monde produit suffisamment de nourriture pour nourrir tout le monde, la pauvreté et les inégalités sont les causes structurelles fondamentales de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, qui sont au cœur de l'ODD 2. Elles amplifient les impacts négatifs d'une combinaison de facteurs contemporains liés aux conflits, au changement climatique, à la récession économique et à la pandémie de COVID-19, qui ont provoqué une augmentation de la faim depuis 2014 (FAO 2021). Près d'une personne sur trois dans le monde (2,37 milliards) était touchée par une insécurité alimentaire modérée ou grave en 2020 (NU 2021) - un chiffre qui devrait encore augmenter suite à la guerre en Ukraine (WFP 2022). Selon l'ONU (NU 2021) :

“ *La COVID-19 a lourdement pesé sur la faim et la sécurité alimentaire en raison des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire, des pertes de revenus, du creusement des inégalités sociales, de l'altération de l'environnement alimentaire et de la hausse des prix. Entre 720 millions et 811 millions de personnes dans le monde ont souffert de la faim en 2020, soit une hausse de 161 millions par rapport à 2019...Même sans tenir compte des effets de la COVID-19, environ 230 millions d'enfants souffrent de malnutrition. Il est urgent de prendre des mesures à court terme pour éviter une hausse de la faim et il est indispensable de transformer les systèmes alimentaires pour parvenir à un avenir alimentaire sain et durable pour tous.*

”





Par le biais de coopératives, de groupes d'entraide, d'associations, d'entreprises sociales et d'une multitude de types d'organisations communautaires et de pratiques de soutien mutuel, l'ESS peut jouer un rôle central dans la réalisation de plusieurs cibles associées à l'ODD 2. Outre l'accès universel à une alimentation nutritive et suffisante (2.1), il s'agit notamment de mettre fin à la malnutrition (2.2), d'accroître les revenus des petits producteurs alimentaires et la productivité agricole et de promouvoir l'égalité d'accès à la terre, aux autres ressources productives et inputs, aux services financiers et aux marchés (2.3), d'assurer la viabilité et la résilience des systèmes de production alimentaire (2.4) et de préserver la diversité génétique (2.5).

L'organisation de groupe et les réseaux associés aux coopératives de production et de commercialisation, les groupes d'entraide et l'agriculture paysanne, soutenue par la communauté, présentent de multiples avantages quant aux objectifs d'élimination de la faim et de transformation des systèmes alimentaires. Selon Kitchman (2019), les apports clés de ces initiatives à cet égard sont :

- un contrôle local et social renforcé des systèmes alimentaires ;
- des circuits commerciaux plus courts ;
- un plus grand pouvoir de négociation pour négocier de meilleurs prix et remédier aux défaillances du marché - défaillances qui se reflètent dans la détérioration des termes de l'échange ;
- une réponse aux défaillances de politiques publiques qui négligent l'agriculture ;
- une approche reposant sur l'agroécologie, plus respectueuse de la biodiversité et favorisant une plus grande utilisation de méthodes de production à faibles inputs et à faibles émissions de carbone ;
- des systèmes de production et d'exploitation plus diversifiés ;
- la possibilité d'ajouter de la valeur aux matières premières primaires ;
- la réduction des coûts grâce à la mise en commun des ressources et aux économies d'échelle ;
- le réinvestissement productif et la distribution équitable des excédents ;
- des effets multiplicateurs locaux qui favorisent le développement des entreprises et des communautés.

Il existe un intérêt croissant pour le rôle que peuvent jouer les entreprises et les entrepreneurs de l'ESS dans une transformation des systèmes alimentaires qui permettrait de résoudre les contradictions et les déséquilibres qui rendent ces derniers non durables. Des études de cas européennes suggèrent qu'une caractéristique transversale des initiatives de l'ESS est l'objectif de traiter les questions sociales et environnementales dans un territoire spécifique d'une manière qui lie étroitement entrepreneuriat et développement local. Contrairement à ce qui est le cas dans les modèles agro-industriels, les « clients » ne sont pas ici de simples consommateurs mais des parties prenantes ; ils sont plus impliqués et ont un plus grand sens des responsabilités. Des approches très différentes sont adoptées : dans certains cas, des innovations, comme l'upcycling et une optimisation de l'usage des ressources pour réduire le gaspillage alimentaire ; dans d'autres, la préservation de la tradition, par exemple via une agriculture à faibles inputs externes et une sensibilisation visant à promouvoir les liens directs entre l'agriculteur et le consommateur et la consommation d'aliments frais (Costantini et al. 2019).

Les réseaux de commerce équitable et d'alimentation alternative qui relient les producteurs et les consommateurs peuvent présenter de multiples avantages en termes de stabilité et de niveau des prix des producteurs, de valeur ajoutée, d'égalité des sexes, d'agroécologie, d'aliments nutritifs, de soutien communautaire, de partage des risques et des bénéfices et de résilience. Composé de 1.880 organisations de producteurs certifiées Fairtrade, le mouvement du commerce équitable concerne 1,9 million d'agriculteurs et de travailleurs dans 71 pays (Fairtrade International 2021). Au-delà du soutien apporté aux agriculteurs par la fixation d'un prix minimum qui préserve les producteurs lorsque les prix des produits sont bas, les acheteurs versent également une prime supplémentaire par rapport au prix de vente que les coopératives peuvent utiliser pour des projets d'infrastructure et de développement social. Ces dernières années, Fairtrade International a estimé le montant annuel total moyen de cette prime à plus de 200 millions de dollars US (Fairtrade International, n.d.). Les jardins communautaires urbains et les coopératives agricoles familiales et autres ont également joué un rôle dans l'approvisionnement des résidents des quartiers en aliments nutritifs et abordables pendant la pandémie de COVID-19 (Azevedo Fonseca et al. 2020).

Le mouvement de l'agroécologie, qui applique des concepts et des principes écologiques, sociaux et démocratiques dans la conception et la gestion de systèmes agricoles et alimentaires durables, a connu une croissance rapide de diverses formes de partenariats locaux solidaires pour l'agroécologie (FAO 2018). Ces partenariats - qui impliquent principalement l'agriculture paysanne, soutenue par la communauté, et au sein de laquelle les risques et les bénéfices de l'activité agricole sont partagés par le biais d'un accord contraignant à long terme - incluent également certains types de marchés de producteurs et de coopératives de production et de commercialisation. Des données provenant de 27 pays indiquent que plus de deux millions de consommateurs, 12.000 groupes et 16.000 exploitations agricoles sont impliqués dans ce mouvement à travers le monde, avec une concentration de la grande majorité des groupes et des consommateurs en Chine, en Italie, en France et aux États-Unis (Urgenci 2021).

Les éléments ci-dessus façonnent un modèle agroécologique centré sur les personnes qui contraste fortement avec le système industriel dominant d'agriculture et de consommation alimentaire. Ce système industriel implique des chaînes de valeur contrôlées par de grandes entreprises, une agriculture à forte intensité de carbone et inputs externes, un transport international des produits sur de longues distances, une agriculture fortement subventionnée dans de nombreuses nations riches et des niveaux élevés de pertes et de gaspillage alimentaires (CFS 2014)

Plusieurs OEESS et réseaux actifs majeurs dans le domaine de l'agroécologie favorisent une approche multifacette du développement local qui met l'accent sur les droits fonciers et l'accès aux autres ressources économiques ; sur une réforme agraire redistributive ; sur le commerce équitable ; sur l'éducation et la formation populaires ; sur l'accès à des services sociaux publics ; sur l'organisation collective ; sur la mobilisation sociale ; et sur le rôle clé des connaissances locales, de la production de semences et d'aliments, d'un commerce local et de l'élaboration de politiques publiques au niveau local (voir encadré 2.1). Le concept de souveraineté alimentaire rend compte de cette approche holistique d'un système alimentaire sain, éthique et juste (Nyéléni 2007). Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO 2014) :

“ *La souveraineté alimentaire ... reconnaît que le contrôle du système alimentaire doit rester entre les mains des agriculteurs, pour qui l'agriculture est à la fois un mode de vie et un moyen de produire de la nourriture. Elle reconnaît également la contribution des populations autochtones, des éleveurs, des habitants des forêts, des travailleurs et des pêcheurs au système alimentaire. Elle garantit que les aliments sont produits d'une manière culturellement acceptable et en harmonie avec l'écosystème dans lequel ils sont produits. C'est ainsi que les systèmes traditionnels de production alimentaire ont régénéré leurs sols, leur eau, leur biodiversité et leurs conditions climatiques depuis des générations.* ”

Bien que les avantages en soient évidents, la transition vers un système agroécologique nécessite un soutien en termes de politiques publiques et un soutien institutionnel larges liés, par exemple, à des marchés publics « verts » et socialement responsables (Tepper et al. 2020), à des technologies appropriées et à des financements abordables, ainsi qu'à des mécanismes de commerce équitable et de certification qui augmentent les revenus des agriculteurs. Il est également nécessaire de disposer d'organisations et de réseaux militants forts, ainsi que d'un pouvoir de négociation et d'une influence accrue qui découlent de l'action collective et de la participation à la conception et à la mise en œuvre des politiques publiques (Agarwal 2014, Partalidou et Anthopoulou 2019, Yi et al. 2019).



© Freepik

Encadré

2.1



Adopter une approche holistique : le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST) et l'Association pour les Fermes Sarva Seva (ASSEFA)

Le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST) au Brésil et l'Association des fermes Sarva Seva (ASSEFA) en Inde illustrent l'importance d'une approche multifacette du développement rural..

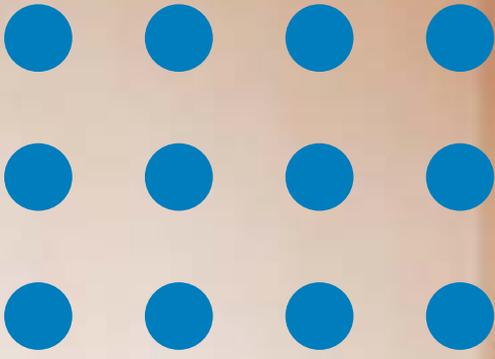
Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra, MST)

Grâce aux occupations de terres légitimées par la Constitution de 1988, le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST) a étendu la couverture de l'ESS dans de vastes zones rurales du Brésil. On estime que près de 450.000 personnes ont accédé à la terre grâce à ce mouvement. En 2009, le MST était actif dans 2.000 implantations, 160 coopératives et 140 entreprises agroalimentaires. Au fil du temps, l'organisation a adapté et diversifié son approche, passant des méthodes agricoles conventionnelles à l'agroécologie et aux systèmes agricoles multifonctionnels, et promouvant différents types de pratiques coopératives en fonction des circonstances et des préférences des agriculteurs. Elle a également élargi son approche en matière d'éducation et de formation rurales, étendant son champ d'action au-delà des limites des campements et des implantations pour promouvoir l'éducation par le biais du système public. L'accès au marché a été étendu via le système des marchés publics et les circuits de commerce équitable reliant les agriculteurs et les consommateurs urbains. Pour réduire la dépendance vis-à-vis des financements extérieurs, le MST a développé des sources de financement autonomes par le biais de coopératives, notamment de crédit, et d'entreprises agroalimentaires. Dans le domaine de l'agroécologie, le MST a créé, par exemple, la coopérative BioNatur, qui est devenue, en une décennie, le plus grand producteur de semences biologiques d'Amérique latine.

L'Association pour les Fermes Sarva Seva (Association for Sarva Seva Farms, ASSEFA)

Concentrée principalement dans l'État indien de Tamil Nadu, ASSEFA s'est développée en 50 ans pour devenir un réseau d'environ 10.000 villages ASSEFA, impliquant quelque cinq millions de personnes. L'unité d'organisation de base est constituée par les groupes d'entraide de femmes, initialement formés dans le but d'accéder au microcrédit. Nombre de ces groupes sont actifs dans la production laitière, la culture et la production de semences, entre autres activités. Les groupes d'entraide sont formellement organisés en une structure juridique - Sarvodaya Mutual Benefit Trusts - qui permet aux femmes d'avoir des droits de propriété dans la principale institution de microfinance d'ASSEFA. En 2018, ASSEFA comptait 160 organisations communautaires, dont 113 fiducies de prestations mutuelles, neuf fiducies d'éducation pour la gestion des écoles et cinq organisations de transformation du lait. Le champ d'action d'ASSEFA, qui adopte une approche holistique de la réduction de la pauvreté fondée sur les principes gandhiens de Sarvodaya (progrès de tous) et de Gram Swaraj (villages autonomes), s'étend bien au-delà de l'accès aux ressources économiques et touche également à la santé et aux droits des femmes en matière de contraception, aux moyens de lutte contre les normes patriarcales, à l'éducation, à la plantation d'arbres, aux énergies renouvelables, à l'accès à l'eau et à un logement adéquat, à la culture et à la spiritualité. L'expérience d'ASSEFA, tout comme celle du MST, illustre également l'importance des structures fédérées ou verticalement intégrées dans lesquelles une organisation faîtière fournit non seulement un soutien direct aux entités de base, mais assure également l'interface avec les institutions des secteurs public et privé afin de mobiliser des ressources et d'influencer les politiques publiques.

Sources : Pour MST : Carter 2010; Meek et al. 2019; Tarlau 2015. Pour ASSEFA: ASSEFA 2021, Poirier and Loganathan 2019. Les citations complètes se trouvent dans la section Références.



3. SANTÉ ET ÉDUCATION POUR TOUS (ODD 3 ET 4)



ODD 3

Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tout âge



ODD 4

Assurer une éducation de qualité, inclusive et équitable, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous

Que ce soit par la fourniture directe de services ou en agissant sur les déterminants sociaux et politiques de la santé et de l'éducation, l'ESS peut jouer un rôle clé dans la réalisation des ODD 3 et 4, qui visent à garantir une vie saine pour tous, une éducation inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

L'activité de l'ESS est souvent centrée sur la fourniture de services liés à la santé, aux soins, à l'éducation et à la formation. Une enquête sur les OEESS de huit pays (dont l'Australie, le Canada et six pays européens) a révélé que celles qui s'occupent de santé et d'éducation/formation représentaient respectivement 26 et 21 % du total (Buckingham et Teasdale 2013). Les coopératives, les associations, les mutuelles, les organisations professionnelles et les fondations ont une longue histoire dans ce domaine. En Indonésie, par exemple, l'organisation professionnelle musulmane, Muhammadiyah, gère plus de 5 000 établissements d'enseignement et plusieurs centaines de cliniques médicales et d'hôpitaux à but non lucratif (Muhammadiyah, n.d.). Les coopératives pharmaceutiques et de santé représentent 21 % des parts de marché en Espagne et 18 % en Belgique (Karakas 2019).

Dans des contextes où les politiques d'austérité qui ont affecté le financement des ONG et les gouvernements sous-traitent les services sociaux, de nombreuses ONG ont opéré une transition vers des activités génératrices de revenus, et de nouvelles formes de coopératives multipartites ou sociales ont émergé. Par conséquent, l'éventail des entreprises sociales opérant dans ce domaine s'élargit rapidement (Fonteneau et Pollet 2019, Novkovic 2019).

Services de santé

C'est notamment le cas des services de santé et de soins dans des contextes de réforme de l'État-providence et de vieillissement des populations (Roelants et Salvatori 2018), ainsi que de demande croissante de services de garde d'enfants. Dans le monde, on estime que 100 millions de ménages ont accès aux soins de santé par le biais de 3 300 coopératives de santé dans 76 pays (NU 2019a). Entre 2007 et 2017, la part de marché du secteur mondial de l'assurance mutuelle et coopérative, qui couvre des risques comprenant la maladie, le handicap, l'infirmité et le décès, est passée à 26,7 % en 2017 (ICMIF



2019). Dans plusieurs pays, les mutuelles de santé jouent un rôle actif pour assurer le fonctionnement du système de protection sociale et fournir des services sociaux et sanitaires supplémentaires. L'Association Internationale de la Mutualité compte des membres dans 28 pays d'Europe, d'Amérique latine, d'Afrique et du Moyen-Orient, au service de quelque 240 millions de personnes (AIM, n.d.).

De nombreuses coopératives ont récemment étendu leurs activités en réponse à la pandémie de COVID-19. Les coopératives sanitaires et pharmaceutiques d'Inde, d'Espagne, de France et de Turquie, par exemple, ont adopté des mesures comprenant la formation de personnes à la prévention, le lancement de campagnes de sensibilisation du public, la distribution d'équipements de protection pour les travailleurs de première ligne, et une collaboration étroite avec le système de santé publique pour la prise en charge des patients atteints de la COVID-19 (ILO 2020a). L'éventail des initiatives prises par différents types d'OEESS dans plusieurs pays d'Asie est illustré dans l'encadré 3.1

Encadré

3.1

ESS et COVID-19

Parmi les multiples réponses des OEESS à la pandémie de COVID-19 en Chine, en Indonésie, au Japon, en Malaisie, aux Philippines et en République de Corée, on peut citer les suivantes

- Protéger la production alimentaire des petits exploitants et maintenir la chaîne de valeur alimentaire en vie grâce à des échanges directs de coopérative à coopérative (coopératives agricoles aux Philippines), en répondant à la demande des consommateurs qui passent plus de temps à domicile (coopératives de consommateurs, Japon ; Good Food Community, Philippines), et en utilisant le pouvoir d'achat des coopératives pour soutenir les régions les plus touchées (coopératives rurales d'approvisionnement et de commercialisation, Chine).
- Réorienter la production vers le matériel médical, tel que les désinfectants pour les mains et les masques de protection, et les distribuer aux populations à haut risque, notamment aux travailleurs de première ligne, comme ceux du secteur de la santé (Die & Mold Industry Cooperative et iCOOP, République de Corée) ;
- Fournir un accès gratuit au pré-dépistage de la COVID-19, au dépistage rapide et aux soins hospitaliers aux plus démunis, et construire des établissements de soin provisoires (Fondation Dompét Dhuafa, Indonésie) ;
- Travailler avec des partenaires communautaires pour répondre aux besoins croissants créés par les fermetures d'écoles, les écoles élémentaires étant utilisées pour fournir des paniers-repas aux enfants défavorisés (ZEN-NOH au Japon et iCOOP en République de Corée).
- Fournir des services de consultation et des prêts à faible taux d'intérêt aux membres qui sont touchés par la COVID-19 (Rokin Labour Bank, Japon).
- Créer des campagnes de collecte de fonds pour les opérations de secours liées à la COVID-19 et soutenir les OEESS (fondations et entreprises sociales, Malaisie), ou fournir à la fois un financement pour les programmes de secours du gouvernement et un financement solidaire pour les coopératives (organisation coopérative faïtière de Malaisie, ANGKASA).
- Promouvoir des formes alternatives de financement, notamment par le biais de fondations, pour soutenir les efforts des coopératives et autres entreprises de l'ESS, y compris par le biais de fonds spécifiques pour répondre aux besoins de leurs travailleurs, entreprises et communautés (République de Corée).

Source: ILO 2021b

Le rôle des entreprises sociales et des programmes communautaires s'est accru dans les pays où les gouvernements réforment les systèmes de protection sociale. Cela se reflète dans des contextes nationaux spécifiques en Afrique et en Europe :

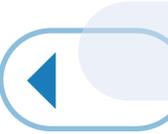
- L'Éthiopie, le Ghana, le Kenya et le Rwanda ont mis en place des régimes d'assurance maladie à base communautaire (CBHI) pour étendre la couverture sanitaire. Comme dans le cas du Rwanda, l'expansion rapide de ces régimes peut considérablement étendre la couverture à des populations jusque-là mal desservies, mais peut également entraîner un écart croissant entre les dépenses et les recettes (SPARC 2021).
- En Afrique francophone, le Programme d'Appui aux Stratégies Sociales (PASS, n.d.) vise à étendre la couverture universelle de santé par le biais des mutuelles et à soutenir les programmes de coopération de l'État avec le secteur informel, qui représente 80 % de la population dans cette région.
- En Espagne, l'ESS représente 43,5 % de l'offre totale de services de soins impliquant des enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées et des malades chroniques (Martínez Martín et al. 2019). Au Royaume-Uni, pendant la pandémie de COVID-19, plus de 30 % de l'ensemble des services de soins infirmiers communautaires et autres services de la National Health Services ont été fournis par des entreprises sociales (UNECE 2020).

Les modèles contemporains de protection sociale dans plusieurs pays africains, dont le Ghana, le Rwanda et le Burkina Faso, ont vu les mutuelles de santé communautaires émerger comme des partenaires importants du gouvernement pour faciliter l'accès aux soins de santé. Dans ce contexte, les organisations communautaires, organisées en réseaux ou en fédérations, fournissent des services cruciaux tout en étant soutenues techniquement et financièrement par les institutions publiques dans le cadre d'une stratégie nationale (Fonteneau 2015). En pleine expansion depuis les années 1990, ces organisations ont permis d'étendre les services de santé aux populations du secteur informel et aux agriculteurs.

Dans la perspective d'atteindre les objectifs de santé et d'éducation pour tous, une question clé est de savoir si le rôle croissant de l'ESS dans ces secteurs fait partie intégrante des efforts du gouvernement pour renforcer l'État-providence et la politique sociale par le biais de partenariats avec l'ESS, ou s'il s'agit d'une réaction aux politiques et réformes associées à l'austérité et à la réduction du rôle de l'État.

Dans de nombreux pays, les OEES opèrent dans le contexte de systèmes de protection sociale déjà bien développés ou en développement - c'est le cas par exemple du Costa Rica, de l'Uruguay, de la République de Corée, du Rwanda, du Burkina Faso et du Québec, du Canada, de la France et de l'Italie où les entreprises sociales, les ONG ou les organisations communautaires sont considérées comme des partenaires clés du gouvernement pour élargir les services et atteindre les personnes mal desservies.

Cette situation contraste avec celles où les incitations et les réglementations gouvernementales ont élargi le rôle des entreprises sociales, y compris les nouvelles formes de coopératives sociales, à la fourniture de services sociaux, mais souvent dans des contextes de programmes d'austérité qui limitent les dépenses sociales. Les implications de ces évolutions pour la fourniture de services sociaux peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre, comme le montre le cas de l'Europe (Borzaga et al. 2020). Les entreprises sociales dans les pays où l'offre de services sociaux est traditionnellement faible et où l'engagement civique est fort - comme en Grèce et au Portugal - ont comblé d'importantes lacunes dans la couverture et ont ensuite diversifié leurs activités pour répondre aux besoins et aux demandes de la communauté. Les pays dotés d'un État-providence plus développé, comme le Danemark et le Royaume-Uni, se sont tournés vers les entreprises sociales pour remplacer les prestations publiques directes, en sous-traitant les services. Des pays comme la Bulgarie, la République tchèque et la Hongrie, dont le secteur public et les traditions associatives sont relativement faibles, se sont tournés vers les entreprises sociales pour répondre aux besoins des groupes défavorisés. Enfin, des pays comme la Belgique et la



France, où le secteur associatif est bien développé et entretient des relations étroites avec le secteur public, ont vu des ONG passer du statut d'organisations à but non lucratif à celui d'entreprises sociales afin de diversifier leur base de revenus en s'engageant dans des activités commerciales..

Malgré le recours à l'entreprise sociale au sein des systèmes de protection sociale, les preuves des impacts réels et des performances comparées aux autres secteurs sont souvent limitées. Un bilan de la recherche sur les répercussions sur la santé dans les économies avancées a révélé une série de retombées favorables à la santé physique et mentale. Les bénéfices liés aux déterminants sociaux de la santé sont également apparents : développement des compétences, employabilité, autonomie et estime de soi, réduction de la stigmatisation, notamment des groupes marginalisés, capital social et amélioration des comportements de santé. Néanmoins, rien ne démontre à l'heure actuelle une meilleure performance par rapport aux initiatives équivalentes du secteur public (Roy et al. 2014)

Formation et apprentissage

Le rôle de l'ESS dans le domaine de l'éducation et de l'apprentissage est pluriel. Le regretté Paul Singer, ancien Secrétaire National de l'Economie Solidaire du Brésil, a souligné non seulement le rôle clé de l'éducation et de la formation dans le développement de l'ESS, mais aussi la nécessité d'un système de connaissances impliquant une formation à la fois technique et axée sur les valeurs (Singer 1996). Des aspects très différents de l'éducation liée à l'ESS jouent toutes un rôle important. Ils comprennent :

Éducation coopérative : l'un des sept principes coopératifs fondamentaux concerne l'éducation, la formation et l'information : " Les coopératives proposent des formations à leurs membres, à leurs représentants, à leurs gestionnaires et à leurs employés afin que ceux-ci puissent contribuer efficacement au développement de leur coopérative. Elles sensibilisent par ailleurs le grand public, en particulier les jeunes et les décideurs, à la nature et aux vertus de la coopération. (ACI, n.d.)"

L'éducation populaire : elle se définit par l'accent mis non seulement sur les connaissances et les compétences, mais aussi sur les valeurs, les alternatives sociétales et économiques, et l'éducation dans le cadre d'un processus d'émancipation. L'alphabetisation des adultes, l'apprentissage de l'intérêt et de l'importance des connaissances indigènes et locales, l'action collective et l'émancipation des femmes sont des aspects essentiels (Valadez et al. 2019).

L'éducation formelle : tant par la gestion directe d'établissements d'enseignement que par le plaidoyer et la participation au processus politique, l'ESS a joué un rôle important dans l'intégration des personnes défavorisées dans les systèmes d'enseignement primaire, secondaire et supérieur et dans le développement des infrastructures scolaires publiques, en particulier dans les zones rurales. Grâce au plaidoyer et aux partenariats, des initiatives ont vu le jour dans plusieurs pays où l'ESS fait désormais partie du programme des écoles, des collèges et des universités.

Enseignement technique : Un nombre croissant d'OEESS proposent une éducation et une formation associées aux aspects techniques de la production, du marketing et de la gestion. Si cela a longtemps été évident dans des secteurs ou domaines tels que l'agriculture et la finance, les coopératives et autres OEESS s'engagent dans l'éducation et l'apprentissage en relation avec les développements dans le domaine des technologies de l'information, des industries à forte intensité de connaissances et des plateformes numériques (ACI 2018). Les entreprises sociales deviennent des fournisseurs clés de ces services, remplaçant dans certains cas le rôle joué jusqu'à présent par les ONG dépendantes des subventions. Les universités et les écoles de commerce de nombreux pays proposent des formations liées à l'ESS (Socioeco.org, n.d.).

Un domaine dynamique d'implication des OEESS dans de nombreux pays concerne actuellement la formation associée à l'insertion professionnelle. Tout comme les gouvernements ont cherché à impliquer les OEESS en tant que partenaires dans la fourniture de services de santé, la même dynamique opère en ce qui concerne les politiques d'accès au marché du travail. À la suite de la crise financière asiatique de 1997 et de la crise financière mondiale de 2007-2008, les gouvernements de nombreux pays se sont tournés vers les OEESS pour résoudre les problèmes de chômage par la formation et l'insertion professionnelle.





Les entreprises sociales d'insertion professionnelle (ESI) existent pour fournir des emplois aux personnes en situation de handicap et à d'autres groupes défavorisés, y compris les chômeurs de longue durée (Defourny et al. 2019). Alors que l'ampleur et la diversité des flux migratoires internationaux augmente, certains gouvernements locaux, notamment au Canada et en Europe, se tournent vers les ESI comme moyen d'intégration des migrants (UNRISD 2020, Franco 2019). La mission des ESI est d'employer directement ou de réintégrer des personnes sur le marché du travail et dans la société par le biais d'une activité productive. Au cours des deux dernières décennies, les ESI ont été de plus en plus reconnues dans de nombreux pays, et elles constituent désormais un axe majeur des politiques de promotion de l'entreprise sociale (Nyssens 2006, Cooney 2016).

La formation associée aux ESI fait partie du domaine d'apprentissage beaucoup plus vaste qu'est l'éducation à l'innovation sociale. Comme cela s'est produit pour la formation à l'entrepreneuriat, ce domaine est appelé à se développer considérablement à l'avenir (Kalemaki et al. 2019). L'un des principaux défis est de savoir si ce domaine va se concentrer strictement sur les rendements de l'innovation sociale, la réponse aux besoins et l'amélioration des capacités ; ou s'il va également mettre l'accent sur l'effet transformateur et émancipateur de l'innovation sociale, qui produit de nouveaux rapports sociaux et favorise l'émancipation sociopolitique et la gouvernance démocratique et de réseau, qui peuvent favoriser le changement social (Kalemaki et al. 2019, Moulaert et al. 2017). L'éducation à l'innovation sociale, en retour, nécessite le soutien du système éducatif formel. Un enseignement de base généralisé sur la protection sociale solidaire et l'économie sociale dans les écoles élémentaires et secondaires peut façonner des comportements de toute une vie propice au développement de l'ESS.



L'importance de l'éducation et de la formation pour le développement de l'ESS concerne non seulement les acteurs de l'ESS mais aussi la sphère publique. Pour créer un environnement politique favorable à l'ESS, il faut accorder une attention considérable à la sensibilisation et au transfert de connaissances chez les décideurs et les fonctionnaires. Il s'agit d'une caractéristique importante du développement de l'ESS, par exemple, au niveau national au Brésil et en Corée du Sud, au niveau régional dans l'Union européenne et au niveau international via des forums et plateformes de partage des connaissances comme l'Académie ESS de l'OIT, le GSEF (Forum mondial de l'économie sociale et solidaire) et des plateformes numériques comme socioeco.org.

Les liens entre l'ESS et l'éducation vont au-delà des enseignements spécifiques sur ce secteur, et au-delà des formations à destination des acteurs de l'ESS. L'ESS doit être incluse dans tous les domaines de l'éducation afin que les étudiants à tous les niveaux d'enseignement en prennent connaissance, dans les études de droit, de gestion, d'économie, de commerce et de sciences sociales. Les approches de l'éducation à l'ESS devraient donc être transversales et participer à l'effort de transmission du projet de l'ESS. Cela permettrait de diffuser les principes de l'ESS dans l'ensemble de l'économie traditionnelle et de les faire comprendre par les citoyens. Cette approche résonne avec les initiatives actuellement en cours pour garantir que les systèmes et les programmes d'enseignement soient transformés afin de préparer les étudiants à faire face aux grands défis environnementaux, économiques et sociaux. L'OCDE (OECD 2018), par exemple, expose une vision commune dans laquelle les étudiants apprennent à :

“...abandonner la notion selon laquelle les ressources sont illimitées et sont là pour être exploitées ; ils devront valoriser la prospérité commune, la durabilité et le bien-être. Ils devront être responsables et responsabilisés, en plaçant la collaboration au-dessus de la division, et la soutenabilité au-dessus du gain à court terme.... L'éducation doit faire plus que préparer les jeunes au monde du travail ; elle doit doter les étudiants des compétences dont ils ont besoin pour devenir des citoyens actifs, responsables et engagés

Face à un monde de plus en plus volatile, incertain, complexe et ambigu, l'éducation peut faire la différence entre des personnes qui relèvent les défis auxquels elles sont confrontées et celles qui se laissent faire. Et dans une ère caractérisée par une nouvelle explosion des connaissances scientifiques et par un éventail croissant de problèmes sociétaux complexes, il convient que les cursus scolaires continuent d'évoluer, peut-être de manière radicale



4. VERS L'ÉGALITÉ (ODD 5 ET 10)



ODD 5

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



ODD 10

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Les ODD 5 et 10 abordent directement la question de l'inégalité, qui est devenue un enjeu politique majeur à l'échelle mondiale, notamment à la suite de la crise financière mondiale de 2007-2008 et pendant la pandémie de COVID-19. Si la lutte contre les inégalités est au cœur de l'Agenda 2030, elle a néanmoins été identifiée comme l'un des domaines où les progrès sont particulièrement faibles (UN 2021). Les données relatives à la répartition des revenus en 2021 indiquent qu'au sein de la population mondiale, les 50% les plus pauvres ne perçoivent que 8% des revenus mondiaux, tandis que les 10% des plus riches en perçoivent 52%. La répartition mondiale des richesses est encore plus inégalitaire, puisque les 50% les plus pauvres ne possèdent que 2% de la richesse nette totale, alors que la moitié la plus riche en possède 98%. Selon le rapport sur les inégalités dans le monde (WIL 2022), les multimillionnaires mondiaux, soit les 1% les plus riches, ont accaparé 38% de toutes les richesses supplémentaires accumulées depuis le milieu des années 1990, tandis que les 50% les plus pauvres n'en ont accaparé que 2%. L'année 2020 a marqué la plus forte augmentation jamais enregistrée de la part de la richesse détenues par les milliardaires du monde, selon le rapport

À travers l'emploi et l'amélioration de l'accès aux services économiques et sociaux, l'ESS est bien placée pour s'attaquer aux multiples formes d'inégalités « horizontales », liées à l'ethnicité, à la race, à la religion, au sexe et à l'âge, ainsi qu'aux inégalités « verticales », liées au revenu et à la richesse. L'ODD 10 attire également l'attention sur la situation des migrants et des personnes déplacées de force de leur pays d'origine (10.7). Il s'agit là aussi d'un domaine dans lequel l'ESS est de plus en plus active (ILO 2020b).

En outre, le rôle de l'ESS par rapport à la citoyenneté active et à la participation au processus politique signifie qu'elle peut s'engager de manière proactive dans le type de réforme politique requis par l'ODD 10 pour lutter contre la discrimination et adopter des politiques fiscales, salariales et de protection sociale permettant de parvenir progressivement à une plus grande égalité (10.3, 10.4). Mais la réalisation de l'objectif consistant à ne laisser personne de côté dépend non seulement de la capacité des personnes défavorisées à renforcer leurs compétences et les institutions de soutien, mais aussi de la limitation de l'extrême concentration des revenus, de la richesse et du pouvoir entre les mains de quelques-uns ou de groupes particuliers.



Une économie de services à forte intensité de main-d'œuvre et centrée sur les personnes

La façon dont l'ESS est liée à l'objectif de réduction des inégalités va bien au-delà des avantages matériels et des dimensions sociopolitiques de l'émancipation ; cela concerne également la manière dont l'ESS influe sur les dimensions systémiques liées aux modèles de croissance économique et aux politiques publiques

Des recherches récentes ont identifié les principaux facteurs structurels d'inégalité liés à la croissance économique, à la relation capital-travail et à l'avenir du travail. Des inquiétudes se sont fait jour quant au fait que l'augmentation rapide des inégalités serait désormais une caractéristique structurelle du capitalisme contemporain, en partie due à des politiques fiscales qui favorisent les entreprises et les élites fortunées, à la financiarisation et à la capacité du capital à se substituer au travail, notamment dans le contexte de l'évolution technologique (Piketty 2014)..

L'ESS propose une issue à cette situation. Une économie et une société inclusives et plus justes dépendront considérablement de l'expansion de secteurs à plus forte intensité de main-d'œuvre, non seulement dans des domaines traditionnels tels que l'agriculture, mais aussi dans ce que l'on a appelé une économie de la qualité et du service, où les soins, l'artisanat et la culture assument un rôle de plus en plus important (Jackson 2018, Jackson et Victor 2018, Jackson 2017). L'ESS est structurellement orientée vers une telle économie via des domaines tels que la finance sociale, les industries culturelles et la fourniture de services de santé, de soins et autres services « de proximité » (Laville et Nyssens 2000). La notion de service, impliquant des organisations ancrées dans la communauté, en phase avec la nature et renforçant les capacités des travailleurs, des producteurs et des citoyens, représente une vision très différente de l'entreprise par rapport à celle des firmes qui se concentrent sur la maximisation des profits, la primauté des actionnaires et l'activité spéculative.

Une telle transition dépendra également de changements dans les politiques publiques et la gouvernance visant à réaffecter les dépenses et les investissements publics vers l'ESS et la fourniture de services sociaux, à renforcer la participation des travailleurs et des producteurs aux processus décisionnels, à défendre le droit au travail et d'autres droits du travail, et à passer de régimes fiscaux régressifs à des régimes progressifs. L'accent mis, au sein de l'ESS, sur la gouvernance participative et la citoyenneté active signifie que les parties prenantes de l'ESS peuvent jouer un rôle important dans les coalitions d'acteurs sociétaux et politiques nécessaires pour apporter de telles améliorations.

Renforcer l'autonomisation des femmes

Au 20^e siècle, la persistance de l'inégalité entre les sexes est une anomalie. Malgré des décennies de lutte et d'éducation, l'exclusion sociale, la discrimination et la violence à l'égard des femmes et des filles persistent. Même avant la pandémie de COVID-19, les femmes passaient en moyenne 2,5 fois plus d'heures que les hommes à effectuer des travaux domestiques non rémunérés, et le salaire moyen d'une femme pour un poste équivalent reste inférieur à celui de ses homologues masculins. La pandémie a exacerbé les principaux aspects de l'inégalité entre les sexes, les femmes assumant une part disproportionnée de l'accroissement du travail de soins à domicile et des pertes d'emploi. En outre, la violence à l'égard des femmes et des filles s'est intensifiée et, bien qu'elles soient en première ligne des efforts menés pour le traitement et le rétablissement des malades, leurs droits, leurs priorités et leur potentiel de leadership ne sont trop souvent pas explicitement pris en compte (NU 2021).

De par l'accent qu'elle met tant sur l'autonomisation économique que sur l'autonomisation sociopolitique, l'ESS peut jouer un rôle important dans la réalisation de plusieurs cibles de l'ODD 5. Les OEES permettent aux femmes d'accéder à un revenu durable et d'acquérir des compétences ainsi que la capacité de se constituer en réseaux. L'acquisition de nouvelles compétences grâce à la formation et au mentorat améliore l'employabilité des femmes. En outre, par rapport aux entreprises conventionnelles, les OEES ont tendance à être plus inclusives : elles accueillent des femmes initialement défavorisées et vulnérables qui risquent d'être exclues du marché du travail traditionnel (voir encadré 4.1).

Encadré

4.1

Lutter contre l'extrême vulnérabilité et la discrimination

Au-delà de l'emploi et des services financiers pour les femmes à faibles revenus, les OEES ciblent les jeunes et les formes extrêmes de vulnérabilité et de discrimination, comme le montrent les cas suivants

Brésil : La Société Amiga e Esportiva do Jardim Copacabana (SAEC) est une OEES qui travaille à l'amélioration de l'offre de services publics pour les résidents pauvres de São Paulo. En 2017, elle avait 30 accords avec les conseils municipaux. Elle gère également une école gratuite et propose des cours pour préparer les jeunes au marché du travail (Atados n.d.).

Inde : Sheroes Hangout est un café et une communauté gérés par des survivantes d'attaques à l'acide. Le café génère des fonds pour soutenir la campagne Stop Acid Attacks, soutient le développement des compétences des survivantes d'attaques à l'acide et leur offre un emploi dans le café (Kumar 2021).

Italie : La coopérative sociale BeFree, située à Rome, propose des services, des actions militantes, des formations, et elle mène des activités de sensibilisation pour lutter contre la violence à l'égard des femmes, la discrimination fondée sur le sexe et la traite impliquant des femmes migrantes (Beretta et al. 2020).

Tunisie : BEITY est une association qui fournit un hébergement, des conseils et une formation professionnelle pour l'insertion professionnelle aux femmes sans abri ainsi qu'aux victimes de discrimination et de violence domestique (Association Beity 2019).

États-Unis : Black Girls Code vise à donner aux filles de couleur les moyens de travailler dans les domaines des STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques) en leur faisant acquérir des compétences en programmation informatique et en technologie. L'organisation fait payer des frais minimes pour les cours et offre des bourses d'études par le biais de subventions et de parrainages (BGC. n.d.).

Les sources citées dans l'encadré se trouvent dans la section Références.



Les caractéristiques de l'ESS liées aux valeurs et pratiques collectives, à la confiance organisationnelle, au soutien mutuel et à la participation à la gouvernance permettent aux femmes de s'engager activement dans le processus de décision économique et de s'assurer que leur voix est entendue. La propriété collective implique également le partage des risques et renforce la stabilité financière, ce qui contribue à l'autonomisation économique

Les valeurs et principes fondamentaux de l'ESS liés à la justice sociale et distributive, ainsi qu'à la gouvernance démocratique et à la citoyenneté active, font de l'ESS une voie potentiellement importante vers l'égalité des sexes. L'ESS se prête particulièrement bien à l'« approche intersectionnelle » nécessaire à l'émancipation effective des femmes - une approche qui aborde simultanément les besoins fondamentaux, l'identité et la capacité d'action. Cela a été bien documenté dans le cas des femmes issues de groupes minoritaires victimes de discrimination et des populations réfugiées. Pour surmonter la vulnérabilité, il faut non seulement améliorer l'accès aux ressources, mais aussi aborder les questions d'identité liées au genre, à l'ethnicité, à la religion, à l'orientation sexuelle et à l'âge, ainsi que la capacité d'action pour faire face aux structures de pouvoir associées au patriarcat, à la xénophobie, à l'islamophobie et à l'homophobie (Fiddian-Qasmiyeh 2017).

Il est également important de cibler l'inclusion des femmes et des filles issues des milieux les plus défavorisés sur le plan socio-économique, comme les populations rurales pauvres et les populations déplacées de force. Les femmes constituent souvent la majorité des travailleurs et des utilisateurs associés à certains types d'OESS, notamment les groupes d'entraide, les groupes de sylviculture communautaires, les organisations communautaires mutuelles de santé et les associations de travailleurs domestiques et à domicile. Elles occupent également une place prépondérante dans les formes émergentes d'entreprises sociales, notamment les coopératives sociales, qui fournissent des services sociaux, des services de soins et autres services aux personnes (voir encadré 4.2).

Encadré

4.2



Diversité et inclusion au sein des OESS



© International Labour Organization



Les données pour l'Europe indiquent que la part des travailleuses dans les entreprises sociales est de 70% en Belgique et de 67% en France. En Italie, 61% des employés non saisonniers à temps partiel des coopératives sociales étaient des femmes, contre 47% dans les autres entreprises. Une vaste enquête sur les entreprises sociales de huit autres pays européens a révélé des niveaux élevés de diversité parmi le personnel et les dirigeants de ces entreprises. Ainsi, les femmes représentaient 59% des équipes de direction, 51% des conseils d'administration et 62% du nombre total d'employés ; et en moyenne, 40% des personnes employées étaient en situation de handicap physique ou psychologique, et 56% étaient issues de minorités ethniques (EN 2021). On estime que 47% des entreprises sociales britanniques sont dirigées par des femmes (Social Enterprise UK 2021).

La participation des femmes aux coopératives est importante dans plusieurs secteurs. Dans l'agriculture, où les femmes ont souvent été sous-représentées, leur nombre est en augmentation, notamment dans les régions d'Afrique et d'Asie où des coopératives plus autonomes ont vu le jour dans des contextes de libéralisation économique et politique. Dans certains pays, comme l'Inde et le Népal, la féminisation de l'agriculture s'est également traduite par une augmentation de l'agriculture de groupe impliquant les femmes à des niveaux variables de coopération et de mise en commun des ressources (Sugden et al. 2020). Des enquêtes portant sur différents types de coopératives dans trois pays d'Afrique de l'Est ont révélé que les femmes représentaient entre 30 et 42% des membres. Des variations significatives ont toutefois été signalées par secteur. En Tanzanie (République Unie de), on a constaté que l'adhésion des femmes aux coopératives primaires dans quatre régions était en moyenne de 20%, tandis que dans les coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC), le chiffre était de 43% (Majurin 2012). Globalement, la participation des femmes est particulièrement élevée non seulement dans les coopératives d'épargne et de crédit mais aussi dans les coopératives de vente au détail (Esim 2021).

Note : Les sources citées dans le texte de l'encadré se trouvent dans la section Références

L'emploi dans les OEES peut être particulièrement important pour les femmes issues de ménages à faibles revenus et qui sont confrontées à la discrimination sur le marché du travail et à des conflits entre travail et famille. Les OEES offrent souvent des possibilités de travail rémunéré qui peuvent être gérées parallèlement aux responsabilités liées au travail de soin non rémunéré. En outre, une grande partie de l'essor des entreprises sociales se concentre sur la fourniture de services de soins et de services sociaux qui ont un impact direct sur le bien-être des femmes. En allégeant la charge en matière de soins assumée par les femmes au sein du foyer, les centres de garde d'enfants de l'ESS, par exemple, peuvent faciliter la participation des femmes au marché du travail et à d'autres activités économiques.

La crise sanitaire contemporaine liée à la COVID-19 a eu de sérieuses répercussions sur le rôle de l'ESS en matière de soins. Alors que les besoins en matière de soins des personnes âgées ont augmenté et que les femmes ont dû assumer une part disproportionnée des responsabilités accrues en matière de soins au sein des foyers, l'emploi des femmes dans les centres de soins a diminué car les établissements ont dû fermer ou réduire leur prestation de services (UNECE 2020).

Nonobstant ces impacts, la tendance à long terme indique l'importance croissante des OEES dans la prestation de soins dans plusieurs pays. Au-delà de la prestation de services de soins, ces activités ouvrent des possibilités d'emploi rémunéré pour les femmes comme pour les hommes. Une augmentation du travail des femmes en matière de soins peut être utile si elle les aide à passer d'un travail de soins non rémunéré à un travail de soins correctement rémunéré. Souvent, les efforts des gouvernements visant à encourager l'intégration des femmes sur le marché du travail et le développement des entreprises n'accordent que peu d'attention à l'expansion des services de soins communautaires, sans parler des aspects de l'autonomisation liés à la nécessité de transformer des relations sociales et des normes culturelles oppressives (Verschuur et Calvão et al. 2018).

Les recherches menées ces dernières années ont mis en lumière le rôle de l'ESS – en particulier les coopératives, les nouvelles formes d'entreprises sociales et les groupes d'entraide - dans l'émancipation des femmes (voir encadré 4.3). Les coopératives ont renforcé l'autonomie économique des femmes, améliorant leur accès aux ressources économiques et aux marchés et augmentant leur productivité et leurs revenus grâce à la mise en commun des ressources, aux économies d'échelle, au partage des risques, à l'augmentation de leur pouvoir de négociation, au développement de leurs compétences, à la mise en réseau des coopératives et à l'accès aux structures de soutien du gouvernement et de la société civile. Des avantages évidents en termes d'amélioration des conditions de travail et de prestations sociales ainsi que de bien-être des enfants peuvent également être observés.

Si les recherches comparant les performances des OEESS et des entreprises à but lucratif en matière d'égalité des sexes et des cibles pertinentes des ODD sont rares, des études récentes apportent néanmoins un éclairage sur cette question. Au Québec, au Canada, où il existe une politique de garde d'enfants universelle à faible coût, le segment du système géré par des organisations à but non lucratif, qui représentent 35% des enfants gardés, a obtenu de meilleurs résultats que les centres à but lucratif sur une série d'indicateurs du développement de l'enfant (Fortin 2019). Une étude menée en Espagne a révélé que les OEESS présentaient des niveaux de participation féminine comparativement plus élevés et une ségrégation verticale par sexe plus faible, et qu'elles généraient des emplois plus résilients et plus stables ainsi que de plus grandes chances de plein emploi. Si la parité entre les sexes dans les postes supérieurs de direction était encore loin d'être atteinte, la proportion de femmes à ces postes était néanmoins nettement plus élevée dans les OEESS (Castro Núñez et al. 2020). Au Royaume-Uni, la situation dans les entreprises sociales, où on constate une quasi-parité des sexes au niveau des postes de direction, contraste avec celle des sociétés du FTSE100, dont 6% seulement sont dirigées par des femmes, et celle des PME, dont seules 18% sont majoritairement détenues par une femme (Social Enterprise UK 2021).

Étant donné que les femmes sont fortement représentées sur les marchés du travail de l'ESS et que les OEESS obtiennent souvent de meilleurs résultats, dans de nombreux pays, en termes d'écart de salaires et de représentation des femmes dans les postes de direction, l'ESS est bien placée pour promouvoir des principes et des pratiques inclusifs qui peuvent faire progresser l'égalité des sexes grâce à l'accent mis sur la solidarité et la mutualité (OECD, à paraître-b). Mais des défis majeurs subsistent, notamment :

- Le désavantage des femmes en termes d'actifs, d'éducation et de formation peut entraver leur accès aux ressources et marchés nécessaires pour établir, développer et maintenir en vie une organisation.
- Les femmes sont présentes dans des secteurs de l'agriculture, par exemple la production de fruits et légumes, où les exigences relatives à la propriété foncière et à l'investissement en capital peuvent être moins onéreuses, mais qui se situent à l'extrémité inférieure de la chaîne de valeur (Wanyama 2014).
- Même si les OEESS donnent une voix à leurs employés, la proportion de femmes au sein des structures de gouvernance et de direction de certaines organisations coopératives, par exemple les coopératives agricoles et de vente au détail, ne reflète pas la proportion de femmes parmi les membres (Schincariol McMurtry et McMurtry 2015, Esim 2021).
- Les politiques publiques et les recommandations visant à promouvoir l'équité entre les sexes doivent être élaborées avec soin, d'une manière qui prenne en compte les différences entre femmes selon le cadre géographique et institutionnel, ainsi que selon le revenu et l'origine ethnique. Des types de soutien très différents peuvent être requis par les différents sous-groupes (Conde Bonfil 2017)

Encadré

4.3

Autonomisation des femmes à travers les groupes d'entraide

Au cours des dernières décennies, les groupes d'entraide, généralement constitués de petits groupes de 10 à 20 femmes, se sont imposés comme un moyen important d'accéder à des financements et à d'autres ressources dans les pays en développement. En effet, l'échelle atteinte par ces groupes dans plusieurs pays et la diversification de leurs activités font d'eux un moyen important pour atteindre plusieurs ODD. Les objectifs et les activités des groupes d'entraide vont souvent bien au-delà de la micro-épargne et du micro-crédit. Ils sont devenus d'importants vecteurs d'accès aux services et de sensibilisation dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de la nutrition, de la formation professionnelle et de la lutte contre la violence domestique et la discrimination. Ils ont également servi à améliorer la gouvernance participative en mettant les ménages en relation avec les structures communautaires et les programmes gouvernementaux (Kumar et al. 2021). Dans plusieurs pays, ce changement d'échelle et cette diversification reflètent l'incorporation des groupes d'entraide dans les programmes gouvernementaux de réduction de la pauvreté. En Inde, par exemple, des millions de groupes d'entraide relient environ 50 millions de ménages au programme DAY-NRLM (Gouvernement indien, n.d.).

Dans la mesure où les femmes membres des groupes d'entraide participent à la prise de décisions relatives à l'accès aux ressources, aux droits et aux prestations au sein des communautés, ces femmes sont potentiellement plus « autonomisées » (Kumar et al. 2021, De Hoop et al. 2019, Gayatri et al. 2020). Cependant, des normes culturelles bien ancrées et d'autres facteurs limitent souvent les possibilités d'autonomisation des femmes. Cela a été constaté en ce qui concerne la capacité des plus pauvres parmi les pauvres à intégrer des groupes, le rôle des femmes dans la prise de décisions en dehors du groupe, la possession d'actifs et la réduction de la violence à l'égard des femmes. La recherche sur les impacts des services financiers de groupe dans le Sud révèle que les gains matériels sont plus évidents que ceux liés à l'autonomisation, comprise en termes de processus par lequel les personnes défavorisées acquièrent la capacité de faire des choix de vie stratégiques (Bali Swain et Garikipati 2021). Ces aspects ont trait à la participation et à l'action collective, y compris la possibilité de sortir de la routine quotidienne, de discuter de questions d'intérêt commun, d'interagir avec d'autres membres et d'autres parties prenantes, de gagner en confiance et d'exprimer clairement des intérêts. Ces aspects, à leur tour, sont essentiels pour permettre aux OEES et à leurs organisations intermédiaires de s'engager dans des activités de défense des droits et de participer efficacement au processus politique (UNRISD 2018a).

Note : Les sources citées dans le texte de l'encadré se trouvent dans la section Références.



5. TRAVAIL DÉCENT, INNOVATION ET CROISSANCE DURABLE (ODD 8 ET 9)



ODD 8

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



ODD 9

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Au cœur du changement de paradigme envisagé dans l'Agenda 2030 se trouve la transformation des modèles de croissance économique associés à un déclin environnemental, à une augmentation des inégalités et à la précarité de l'emploi. Pour parvenir à ce changement de paradigme, il est nécessaire d'atteindre de multiples cibles dans le cadre de plusieurs ODD, y compris non seulement celles visées par les ODD 8 et 9, relatifs à la création d'emplois, à la transition de l'économie informelle, au financement, à l'innovation et à des modes d'industrialisation durables et qui profitent à tous, mais aussi les cibles mentionnées dans d'autres sections du présent document et relatives aux ODD 1, 3, 5 et 16. Il s'agit notamment de la protection sociale (1.3), de la couverture sanitaire universelle (3.8), de la lutte contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes (5.2) et du dialogue social (16.6, 16.7), qui est une composante essentielle des dimensions sociales et légales d'un travail décent..

Travail décent

En mettant l'accent sur le travail décent, l'ODD 8 s'attaque à plusieurs des principaux défis auxquels sont confrontés les pays du monde entier, à savoir l'incapacité d'absorber l'offre de main-d'œuvre et les formes précaires d'emploi, caractérisées par une rémunération, une sécurité de l'emploi et des avantages sociaux limités, ainsi que par une faible satisfaction au travail. Au-delà de l'emploi, l'ODD 8 appelle également à des progrès liés à d'autres aspects d'un travail décent, à savoir les droits du travail, la protection sociale et le dialogue social (OIT 2017).

L'ESS peut jouer un rôle crucial pour relever ces défis (Borzaga et al. 2017). En ce qui concerne l'emploi, on estime que 2,9 millions de coopératives, avec un nombre total de 1,2 milliard de membres, fournissent un



emploi à 279,4 millions de personnes. Celles-ci sont soit directement employées par les coopératives, soit intégrées dans les réseaux et chaînes de valeur coopératifs (Eum 2017). Ce chiffre comprend 27,2 millions de personnes travaillant dans des coopératives (16 millions d'employés de coopératives et 11,1 millions de travailleurs associés), et 252,2 millions de producteurs associés indépendants, principalement dans l'agriculture. Une étude portant sur 12 pays d'Afrique estime que les entreprises sociales représentaient 4,43 millions d'emplois directs en 2020 et que ce nombre pourrait passer à 5,5 millions d'ici 2030 (Barran et al. 2020). Une enquête du British Council de 2016 sur le paysage des entreprises sociales en Inde a estimé qu'il pourrait y avoir jusqu'à deux millions d'entreprises sociales dans ce pays. Selon les résultats de l'enquête, l'emploi moyen par entreprise s'élevait à 19 personnes ; plus de la moitié employait des groupes défavorisés et offrait des formations qualifiantes aux groupes vulnérables ; et près des deux tiers avaient pour objectif de créer des emplois (British Council 2016). Dans l'Union européenne et au Royaume-Uni, les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations comptaient, selon les estimations, un effectif total de 19,1 millions de travailleurs rémunérés et non rémunérés en 2014/2015, soit 6,3 % de la population active totale (Monzón et Chaves 2016). D'ici 2030, un objectif clé du plan d'action de l'Union européenne pour l'économie sociale est de porter ce chiffre à 10%, ce qui correspond à la création de 21 millions d'emplois (Commission européenne 2021a).

Au-delà de l'emploi direct et de l'attention qu'elle porte aux conditions de travail, l'ESS peut jouer un rôle important en matière de dialogue social, de droits du travail et de protection sociale.

Par le biais d'activités de défense des droits et intérêts et à travers des alliances avec les syndicats, les partis politiques et autres, les OEES intermédiaires et les réseaux d'ESS structurés verticalement s'engagent souvent dans un processus politique de co-conception et de co-mise en œuvre des politiques publiques et de renforcement et d'extension de la protection sociale et des droits du travail. Certaines OEES, comme la Self-Employed Women's Association (SEWA) en Inde, sont en fait constituées comme des syndicats. Au nombre des exemples marquants d'organisations intermédiaires, on peut également citer :

- Au Brésil, le Forum Brésilien d'Économie Solidaire (FBES) et le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST) (voir encadré 2.1) ;
- En Indonésie, Bina Swadaya ;
- Au Mali, le Réseau national d'appui à la promotion de l'ÉSS au Mali (RENAPESS) ;
- Au Québec (Canada), le Chantier de l'économie sociale et Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) ;
- En République de Corée, le Réseau coréen d'économie sociale ;
- Aux Philippines, PATAMABA et Homenet Philippines (voir encadré 5.1).

Les OEES s'identifient généralement aux principes du travail décent, même si beaucoup d'entre elles opèrent dans des conditions de ressources limitées qui peuvent se traduire par des salaires relativement bas et dépendent du travail bénévole. Des études comparant les performances des ESS et des entreprises à but lucratif ont noté que les premières peuvent être plus performantes en ce qui concerne les indicateurs relatifs à la satisfaction au travail, aux relations interpersonnelles et à une supervision efficace et appropriée (Núñez et al. 2020, Saner et al. 2019). Les études relatives aux entreprises sociales d'insertion par le travail (ESI) font état d'une faible satisfaction en matière de rémunération mais de l'existence de nombreux points positifs liés à la satisfaction professionnelle et à un travail utile (Bilbija et al. 2021). Bien que les bénéfices effectifs varient d'une personne à l'autre, pour le personnel d'encadrement comme pour les bénéficiaires visés par les entreprises sociales d'insertion (ESI), ces avantages comprennent l'apprentissage sur le lieu de travail, le développement personnel et le développement des compétences, des relations aux autres porteuses de sens et une meilleure estime de soi. Une étude comparant deux entreprises de l'économie de plateforme, dont une opérant sous forme coopérative, a noté que les travailleurs de la coopérative avaient un plus grand sentiment

d'accomplissement, de responsabilité, d'opportunité et de propriété. Alors que les deux entreprises ont obtenu des résultats décevants en termes d'avantages liés au travail, l'entreprise à but lucratif a obtenu de meilleurs résultats que la coopérative en matière de rémunération. La longévité et la possibilité de développement à plus grande échelle du modèle de plateforme coopérative ont également été remises en question compte tenu de la contrainte de rentabilité (Saner et al. 2019).

L'avenir du travail

L'ESS peut jouer un rôle important pour relever les défis associés à l'avenir du travail. Il s'agit notamment du déclin de l'emploi, lié à l'automatisation et à la numérisation, de la déréglementation des marchés du travail et du chômage des jeunes (Borzaga et al. 2017, Fonteneau et Pollet 2019). Le potentiel de l'ESS dans ces domaines s'explique non seulement par le fait que les OEES opèrent souvent dans des secteurs à plus forte intensité de main-d'œuvre, moins sujets à l'automatisation, mais aussi par le fait que plusieurs de ces secteurs se développent rapidement à mesure que la demande de services augmente, par exemple dans l'économie du soin et les industries culturelles et créatives, entre autres.

Les OEES sont bien placées pour se développer et être compétitives dans ces secteurs. Leur ancrage local leur permet d'identifier les besoins non satisfaits et émergents et d'y répondre. Comme elles ne sont pas orientées vers la maximisation des profits, et que les utilisateurs de leurs services constituent souvent les principales parties prenantes, elles peuvent minimiser les échecs du marché qui peuvent survenir lorsque les fournisseurs du secteur privé conventionnel adoptent un comportement opportuniste et visant la maximisation des profits. En outre, les OEES peuvent opérer dans des activités à faible rentabilité, étant donné que la rémunération du capital investi n'est pas une priorité et que le bénévolat et les motivations altruistes peuvent jouer un rôle dans la réduction des coûts de main-d'œuvre (Borzaga et al. 2017). Cela explique en partie pourquoi les OEES peuvent combler des lacunes dans la prestation de services publics apparues dans des contextes où les gouvernements sont confrontés à des contraintes budgétaires.

L'économie de plateforme, actuellement en pleine expansion, génère à la fois des défis et des opportunités pour l'ESS. Les plateformes numériques de travail sont souvent caractérisées par des salaires bas et des conditions de travail et d'emploi inéquitables. Les modèles d'entreprises coopératives apparaissent comme un moyen important de résoudre ces problèmes. En Argentine, au Kenya et au Royaume-Uni, par exemple, des professionnels de la technologie ayant un fort pouvoir de négociation ont adopté des modèles coopératifs pour réaliser des économies d'échelle et améliorer l'accès au développement des compétences et aux services financiers. Dans les pays du Nord, les syndicats et les coopératives de travailleurs ont proposé des modèles dans le secteur du covoiturage pour la création d'un espace commun de données appartenant aux travailleurs. Dans le Sud, les OEES mettent en place des opportunités de marché pour le commerce électronique. En Argentine, en Chine, en Inde et en Malaisie, certaines fédérations coopératives, banques coopératives et entreprises sociales s'adaptent en permettant à leurs organisations membres de fonctionner via des plateformes. Alors que les travailleurs des plateformes dans les secteurs moins visibles restent généralement non organisés, les actions collectives de défense des intérêts et de dialogue social impliquant à la fois des syndicats et des collectifs populaires indépendants prennent de l'ampleur, tout comme la création d'alliances entre les travailleurs des plateformes dans ces différents secteurs (ILO 2021c).

Permettre une croissance économique à grande échelle qui profite à tous

L'ESS peut promouvoir des modèles de croissance économique qui profitent davantage à tous au fur et à mesure de son expansion et grâce à ses relations avec le secteur privé. L'intégration verticale des coopératives et des mutuelles joue depuis longtemps un rôle à la fois dans le changement d'échelle et dans la garantie que la valeur ajoutée reste dans le secteur (Schwettmann 1997, Schwettmann 2022). Plus récemment, la multiplication des OEES a été alimentée par les réformes des systèmes de protection sociale, les innovations en matière de financement social et les politiques publiques favorisant l'entreprise sociale.

L'ESS peut avoir un impact à grande échelle non seulement par la duplication des initiatives et l'intégration verticale, mais aussi en jouant un rôle de catalyseur, d'initiateur ou de fondateur de modèles d'entreprises qui profitent à tous. Ces modèles peuvent fournir des biens, des services et des moyens de subsistance sur une base commercialement viable - à grande échelle ou d'une manière qui permette d'évoluer vers une plus grande échelle - aux personnes vivant à la base de la pyramide économique. Les initiatives de l'ESS s'intègrent à la chaîne de valeur de l'activité principale des entreprises en tant que fournisseurs, distributeurs, détaillants ou clients (G20 Development Working Group 2015). En l'absence d'entreprises de l'ESS, il est souvent plus difficile pour les entreprises commerciales de pénétrer sur un marché qui profite à tous et de le développer. Par exemple, en Inde, les coopératives et les organisations de producteurs agricoles ont joué un rôle essentiel dans le développement de secteurs laitier et viticole commercialement prospères et profitant à tous les agriculteurs (Gulati et al. 2022).

Transition de l'économie informelle

L'ESS est très prometteuse comme moyen de s'attaquer au déficit d'emplois décents au sein de l'économie informelle et de faciliter la transition vers une économie formelle plus juste, plus durable et qui profite davantage à tous. Les coopératives jouent depuis longtemps un rôle important dans la transition de l'économie informelle dans le secteur agricole, entraînant des gains significatifs en matière d'emploi, de conditions de travail, de productivité et de sécurité des moyens de subsistance. L'emploi informel dans les secteurs non agricoles est également un phénomène de grande ampleur ; il atteint plus de 80% de l'emploi total dans ces secteurs en Asie du Sud, environ deux tiers en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est, et la moitié en Amérique latine (OIT 2013).

Le rôle de l'ESS dans la transition de l'économie informelle s'articule autour de trois dimensions essentielles. Premièrement, dans des secteurs aussi divers que l'alimentation, la finance et la micro-assurance, les OEES peuvent améliorer l'accès à des biens et services essentiels à un prix abordable – biens et services dont dépendent le bien-être et les activités économiques des travailleurs de l'économie informelle et de leurs familles. Deuxièmement, les organisations intermédiaires de l'ESS, comme les associations de ramasseurs de déchets ou de travailleurs domestiques et à domicile, défendent les intérêts des travailleurs de l'économie informelle, comme indiqué dans l'encadré 5.1. Troisièmement, en se regroupant au sein d'OEES, les travailleurs, les producteurs et les commerçants peuvent mobiliser des ressources, accéder aux marchés, négocier des prix plus justes et participer au processus politique de manière à générer des formes d'emploi plus sûres et à améliorer la sécurité des moyens de subsistance. Les faibles besoins en capitaux nécessaires pour mettre sur pied certains types de coopératives et d'entreprises sociales peuvent être bénéfiques pour les travailleurs informels qui cherchent à s'engager dans des entreprises. L'expérience des ramasseurs de déchets au Brésil, des groupes d'entraide en Inde

et des femmes dans les organisations de santé mutuelle en Afrique de l'Ouest montre que l'organisation collective est également importante pour la protection sociale via l'accès aux systèmes publics de protection et de sécurité sociales.

Les syndicats jouent un rôle de plus en plus important pour faciliter la transition de l'économie informelle vers l'ESS. Les principales formes de collaboration comprennent les partenariats avec les organisations de travailleurs de l'économie informelle visant à établir des OEESS et organiser, représenter et fournir des services et autres formes de soutien aux travailleurs de l'économie informelle (OIT 2022c).

Les organisations hybrides, mêlant des caractéristiques organisationnelles et réglementaires à la fois formelles et informelles, se sont également développées et diversifiées. Dans plusieurs pays africains, par exemple, les groupes d'agriculteurs, les associations de producteurs ou les associations de l'économie informelle, les mutuelles de santé, les assurances santé communautaires et les institutions de microfinance basées sur les membres ont obtenu une reconnaissance légale mais ne sont pas tenus de satisfaire aux exigences administratives et réglementaires qui régissent les coopératives et les organisations non gouvernementales, entre autres (Awortwi 2018, Schwettmann 2021).

Encadré

5.1

Coopération entre les travailleurs de l'économie informelle : PATAMABA et Homenet Philippines

À la fin des années 1980, les efforts visant à organiser les travailleuses indépendantes et de sous-traitance ont conduit à la création de PATAMABA, le réseau national des travailleurs informels des Philippines. Avec plus de 19.000 membres et 276 sections dans 34 provinces, PATAMABA s'engage dans des actions de défense des intérêts pour étendre les droits du travail et la protection sociale aux travailleurs à domicile. PATAMABA a également joué un rôle clé dans la création de Homenet Philippines, une large coalition de 23 groupes de travailleurs de l'économie informelle et d'ONG, établie en 2006, qui cherche à renforcer l'autonomie des travailleurs à domicile via une plus grande visibilité et une meilleure représentation dans les organes décisionnels gouvernementaux, tant au niveau local que national.

Tant PATAMABA que Homenet Philippines ont mis en place plusieurs initiatives d'ESS. Celles-ci comprennent la coopérative de producteurs Homenet, l'association de logement PATAMABA à Angono et des groupes de production organisés par PATAMABA WISE (Workers in the Informal Sector Enterprise – « travailleurs dans l'entreprise du secteur informel »), la branche économique de PATAMABA. Les producteurs peuvent vendre leurs produits via des canaux de commercialisation directe auprès des employés de la municipalité et des consommateurs de la communauté locale, ainsi que par le biais de la coopérative de producteurs Homenet. PATAMABA a également développé un système de microfinance géré de manière indépendante, avec des composantes d'épargne et d'aide mutuelle. En réponse à la pandémie de COVID-19, PATAMABA WISE, avec le soutien de Homenet Philippines, a mené des campagnes de dons de nourriture, de médicaments et d'autres produits de base, a produit des masques de protection, des désinfectants pour les mains et des équipements de protection individuelle, s'est reconverti dans la production alimentaire, a développé des jardins communautaires et a promu le marketing en ligne.

[ILO 2021, Ofeneo 2019, RIPESS 2021a. Les citations complètes se trouvent dans la section Références..](#)

Finance sociale et solidaire



Les cibles des ODD 8 et 9 relatives aux services financiers et à l'innovation sont essentielles pour renforcer le rôle de l'ESS dans le changement transformationnel. L'ESS comble des lacunes majeures dans l'accès à des financements abordables, lacunes qui affectent les petites entreprises et les groupes à faibles revenus, mais elle garantit également un système financier plus stable, résilient et démocratique. L'ESS englobe la banque éthique, les coopératives financières, les banques de développement communautaire, la microfinance solidaire, les monnaies complémentaires, les systèmes d'épargne, de crédit et de prêt communautaires, la finance islamique, le budget participatif et le crowdfunding. Les obligations à impact social (OIS) et certains volets de l'investissement à impact s'articulent également davantage avec certains types d'OEES (British Council et UN ESCAP 2021, Barco Serrano et al. 2019).

L'écosystème financier auquel l'ESS est associée comprend de nombreux instruments. Certains découlent de la nature non lucrative et collective de l'ESS elle-même : dons, apports en capital des membres, réinvestissement des excédents, monnaies complémentaires, systèmes d'épargne et de prêt communautaires, participation des ONG à la microfinance, entre autres. Les services financiers fournis par les OEES constituent une contribution cruciale à un développement durable et qui profite à tous, étant donné leur capacité à démocratiser l'accès au financement, à instiller des valeurs de solidarité dans la sphère financière et à favoriser le développement et la cohésion locale et communautaire (Matheï 2015). Les coopératives financières ont également prouvé leur résilience dans des contextes de crise économique et financière (Birchall 2013, Sanchez Bajo et Roelants 2011).

De nombreux dispositifs opèrent à une échelle qui a un impact significatif sur le développement. Plus de 84.000 coopératives de crédit, par exemple, sont actives dans 118 pays, avec 375 millions de membres et 3,2 billions de dollars US d'actifs (WOCCU 2020). En Afrique subsaharienne, près de 100 millions de personnes ont recours à des méthodes d'épargne communautaires. En Inde, on estime que 50 millions de personnes, principalement des femmes, ont accès aux mécanismes financiers associés aux groupes d'entraide. Étant donné l'échelle et la portée de ces entités, elles devraient probablement faire l'objet d'une attention beaucoup plus grande dans le cadre du financement du programme de développement (UN 2015).

Au-delà des services et des instruments fournis par les OEES et les institutions elles-mêmes, les sources de financement des secteurs public et privé se sont considérablement développées et diversifiées dans certains pays. L'augmentation du soutien gouvernemental a ouvert de multiples voies de financement. Cette expansion est nourrie par l'essor de la banque éthique, de l'investissement socialement responsable et du soutien des politiques publiques liées aux programmes de réduction de la pauvreté ; par la réforme de l'État-providence ; et par des initiatives visant à promouvoir l'intégration professionnelle et l'innovation sociale.

L'Union européenne a été particulièrement active à cet égard. L'Initiative pour l'entrepreneuriat social de la Commission européenne, lancée en 2011, a mobilisé des fonds tant privés que publics pour les entreprises sociales. Le programme de l'Union européenne pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) a permis aux entreprises sociales de promouvoir le développement du marché de l'investissement social à travers un soutien financier de 85 millions d'euros et a facilité l'accès de ces entreprises au financement par le biais d'instruments de quasi-loan entre 2014 et 2020. Les fonds structurels européens ont également été réformés pour permettre aux États membres d'affecter des fonds structurels au financement des entreprises sociales (European Commission 2015).

L'ESS accède de plus en plus à des formes de financement hybrides impliquant à la fois des prêts privés et publics, des subventions et des aides publiques et des dons privés tout en réinvestissant les bénéfices nets (Barco Serrano et al. 2019).

Au cours des dernières décennies, l'engagement du secteur public auprès de l'ESS a donné lieu à un large portefeuille de mesures réglementaires et de soutien (Barco Serrano et al. 2019, Jenkins et al. 2021, Utting 2022). Ces mesures comprennent :

- un soutien financier direct aux OEES via des subventions, des aides et des financements préférentiels ou flexibles, ainsi que des accords de cofinancement avec des banques privées et des subventions avec contrepartie ;
- un soutien indirect via des garanties de prêts, la capitalisation d'intermédiaires de prêts, des obligations sociales et vertes ;
- des réglementations qui facilitent l'accès aux institutions bancaires et de microfinance et l'utilisation d'autres mécanismes, notamment le crowdfunding, les monnaies complémentaires, l'investissement à impact social et la finance islamique.

La finance sociale et solidaire est confrontée à plusieurs défis qui doivent être relevés pour que l'ESS puisse jouer un rôle majeur dans le financement du développement et le changement transformationnel. Les principaux problèmes sont les suivants :

- L'alphabétisation financière et le manque de sensibilisation aux options de financement restent des problèmes importants pour de nombreuses OEES. Malgré l'engagement politique croissant en faveur du développement des entreprises sociales et de l'innovation sociale, les jeunes entreprises ont souvent du mal à accéder aux financements (voir encadré 5.2).
- Certains mécanismes financiers n'ont pas été en mesure d'atteindre les segments les plus pauvres de la population, notamment les femmes.
- Les OEES peuvent être confrontées à des conditions de prêt onéreuses et à des mécanismes de récupération des prêts, comme cela s'est produit pour certaines formes de microfinance dans un certain nombre de pays (Bateman 2010).
- Les systèmes moins formalisés tels que les associations rotatives d'épargne et de crédit (ROSCA) sont souvent le seul système d'épargne disponible dans les pays en développement mais, en tant que prêteurs de dernier recours, ils peuvent être vulnérables aux chocs externes (Mathei 2015).
- Les systèmes de monnaie complémentaire apparaissent souvent en période de crise économique et s'étiolent lorsque la reprise économique revient.
- La banque éthique et l'investissement d'impact ont tendance à cibler les entreprises sociales à orientation commerciale plutôt que les coopératives, et évaluent souvent les performances davantage sur la base d'indicateurs financiers plutôt que sur un ensemble complet comprenant des indicateurs sociaux, environnementaux et de gouvernance démocratique (Novkovic 2022)

Les dispositifs gouvernementaux qui fournissent des incitants financiers à l'innovation sociale via les entreprises sociales et l'entrepreneuriat social peuvent encourager la croissance d'organisations qui manquent d'actifs et de savoir-faire clés, tandis que les dispositifs eux-mêmes peuvent manquer de moyens pour mesurer et contrôler les performances et appliquer des critères de sélection qui limitent l'entrée (Akhtar et al. 2017).

Il est important de noter que les problèmes d'accès au crédit s'expliquent non seulement par des déficiences du côté de la demande, liées aux OEES elles-mêmes, mais aussi par des déficiences du côté de l'offre, liées aux établissements de crédit et aux intermédiaires financiers, qui s'appuient fortement sur des critères standardisés conçus pour des entreprises à but lucratif. Le problème ne peut être résolu sans une vision plus intégrée (Barco Serrano et al. 2019).



Les OEES qui sont entraînées dans les circuits financiers classiques doivent se prémunir contre une dérive de leur mission, qui peut par exemple se traduire par un affaiblissement de la contrainte de non-distribution des bénéfices et du caractère participatif de la prise de décision. Les entreprises sociales qui ont besoin d'un capital d'investissement important pour développer leurs activités sont particulièrement sujettes à une dérive de leur mission. Elles adoptent de plus en plus souvent des structures hybrides, conjuguant des formes d'organisations à but non lucratif et d'entreprises sociales à but lucratif, ce qui leur permet d'accéder à un éventail plus large de mécanismes de financement, incluant des dons, des subventions, des crédits bancaires et des capitaux d'investissement. En Inde, par exemple, l'entreprise sociale Industree a développé des partenariats avec IKEA et d'autres, en faisant appel à la fois à des capitaux philanthropiques et à des capitaux d'investissement. Cela a permis à l'entreprise de développer considérablement ses activités avec les artisans afin d'approvisionner les marchés nationaux et internationaux – actuellement en croissance – pour des produits de consommation qui sont non seulement écologiques mais aussi fabriqués par des entrepreneurs sociaux (Acumen et IKEA, n.d.).

Innovation sociale

L'augmentation du soutien financier gouvernemental pour l'ESS survient dans un contexte où l'innovation sociale est reconnue comme un élément clé d'une croissance durable qui profite à tous et de la création d'emplois. L'innovation sociale est souvent interprétée sous l'angle de l'entrepreneuriat, du développement des entreprises ou des entreprises à finalité sociale. Elle peut également émerger d'un processus multipartite ou collectif au niveau local visant à s'attaquer à des problèmes sociaux non résolus et à autonomiser les personnes sur le plan économique, social et politique (Petrella et Richez-Battesti 2014, Moulaert et al. 2013, Kalemaki et al. 2019).

Le financement associé à l'innovation sociale est fondamentalement une question systémique : son succès repose sur la présence d'un écosystème institutionnel favorable et de multiples atouts tels que la technologie, le capital humain et social, les connaissances, les données, les infrastructures, les politiques et les réglementations, les institutions de soutien et les partenariats (Akhtar et al. 2017 ; EN, s.d.). Dans des pays comme la République de Corée et l'Italie, ou des régions comme le Kerala, en Inde, le Québec, au Canada, la Wallonie, en Belgique, et le Pays basque, en Espagne, ce type d'environnement favorable a sous-tendu le développement de l'ESS à plus grande échelle.

Au cours de la dernière décennie, les gouvernements et les institutions supranationales ont de plus en plus souligné l'importance de l'innovation sociale pour résoudre les problèmes sociaux et reconfigurer les rôles de l'État, du secteur privé et de ce que l'on appelle le tiers secteur. Le potentiel de l'innovation sociale à contribuer à la résilience économique et communautaire a été particulièrement mis en lumière pendant la pandémie de COVID-19. Pour tenter de « reconstruire en mieux », les stratégies de relance des pays ont encouragé l'innovation sociale afin de susciter des changements systémiques et transformateurs pour relever des défis sociaux et environnementaux de longue date (OECD 2021a).

Le Groupe d'experts de la Commission sur l'entrepreneuriat social (GECES) a mis en évidence trois domaines clés en matière d'innovation dans lesquels l'entreprise sociale peut accroître son rôle. Outre le domaine des « entreprises inclusives », qui rassemble des entreprises à but lucratif poursuivant un objectif social, le GECES (2016) cite l'économie circulaire (abordée dans le cadre de l'ODD 12, ci-dessous) et l'économie dite collaborative :

“

Les entrepreneurs sociaux disposent du potentiel nécessaire pour engendrer un grand nombre d'initiatives importantes dans ce domaine, grâce à leur profond enracinement dans les territoires et à leur capacité à renforcer les liens sociaux. Cependant, comme pour tout type de pratique économique, l'économie collaborative peut être mise au service de quelques-uns seulement ou bien contribuer à l'amélioration de la société dans son ensemble. Les entreprises sociales accusent pour l'instant un retard pour ce qui est de prendre part à l'économie collaborative. L'occasion est là, mais les gouvernements au niveau national, régional et local doivent aider l'économie sociale et les entreprises sociales à être pionnières en la matière.

”

Encadré

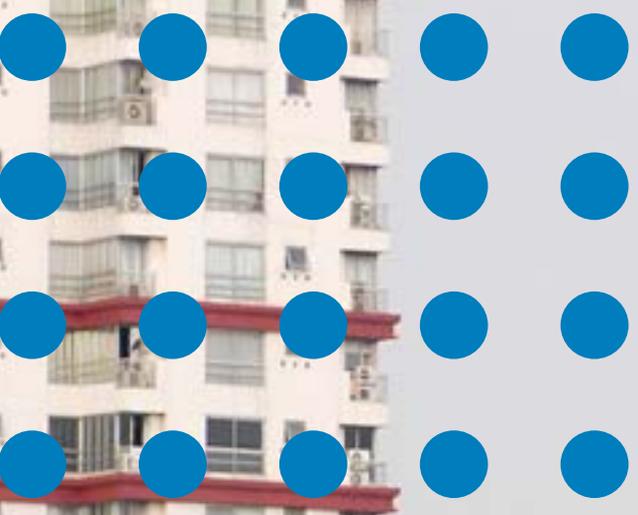
5.2

Financement des start-ups de l'ESS

Alors que l'attention des décideurs politiques se tourne de plus en plus vers l'innovation sociale et l'impact social dans les secteurs et les formes d'économie émergents, il est important de créer des environnements favorables aux start-ups. Les entreprises de l'ESS et les jeunes entrepreneurs sociaux sont souvent très désavantagés lorsqu'ils recherchent des financements pour les multiples phases du développement d'une start-up – développement de l'idée initiale, test et validation de cette idée, accès au marché et maintien ou croissance de l'entreprise. L'implication des investisseurs dans la phase de financement d'amorçage est particulièrement cruciale, mais la nature même des OEES - entités poursuivant des objectifs multiples et qui ne sont pas principalement axées sur la rentabilité ou la croissance rapide à court terme – a pour conséquence qu'elles sont ignorées par les investisseurs en capital-risque et la plupart des investisseurs d'impact. Même les financements publics sont souvent inadaptés. S'ils sont en expansion pour les OEES déjà établies (comme les « usines récupérées » rachetées par leurs travailleurs ou les OEES fournissant des services sociaux), les start-ups sont souvent désavantagées, en partie à cause de critères de sélection stricts, de conditions liées aux fonds de contrepartie et du montant des fonds publics disponibles.

Potentiellement, les institutions de l'ESS elles-mêmes, y compris les banques éthiques, les mutuelles et les coopératives, pourraient faciliter l'innovation sociale via les start-ups. Un défi majeur, cependant, est que ces institutions donnent souvent la priorité à des types d'OEES et des activités d'ESS très spécifiques, qui peuvent ne pas correspondre à la nature entrepreneuriale des start-ups et aux nouveaux secteurs dans lesquels elles opèrent. Pour que l'ESS devienne un acteur important de l'innovation sociale et de l'avenir du travail, il est impératif que les investisseurs d'impact, les investissements publics et les investisseurs institutionnels qui y sont associés ajustent leurs préférences et leurs pratiques.

Sources : Fabre 2022, Barco Serrano et al. 2019, Jenkins et al. 2021.



6. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES (ODD 6 ET 11)



ODD 6

Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable



ODD 11

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables

L'ancrage local des ODESS, ainsi que leur rôle dans la gouvernance participative et la fourniture de services essentiels, en font des partenaires clés pour la réalisation des ODD 6 et 11. Les coopératives, les entreprises sociales et les organisations communautaires ont toutes un potentiel considérable pour construire des villes et des établissements humains durables et assurer une économie davantage circulaire. Cela est particulièrement évident dans le logement social, la collecte et le recyclage des déchets, les services de soins, les activités culturelles et l'agriculture communautaire - des domaines où l'ESS est très présente. Plus généralement, ce potentiel de l'ESS vient de ses spécificités, liées à la sécurisation des moyens de subsistance, à la cohésion et au renouveau des communautés, au développement des entreprises et aux formes de production et de consommation à faible émission de carbone, ainsi qu'à la participation des ODESS à la gouvernance locale et nationale qui régit le développement urbain.

Quatre cibles de l'ODD 11 offrent une perspective utile pour examiner comment l'ESS contribue à la construction de villes et d'établissements humains durables. Il s'agit du logement (11.1), de la gestion urbaine participative (11.3), du patrimoine culturel (11.4) et de la gestion des déchets (11.6), ainsi que de l'objectif d'amélioration de l'accès à des services d'eau sûrs et abordables dans le cadre de l'ODD 6.

Accès à l'eau potable

Dans un contexte où l'accès à une eau potable abordable reste un défi majeur, il est nécessaire d'envisager des formes alternatives d'approvisionnement. Malgré une augmentation progressive de la part de la population mondiale ayant accès à des services d'eau potable gérés de manière sûre, quelque 2 milliards de personnes n'ont pas eu cet accès en 2020 (NU 2021). Dans plusieurs pays, les coopératives de gestion de l'eau et les organisations communautaires jouent un rôle important pour faciliter l'accès à des services sûrs et abordables.

Dans une grande partie de l'Europe et des États-Unis, les coopératives de gestion de l'eau desservent des zones moins densément peuplées. Au Danemark, par exemple, 2 500 coopératives fournissent un accès à l'eau à 40 % de la population. Une coopérative de taille moyenne approvisionne entre 400 et 600



ménages (Pietilä, Katko et Arvonen 2016). En Autriche et en Finlande, les coopératives de gestion de l'eau desservent environ 12 à 13 % de la population. Aux États-Unis, près de 3 300 coopératives sont des équipements collectifs détenus par les consommateurs qui fournissent de l'eau pour la consommation, pour la protection contre les incendies, et pour l'irrigation. Nombre d'entre elles fournissent également des services d'assainissement (Université du Wisconsin, s.d.).

Les coopératives et les organisations communautaires ont également facilité l'accès aux services d'eau dans les zones connaissant une rapide migration des campagnes vers les villes. La ville bolivienne de Santa Cruz de la Sierra, par exemple, a connu une croissance démographique fulgurante dans les années 1970 qui a entraîné des besoins accrus pour un service d'eau efficace. En 1979, le gouvernement national a approuvé la demande de la régie autonome des eaux qui souhaitait adopter une forme coopérative. Depuis lors, SAGUAPAC est devenue la plus grande coopérative urbaine de gestion de l'eau au monde, avec 183 000 raccordements desservant 1,2 million de personnes sur une population totale de 1,6 million (Ranicki, n.d.).

Au Costa Rica, des associations, connues sous le nom d'ASADAS, organisent les réseaux d'assainissement et d'approvisionnement en eau, fournissant de l'eau à un quart de la population (Utting et Morales 2016). L'une des caractéristiques essentielles du modèle social costaricien a été l'implication des organisations communautaires dans la fourniture de services, en partenariat avec le secteur public. Un vaste réseau de quelque 3 400 associations de développement communautaire (Asociaciones de Desarrollo Comunal - ADC) constitue un mécanisme important pour répartir les ressources de l'État destinées au développement des infrastructures (par exemple, eau, assainissement, routes, électricité, centres socioculturels, prestation de services sociaux et logement).

Des logements abordables et décents

Dans un contexte où l'on estime que 1,8 milliard de personnes n'ont pas de logement décent, où les investisseurs et les promoteurs privés dominent de plus en plus le marché du logement, et où la notion de logement comme droit humain a été délaissée, en la traitant comme une marchandise, des appels ont été lancés pour repenser fondamentalement les stratégies de développement urbain et de logement. Selon le rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à un logement décent (NU 2019b) :

“ *La crise mondiale actuelle du logement [...] soulève des difficultés particulières quant à la réalisation du droit au logement. Il ne suffit pas de rafistoler un modèle de développement économique qui n'est pas durable ; il faut réaliser le droit au logement selon des modalités qui font évoluer la manière dont le logement est actuellement perçu, évalué, construit et régleménté.* ”

Comme exposé dans le Nouvel Agenda Urbain, adopté lors d'Habitat III en 2016, les normes internationales relatives au développement urbain inclusif et fondé sur les droits reconnaissent de plus en plus le rôle de l'ESS (NU 2017). Diverses OEESS, dont les coopératives de logement et les

associations de quartier, jouent depuis longtemps un rôle important dans l'amélioration de l'accès des populations à faible revenu à un logement décent et abordable. En effet, en République de Corée, le mouvement des habitants des bidonvilles a joué un rôle déterminant non seulement dans le domaine du logement social, mais aussi comme moteur de l'essor de l'ESS de manière générale, dans la capitale, Séoul (UNRISD 2018b). Les entreprises sociales sont désormais investies dans l'amélioration du logement, avec 177 entreprises d'aide à l'auto-suffisance en matière de logement opérant à l'échelle nationale. Ces entreprises sont étroitement liées au système public de protection sociale en termes d'emploi et de service aux bénéficiaires de l'aide sociale (Fonteneau et Pollet 2019).

Les entreprises sociales sont de plus en plus impliquées dans la rénovation des maisons pour améliorer leur éco-efficacité et opérer la transition vers les énergies renouvelables. Certaines d'entre elles s'emploient également à rassembler les multiples acteurs et institutions qui doivent agir de concert, notamment aux niveaux local et infranational, pour promouvoir la rénovation et d'autres aspects d'une transition durable et équitable. Au Royaume-Uni, par exemple, l'organisation caritative/entreprise sociale Bioregional mobilise de multiples acteurs dans cinq régions afin de développer un programme commun pour les éco-communautés et les villes durables (Bioregional 2021).

Dans le monde entier, divers dispositifs ont vu le jour afin de rendre les logements urbains plus abordables pour les populations à faibles revenus. Il s'agit, par exemple, de coopératives de logement appartenant à des locataires, de sociétés foncières coopératives, de sociétés mutuelles de logement en accession à la propriété gérées par de grandes coopératives de services, et de fiducies foncières communautaires. S'inspirant à l'origine du mouvement villageois du don de terres en Inde, les trusts fonciers communautaires se sont répandus aux États-Unis et émergent en Australie, en Belgique et au Royaume-Uni. En retirant les terrains du marché et en les plaçant sous la tutelle des trusts communautaires, l'un des principaux éléments de coût du logement urbain est supprimé, ce qui rend le logement plus abordable pour les populations à faibles revenus. On estime qu'il existe 277 fiducies foncières communautaires aux États-Unis et plus de 500 en Angleterre et au Pays de Galles (CLT, n.d. ; Community-Wealth.org, n.d.). Les gouvernements locaux manifestent un intérêt croissant pour ces initiatives, dans des contextes où les déficits budgétaires limitent le niveau des subventions au logement social (Miller 2015).

Collecte et recyclage des déchets

L'un des domaines de l'ESS et de l'économie circulaire en pleine expansion ces dernières décennies est la collecte, le tri et le recyclage des déchets (OECD and European Commission 2022). On estime que jusqu'à 20 millions de personnes dans le monde sont engagées dans des activités informelles de collecte de déchets (ILO 2013). Plusieurs millions se sont organisées dans des milliers d'organisations dans plus de 28 pays, elles-mêmes plus ou moins rassemblées au sein de l'Alliance Mondiale des Récupérateurs de Déchets. Les organisations représentant les ramasseurs de déchets, comme SEWA en Inde et celles affiliées au Mouvement National des Ramasseurs de Déchets Recyclables au Brésil, ont conclu des accords avec les autorités locales pour collecter, trier et recycler les déchets. Ces accords peuvent améliorer considérablement les revenus, les conditions de travail et la santé au travail, ainsi que produire des résultats positifs liés à l'efficacité de la collecte des déchets, aux économies réalisées par les autorités locales et à l'utilisation durable des ressources (Oates et al. 2018, Dias 2018).

Planification et gestion urbaines participatives

Une caractéristique commune à toutes les activités ci-dessus concerne le degré de participation des OEES à la planification et à la gestion urbaines, par le biais du plaidoyer et de la participation directe à des forums multipartites ou autres

À Belo Horizonte, par exemple, les organisations de ramasseurs de déchets ont activement façonné la conception, la mise en œuvre et le suivi du système de recyclage intégré. Elles sont des partenaires officiels de la municipalité et d'autres organisations de la société civile qui participent au Forum Municipal sur les Déchets et la Citoyenneté, créé en 2003 et réunissant plusieurs parties prenantes (Dias 2016). Au Costa Rica, plusieurs milliers d'associations de développement communal sont organisées en 88 unions qui se regroupent sous la confédération nationale, Confederación Nacional de Asociaciones de Desarrollo Comunal (CONADECO). Bien que les relations avec le gouvernement aient varié de manière significative sous différentes administrations, les récents programmes de réduction de la pauvreté et de la criminalité ont redynamisé la gouvernance participative, à la fois en ce qui concerne le processus politique coordonné par la Direction Nationale du Développement Communal (DINADECO), l'entité gouvernementale qui supervise le développement communal, et le Conseil National du Développement Communal, composé de plusieurs parties prenantes, qui supervise l'allocation de fonds aux associations de développement communal provenant d'un impôt sur le revenu de 2 % (MTSS 2021, Utting et Morales 2016).



La gouvernance participative a été un élément clé de la réussite d'autres initiatives, par exemple l'insertion professionnelle en France et les services de soins au Québec, au Canada. En France, des structures de gouvernance multipartites ont été mises en place pour stimuler le développement local. Reconnus par la loi en 2014, une centaine de Pôles territoriaux de coopération économique rassemblent différentes organisations sur un territoire donné, telles que des entreprises commerciales, des pouvoirs publics locaux, des centres de recherche et de formation, et des OEES, afin de développer des projets innovants et collaboratifs pour favoriser un développement local durable. Ces pôles adoptent certaines caractéristiques des clusters mais intègrent les OEES dans un cadre de gouvernance multi-acteurs (Fraise et al. 2016, Commission européenne 2021b).

Au Québec, le rôle important joué par les OEES dans le vaste système de garde d'enfants de la province doit beaucoup au modèle de gouvernance participative. Il démontre également que la participation ne doit pas seulement impliquer des structures formelles ; elle peut aussi être efficace via des interactions informelles institutionnalisées. Dans le cas du Québec, les grandes organisations faitières de l'ESS sont des interlocuteurs clés, notamment le Chantier de l'économie sociale et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (Mendell, Neamtan et Yi 2020).

Patrimoine et pratiques culturelles

L'ODD 11 met l'accent sur la dimension culturelle du développement inclusif et durable en appelant à renforcer les efforts pour protéger et sauvegarder le patrimoine culturel et naturel mondial (11.4). Ceci, à son tour, renforce la cible de l'ODD 4 relative à l'éducation qui promeut une culture de la paix et de la non-violence, la citoyenneté mondiale et l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable (4.7).

De nombreux aspects de l'ESS visent à sauvegarder et à promouvoir les valeurs et pratiques culturelles qui sont essentielles au bien-être des personnes et à la santé de la planète. En effet, les objectifs et les effets de l'ESS et de la culture se chevauchent considérablement. Selon un rapport d'étape sur l'ODD 11 de l'ONU (UN 2018) :

“

La culture favorise la cohésion sociale et le dialogue interculturel, crée une identité collective et un sentiment d'appartenance, encourage la participation à la vie politique et culturelle et donne du pouvoir aux groupes marginalisés.

”

En ce qui concerne l'ESS, le lien culturel est souvent établi par rapport à des référentiels culturels facilement reconnaissables, qu'il s'agisse de l'artisanat, du tourisme durable ou des pratiques de gestion des ressources naturelles et des connaissances locales des peuples autochtones. L'attention se porte de plus en plus sur le rôle des OEES, notamment des entreprises sociales dans les industries culturelles et créatives, comme vecteurs d'innovation, de croissance et de création d'entreprises et d'emplois (British Council n.d., ILO 2021d). Les plateformes collaboratives en ligne, associées à l'économie du partage basée sur les TIC et aux communs numériques, sont particulièrement pertinentes (Roh 2016). La possibilité de combiner la valeur sociale et économique par le biais de ces nouvelles formes d'économie, et le rôle des



coopératives et des entreprises sociales au sein de celles-ci, ont été bien documentés et sont actuellement étudiés par le Réseau des économistes des Nations Unies dans le cadre du projet New Economics for Sustainable Development (Borzaga, Salvatori et Bodini 2017 ; British Council, n.d.).

Alors que l'ESS et la culture sont intimement liées, ces liens sont souvent minimisés. Cela est dû en partie à l'accent croissant mis à la fois sur l'objectif utilitaire de l'ESS pour le bien-être matériel, et sur les organisations et entreprises du secteur formel qui produisent des résultats mesurables. Dans cette perspective, le risque est de mettre de côté d'autres aspects de la culture, qui a été définie par l'UNESCO (2009) : "comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels, matériels, intellectuels et affectifs d'une société ou d'un groupe social, qui englobe, non seulement les arts et la littérature, mais aussi les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances." Il est important que l'attention portée aux aspects utilitaires et d'économie formelle de l'ESS ne porte pas préjudice aux dimensions moins tangibles et plus informelles, allant des liens sociaux de solidarité aux visions philosophiques du monde centrées sur l'harmonie et le bien-être.

En Asie, par exemple, les idéaux religieux et philosophiques et les pratiques communautaires et indigènes ont donné naissance à des formes de coopération, de solidarité, d'entraide, de réciprocité, de respect des biens communs et de l'environnement (ILO 2021b) (voir encadré 6.1). Ces traditions se sont peut-être affaiblies avec le temps, mais les rapports informels de coopération, de réciprocité et de solidarité restent un aspect fondamental de l'ESS

Encadré 6.1 Les racines culturelles de l'ESS dans six pays asiatiques

Différentes formes de coopération, de solidarité et d'entraide sont ancrées dans l'histoire et la culture de la Chine, de l'Indonésie, du Japon, de la Malaisie, des Philippines et de la République de Corée. Les origines de l'ESS remontent à ces aspects culturels et codes sociaux traditionnels. Il s'agit notamment de:

- Gotong Royong, une tradition morale et culturelle de solidarité et de coopération entre les peuples en Indonésie et en Malaisie ;
- Les principes de la charia au sein de la culture musulmane en Malaisie et en Indonésie, qui favorisent la justice sociale et une économie équitable, et sous-tendent les institutions de la philanthropie et de la finance sociale ;
- Bayanihan, Damayan et Pagtutulungan, cultures traditionnelles du travail en commun, du respect fondamental de la dignité mutuelle, et de la pratique active de l'entraide aux Philippines
- Sasaeai et Tsunagari, traditions morales et éthique sociale d'entraide fondées sur l'interconnexion fondamentale des personnes dans la vie en communauté au Japon ;
- Dure, Kye, Hyang Yak, Pumashi, organisations traditionnelles d'entraide en République de Corée ;
- L'harmonie sociale via la quête de la dignité individuelle dans la tradition de la culture pluraliste en Chine.

Source: ILO. 2021b.

Une autre caractéristique essentielle de l'ESS concerne la diversité culturelle et ethnique ainsi que les droits, les valeurs et les pratiques des populations autochtones. Les organisations et les mouvements des peuples indigènes sont des composantes clés de l'ESS. En Indonésie, par exemple, l'Association des Femmes Autochtones de l'Archipel (Perempuan Aman) s'efforce de renforcer la capacité des femmes autochtones à faire valoir leurs propres intérêts. Il s'agit d'une aile de l'Alliance des Peuples Indigènes de l'Archipel (AMAN), qui fait du plaidoyer et renforce les capacités institutionnelles et organisationnelles des communautés, coopératives et autres organisations membres. Elle encourage leur participation politique, en fournissant des conseils juridiques souvent liés à des conflits fonciers, en cartographiant les territoires indigènes pour pouvoir revendiquer des droits à la terre, en développant la foresterie et les entreprises communautaires indigènes, entre autres activités (Perempuan Aman, n.d.).

Dans l'État plurinational de Bolivie et en Équateur, la notion autochtone de vie en harmonie avec les peuples et la nature, qui reconnaît également l'importance des préoccupations et des formes d'organisation collectives et communautaires, a influé la mobilisation sociale, le plaidoyer, le droit, et le développement des entreprises (Wanderley, Sostres et Farah 2015, Villalba-Eguiluz et al. 2020). En Bolivie (État plurinational de), par exemple, la CIDOB (Confederación de Pueblos Indígenas del Oriente Boliviano) a joué un rôle clé dans l'institutionnalisation du droit des autochtones et de la philosophie du Buen Vivir, examinée dans la section suivante.



7. TRANSITION VERTE ET ÉQUITABLE (ODD 7, 12 ET 13)



ODD 7

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable



ODD 12

Établir des modes de consommation et de production durables

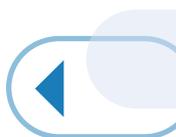


ODD 13

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

La réalisation des objectifs liés à la croissance durable et à la santé de la planète repose essentiellement sur la transformation des modes de consommation et de production. S'il s'agit de l'axe central de l'ODD 12, c'est également un aspect de plusieurs autres ODD, notamment l'ODD 7, relatif à l'énergie durable pour tous, et l'ODD 13, qui vise à améliorer les capacités humaines et institutionnelles à atténuer le changement climatique, à s'y adapter et à en réduire les répercussions (13.3). L'ESS a beaucoup à apporter aux efforts actuels pour promouvoir l'économie verte, que l'on appelle de plus en plus la "transition juste" (PNUD 2020, OIT 2021).

A cet égard, il est particulièrement important d'accorder une place centrale à l'ESS dans les transitions vers l'économie verte, et aux acteurs de l'ESS dans les processus d'élaboration des politiques connexes. Opérer avec une faible empreinte environnementale fait partie de l'ADN de l'ESS. La conscience écologique occupe une place importante dans l'éventail des valeurs auquel adhèrent nombre d'OEESS. C'est particulièrement évident parmi les groupes communautaires et les organisations de producteurs engagés dans la sylviculture durable, le commerce équitable, ou qui font partie du mouvement et des réseaux militant pour la souveraineté alimentaire, tels que l'association internationale La Via Campesina. Cette conscience est également une caractéristique centrale de l'ESS dans les régions d'Amérique latine qui adhèrent à la philosophie du Buen Vivir, qui accorde une grande priorité aux droits de la nature. Les groupes indigènes ont historiquement adopté des normes sociales qui protègent les ressources communes. Plus récemment, les OEESS ont joué un rôle actif dans la promotion d'une transition verte et juste grâce à leur engagement dans des modèles d'économie circulaire, basés sur la proximité et la collaboration (OECD 2022).



Il reste cependant beaucoup à faire pour que les objectifs environnementaux figurent au même rang que les objectifs sociaux dans les préoccupations des OEES. De nombreuses coopératives sont nées bien avant la conscience écologique qui caractérise l'ère contemporaine, et s'adaptent aujourd'hui aux normes coopératives internationales qui promeuvent le développement durable. Un défi majeur se pose aux entreprises sociales qui poursuivent des buts purement sociaux. Une enquête menée auprès d'entreprises sociales au Royaume-Uni a révélé que si 67 % d'entre elles avaient intégré la lutte contre le changement climatique dans leurs statuts ou prévoyaient de le faire, seules 20 % traitaient réellement de l'urgence climatique dans le cadre de leur mission principale. Cette recherche montre que beaucoup d'entre elles sont réceptives aux nouvelles normes et innovations environnementales, mais ont besoin de connaissances et d'un soutien technique et financier pour adapter leurs pratiques (Social Enterprise UK 2020).

Comme indiqué dans la section 2 ci-dessus, conformément aux ODD, les OEES adoptent souvent une approche plus intégrée ou holistique du développement qui aborde simultanément les objectifs sociaux et environnementaux, entre autres (voir encadré 2.1). Structurellement, elles ne sont pas conçues pour croître constamment sur la base de l'extraction de quantités toujours plus importantes de matières premières. Elles ne sont pas non plus orientées vers la maximisation des profits, qui s'obtient notamment en externalisant les coûts environnementaux liés à la pollution et aux déchets (Millstone 2015). De plus, le fait que l'ESS soit dans une large mesure basée sur des circuits de production et de commerce territoriaux et relativement courts implique des bénéfices environnementaux importants. Selon l'Alliance Coopérative Internationale (ICA 2021) ::

“ Grâce à leurs régimes de propriété et à leur engagement envers leurs membres, les coopératives ont des avantages énormes pour résister au court-termisme, pour préserver leurs actifs et leurs réserves (indivisibles), et donc pour mieux prendre en compte les générations futures. Les caractéristiques structurelles de la propriété en coopérative, ainsi que leur adhésion au principe “un membre, une voix” garantissent qu’elles restent consacrées à leurs missions et à leur objectif, favorisant la création de valeur plutôt que l’extraction de valeur. ”

Ce qui est important, c'est non seulement l'ampleur et la diversité des OEES au niveau local, mais aussi le fait qu'elles représentent une approche de la durabilité fondamentalement différente des approches offertes par le marché et les entreprises hors ESS. Au-delà de la question du “greenwashing”, les initiatives de l'économie verte dominante se concentrent souvent sur les solutions technologiques, et sur la marchandisation et l'attribution de droits de propriété privée à la nature. Ces approches peuvent aggraver l'inégale répartition des coûts et des bénéfices (Cook, Smith et Utting 2012). Elles sont également fortement axées sur la réduction de l'intensité en ressources - ce que l'on appelle le “découplage relatif” - absolu qui garantit que les émissions de carbone diminuent non seulement par rapport à la production mais aussi en termes absolus (Jackson 2009). En outre, les politiques d'économie verte ont tendance à être conçues “d'en haut”, sans tenir compte des connaissances locales et des acteurs du développement

(Cook et Smith 2012). Le défi est donc de promouvoir des transitions qui soient vertes, inclusives et équitables, et qui émanent de la base (UNRISD 2012, UNEP 2011).

L'ESS est en bonne position pour y parvenir, à travers deux grandes voies d'innovation et de changement. La première implique une approche polyvalente qui équilibre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux pour assurer une transition durable " écosociale " (UNRISD 2021). De nombreux exemples mentionnés ci-dessus illustrent cette approche (Cook et al. 2012, UNRISD 2019, UNRISD 2016). L'encadré 7.1 comprend d'autres exemples. L'inclusion et l'équité ne sont pas accessoires, elles occupent une place centrale dans les transitions vers une économie verte..

Encadré 7.1

Innovations des entreprises sociales

Les exemples de la France, de l'Inde, de la Tanzanie et de la Zambie illustrent comment les OEESS étendent et diversifient leurs activités dans le domaine des énergies renouvelables et de l'utilisation durable des ressources

- France : L'expansion géographique de modes écologiques de livraison et de déménagement de détail à l'aide de vélos cargos s'est produite lorsqu'une coopérative de travailleurs, Toutenvélo, s'est développée en un réseau national de coopératives (ICA 2021).
- Inde : L'entreprise sociale Global Himalayan Expedition (GHE) donne accès à l'électricité à des villages isolés du Ladakh, en Inde, grâce à des micro-réseaux solaires. Cela facilite ensuite l'accès à des Centres d'Innovation, qui ont été mis en place pour permettre aux étudiants d'accéder à des ressources et du matériel pédagogique Internet hors connexion. GHE mène également des activités génératrices de revenus liées aux séjours chez l'habitant et au tourisme durable (GHE n.d.).
- Tanzanie : la coopérative de logement Buchosa, en Tanzanie, aide ses membres à acquérir des logements à faible coût tout en évitant la déforestation, en utilisant la technologie des briques brûlées, fabriquées à partir de balles de riz comme combustible.
- Zambie : World Bicycle Relief, par le biais de son entreprise sociale Buffalo Bicycles, s'est associée au gouvernement zambien pour lutter contre le faible taux de fréquentation scolaire des filles grâce à l'utilisation de bicyclettes et à des programmes de soutien menés par les communautés (World Bicycle Relief, 2021)).

Source: ILO. 2021b.

La deuxième voie de changement concerne les aspects structurels ou systémiques, notamment les cadres de politique publique et les modèles de production et de consommation. À cet égard, les formes multiples de contestation, de plaidoyer et de participation aux processus d'élaboration des politiques et de planification - questions abordées ci-dessous en relation avec les ODD 16 et 17 - sont essentielles pour remédier aux limites des approches traditionnelles de verdissement mentionnées ci-dessus.

En ce qui concerne les modes de consommation, l'ESS vise avant tout à satisfaire les besoins essentiels, et non à répondre au consumérisme et à sa demande insatiable de produits non essentiels et de nouveautés (Jackson 2009). Cette orientation de l'ESS recouvre la définition de la consommation durable proposée lors du Symposium d'Oslo sur la consommation durable en 1994 (UNEP, n.d.) : "l'utilisation de services et de produits connexes, qui répondent aux besoins fondamentaux et apportent une meilleure qualité de vie tout en minimisant l'utilisation des ressources naturelles et des matériaux toxiques ainsi que les émissions de déchets et de polluants au cours du cycle de vie du service ou du produit, afin de ne pas compromettre les besoins des générations futures."

Il existe un mouvement de plus en plus fort au sein de l'ESS qui vise à transformer les modes de vie consuméristes et à réduire la consommation. Un de ses aspects consiste en ce que l'on appelle la "simplicité volontaire", qui se traduit non seulement par une limitation de la gamme et des quantités de produits achetés, mais aussi par la promotion de la réparation, de la réutilisation et du recyclage. Certains principes et pratiques associés à l'"innovation frugale" poursuivent des objectifs similaires (Radjou et Prabhu 2014, Line Carpentier 2021).

La transformation des modes de production repose en grande partie sur les énergies renouvelables, la gestion durable des ressources, l'éco-efficacité, la réduction des déchets et le recyclage. Les méthodes de production adoptées par les OEES sont souvent centrées sur ces aspects. Cela a été noté ci-dessus en ce qui concerne les pratiques agricoles agro-écologiques (ODD 2) et le travail des coopératives et associations de ramasseurs de déchets impliquées dans le recyclage (ODD 9) et est évoqué dans la section ci-dessous traitant de la gestion durable des forêts et des pêches (ODD 14 et 15).

Tous ces aspects ont été identifiés comme un potentiel domaine de progression pour les OEES, en particulier dans le contexte d'une économie circulaire grandissante, qui vise à produire des biens et des services tout en réduisant la consommation et le gaspillage de matières premières et d'énergie non renouvelable, en fonctionnant en boucle sur un territoire donné (GECES 2016, Line Carpentier 2021). Selon le GECES (2016) :

“ Les étapes de l'éco-conception, de la réutilisation et de la réparation des produits, et de la réutilisation et du recyclage des déchets qui caractérisent cette nouvelle forme d'économie nécessitent toutes des innovations technologiques et sociales qui sont principalement portées par les entreprises sociales. ”

Ces innovations comprennent également le "surcyclage" (up-cycling), qui consiste à passer de la réutilisation à la création de nouveaux produits, un processus traditionnellement ignoré par les entreprises à but lucratif. À Anvers et Gand, en Belgique, et dans certaines régions des Pays-Bas, des entreprises sociales ont, par exemple, transformé des déchets textiles en nouveaux produits (Boiten 2019, UNRISD 2019).

L'approche de l'économie circulaire est au cœur du "Nouveau consensus européen pour le développement", de l'Initiative pour les entreprises sociales et du Plan d'action pour l'économie sociale de la Commission européenne (European Commission 2018, European Commission 2021). Le programme Switch Africa Green est une autre initiative qui a adopté une approche régionale pour la promotion de l'économie circulaire via des projets dans sept pays dans des domaines impliquant la technologie du biogaz, la gestion des déchets électroniques, l'agriculture biologique, la fabrication verte et les parcs éco-industriels (UNEP 2020)

Énergie renouvelable

La production d'énergie renouvelable par des coopératives et des communautés est bien établie dans des pays tels que la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Canada. Les modèles énergétiques de l'ESS revêtent des formes multiples impliquant, par exemple, des coopératives, des entreprises sociales, des groupes de "prosumers" (personnes qui produisent et consomment simultanément de l'énergie), des trusts fonciers communautaires, et divers accords de partenariat impliquant les pouvoirs municipaux et les services publics (Hoicka et MacArthur 2018, Gorroño-Albizu, Sperling et Djørup 2019).

La taille et le type des OEESS actives dans le secteur des énergies renouvelables, ainsi que la nature des partenariats impliqués, varient considérablement. Lorsque l'énergie éolienne a pris son essor au Danemark il y a plus de vingt ans, le plus grand parc éolien, Middlegrunden, avait un régime de propriété partagée municipalité/coopérative. Au Costa Rica, la coopérative Coopelesca s'est associée au Consorcio Nacional de Empresas de Electrificación de Costa Rica R.L (CONELECTRICAS R.L.) pour construire le premier parc solaire coopératif, l'un des plus grands du pays, produisant 5 mégawatts avec 19 000 panneaux solaires. Coopelesca compte 104 000 membres et alimente en électricité une zone de 4 770 km² grâce à des sources renouvelables, qui incluent également l'hydroélectricité. Au cours des dernières décennies, la plus ancienne coopérative énergétique du Brésil, Certel, qui compte 73 000 familles membres et 700 employés dans l'État de Rio Grande do Sul, s'est diversifiée à travers les centrales hydroélectriques et photovoltaïques, et prévoit de construire une centrale éolienne (ICA 2021).

Au sein des grandes entités, la diversification fait souvent partie d'une stratégie visant à répartir le risque associé à la réduction de la production d'un type d'énergie renouvelable en raison de facteurs saisonniers (ICA 2021). Les grandes entités peuvent également être mieux placées pour s'adapter aux environnements politiques déréglementés, aux développements technologiques (par exemple, la taille croissante des éoliennes) et aux pressions concurrentielles du secteur privé qui ont affecté les coopératives au Danemark et ailleurs (Gorroño-Albizu, Sperling et Djørup 2019).

Souvent, de petites entreprises coopératives ou sociales émergent, diversifient leurs activités et s'étendent géographiquement en réponse à des besoins énergétiques non satisfaits au niveau local (voir encadré 7.1). Les initiatives d'ESS peuvent également émerger dans un contexte où les habitants de la communauté se mobilisent en opposition aux initiatives publiques ou privées, et adaptent le projet en question à leurs besoins et à leurs demandes. C'est ce qui s'est produit, par exemple, dans le cas du premier parc éolien appartenant à une communauté en Australie, la Hepburn Community Wind Park Cooperative, qui produit de l'électricité pour 2 100 foyers. De même, en République de Corée et au Chili, les projets énergétiques communautaires ont émergé comme une alternative aux dispositifs nucléaires ou hydroélectriques dominés par de grands acteurs (Simcock, Willis et Capener 2016).

Les ONG et les institutions de microcrédit ont également développé leurs activités dans le secteur des énergies renouvelables. En effet, elles ont été les principales partenaires opérationnelles du plus grand programme d'électrification hors réseau au monde, le programme Solar Home Systems au Bangladesh. Sur une période de 15 ans débutant en 2003, environ 20 millions de personnes, soit environ 14 % de la population du pays, ont bénéficié de l'installation de plus de quatre millions de systèmes. Bien que ce programme ait perdu de son dynamisme ces dernières années, il s'est avéré inestimable pour améliorer l'accès à une énergie abordable dans les zones rurales avant la mise en place du réseau national (Cabraal et al. 2021).

Dans certains secteurs comme les biocarburants, l'ESS peut offrir une alternative aux formes de production à grande échelle proposées par les entreprises. Au Brésil, par exemple, les organisations et coopératives d'agriculteurs ont joué un rôle important dans l'élaboration d'une nouvelle approche de la

production de biocarburants qui préserve les intérêts des petits exploitants, grâce à un meilleur équilibre entre la production de denrées alimentaires et de matières premières, à un pouvoir de négociation accru, au commerce équitable, et à d'autres mesures incitatives (Bastos Lima 2012).

Action climatique

Les cibles de l'ODD 13 soulignent la nécessité d'une action climatique urgente sur plusieurs fronts : renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux risques liés au climat et aux catastrophes naturelles (13.1) ; intégrer des mesures relatives au changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification nationales (13.2) ; et améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide (13.3).

Comme indiqué dans les sections précédentes, les OEES sont, par définition, des organisations formées pour faire face à la crise et à l'adversité, et pour développer la résilience. Nombre d'entre elles sont immergées dans des traditions et des pratiques culturelles qui protègent les ressources communes et réduisent les effets néfastes du changement climatique. Et certaines sont engagées depuis longtemps dans des processus d'éducation et de formation axés sur le défi climatique, les réponses adaptatives et la résilience.

Alors que la conscience écologique fait partie de l'ADN de nombreuses OEES, certaines organisations jusqu'alors exclusivement axées sur des objectifs économiques et sociaux intègrent les préoccupations environnementales et l'action climatique dans leur mission principale. Au sein du mouvement coopératif, la préoccupation pour les questions liées au climat a considérablement augmenté au cours des dernières décennies. Le principe coopératif "d'engagement envers la communauté", qui rend explicite le lien entre les besoins des membres et le développement durable, a été ajouté à la liste des principes coopératifs fondamentaux en 1995 (ICA 2021).

Au-delà des énergies renouvelables, de la gestion des déchets et de l'économie circulaire, évoquées ci-dessus, les coopératives ont diversifié leurs activités. Les coopératives agricoles, par exemple, s'engagent souvent dans des activités liées à la gestion de l'eau, au tourisme durable, à la production d'aliments régionaux de qualité, et à l'agriculture biologique. Aux Pays-Bas, un réseau de coopératives agricoles environnementales permet aux organismes de conservation de conclure des contrats de gestion environnementale avec des groupes de gestionnaires fonciers, ce qui permet de réguler et de conserver les paysages à une échelle beaucoup plus grande (ILO and ICA 2014). De même, les mutuelles qui fournissent des services d'assurance diversifient de plus en plus leurs services pour traiter de l'action climatique. Aux Philippines, par exemple, la grande mutuelle, CLIMBS, qui compte environ 4 000 coopératives membres, a récemment proposé des innovations pour répondre aux problèmes exacerbés par les catastrophes naturelles et le changement climatique. Il s'agit notamment de fournir une assurance indexée sur les conditions météorologiques et d'aider les coopératives membres à construire des communautés plus fortes et plus résilientes grâce à des formations sur la planification de la continuité des activités (ILO 2019).

L'autre rôle clé de l'ESS dans l'action climatique est sa participation à l'élaboration des politiques publiques via le plaidoyer et le dialogue politique liés à de multiples domaines. Il peut s'agir de la défense des moyens de subsistance des personnes (par exemple, pour protéger les ramasseurs de déchets contre l'expulsion) et de l'environnement (par exemple, pour contrer la déforestation, le défrichage ou la pollution liée à l'exploitation minière et à l'utilisation de pesticides). Cette action dépend essentiellement de la

défense des droits. Par exemple les droits fonciers des peuples autochtones, ou le consentement libre, préalable et éclairé, qui revêt une importance accrue dans le cadre des compensations carbone. Elle implique également des mesures visant à renforcer la résilience pour faire face aux conditions climatiques extrêmes.

Un autre objectif de l'action climatique est d'accomplir un changement politique qui élargisse le champ des activités et des principes "éco-sociaux" pluriels qui caractérisent les OEES (UNRISD 2019).

Cela inclut des réglementations, des incitations et d'autres formes de soutien institutionnel qui peuvent incuber, étendre et diversifier le rôle des OEES en lien, par exemple, avec l'agroécologie, la foresterie communautaire, la pêche durable, le commerce équitable, les énergies renouvelables et les activités d'économie circulaire.

Un troisième domaine d'action porte sur le changement des politiques et des institutions, au niveau macro ou systémique, qui renforcent non seulement les modes de développement non durable, mais placent également l'ESS sur un terrain de jeu inégal. L'activisme et le dialogue politique dans ce domaine impliquent un plaidoyer critique, par exemple, à l'égard de la politique fiscale qui subventionne lourdement l'agriculture et les industries extractives ; mais aussi à l'égard des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux qui favorisent les longs circuits de commerce, de transport et les chaînes de valeur mondiales dominées par les multinationales ; ou encore à l'égard de la concentration des terres.

Que ce soit dans le domaine de l'action climatique ou du plaidoyer plus généralement, l'ESS est confrontée à un défi majeur : comment structurer un mouvement de transformation qui puisse toucher différentes thématiques, mais aussi de multiples niveaux de gouvernance (local, provincial/infranational, national, régional et international) ? Les réseaux et les associations qui rassemblent les OEES et les parties prenantes connexes de manières horizontale et verticale sont importants à cet égard. Les liens verticaux via les associations régionales et nationales sont essentiels pour influencer les politiques aux niveaux national et fédéral, comme dans le cas, par exemple, du Forum Brésilien d'Économie Solidaire (FBES) et du Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (voir encadré 2.1) ; de l'Association des travailleuses indépendantes (SEWA) et de l'ASSEFA en Inde (voir encadré 2.1) ; de la Fédération des Usagers de la Foresterie Communautaire au Népal (FECOFUN) ; et du Mouvement Équatorien de l'Économie Sociale et Solidaire (MESSE) et de la Confédération des nationalités indigènes de l'Équateur (CONAIE).

Les structures internationales, y compris les organismes faitiers et les "réseaux de réseaux", sont également essentielles. La Via Campesina, qui compte 180 organisations représentatives des petits agriculteurs, des travailleurs ruraux, des habitants des forêts, des pêcheurs et autres, place la macropolitique au centre de son programme de plaidoyer pour promouvoir la souveraineté alimentaire, l'agroécologie et une transition juste (La Via Campesina 2021). L'Alliance Coopérative Internationale, qui représente et soutient des organisations coopératives issues de 112 pays, est engagée aux concertations politiques portant sur l'économie circulaire et la transition juste (ICA 2021). Le RIPESS (Réseau Intercontinental pour la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire) mène des actions de plaidoyer en matière de justice climatique et d'autres thèmes, à différents niveaux, des collectivités locales aux institutions internationales (RIPESS, n.d.). D'autres réseaux, tels que le Forum Mondial de l'Économie Sociale et Solidaire (GSEF) et le Forum International de l'ESS, sont également actifs au niveau international et mettent en relation les acteurs et les décideurs de l'ESS.



8. VIE SUR TERRE ET SOUS L'EAU (ODD 14 ET 15)



ODD14

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



ODD 15

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Des systèmes sociaux et naturels imbriqués

Diverses activités et formes d'organisation de l'ESS illustrent une intuition clé d'un nombre croissant de recherches, à savoir que les systèmes naturels ne constituent pas simplement des limites à la vie économique et sociale avec lesquelles il faut composer, mais que les systèmes sociaux et naturels sont imbriqués les uns dans les autres. Ils sont fondamentalement indissociables, tout comme la biodiversité et la diversité culturelle (Ryers et al. 2018). Une telle perspective offre de nouvelles possibilités pour réaliser des transitions justes. Elle ne se limite pas à la seule valeur instrumentale de la nature comme ressource pour les activités économiques et le bien-être, ni à sa valeur intrinsèque dans les systèmes de croyance, mais elle prend également en compte les valeurs associées aux rapports interpersonnels et entre parties prenantes (PNUD 2020). Comme indiqué dans la section 1, l'ESS repose fondamentalement sur ces relations - celles qui impliquent l'entraide, la solidarité, la réciprocité, le partage des connaissances, la régulation sociale des biens communs, la mise en réseau, l'organisation collective, la gouvernance démocratique et la prise de décision ou l'élaboration de politiques participatives.



Cette imbrication des stratégies de subsistance et de la protection de la biodiversité et leurs liens vertueux sont reconnus depuis longtemps dans le cas des populations autochtones. On estime que 36 % des paysages forestiers intacts dans le monde se trouvent sur les terres de populations autochtones, selon le PNUD (2020), qui a observé que ::



Illes connaissances autochtones et locales sont un élément déterminant pour créer des synergies entre le bien-être des populations locales et la conservation des écosystèmes. Pour réaliser le potentiel de développement humain durable, les connaissances autochtones et locales doivent être intégrées et activement reliées à une gouvernance des écosystèmes qui reconnaît leurs droits



En outre, ces liaisons ne s'expliquent pas simplement par une plus grande conscience environnementale, mais par une combinaison de facteurs liés aux valeurs, aux connaissances locales, aux visions du monde, aux rapports sociaux et aux dispositifs de gouvernance, qui constituent un système social intrinsèquement plus en phase avec l'objectif de protection et de régénération de la nature. De tels liens caractérisent également d'autres domaines de l'ESS. Ils sont de plus en plus documentés en ce qui concerne l'agriculture des petits exploitants, comme l'indique la section 2, qui traite de la diffusion des pratiques agroécologiques. Ils sont également pertinents dans les contextes d'expansion des frontières agraires. Une étude de l'écorégion de la savane, le Cerrado, dans l'État brésilien du Mato Grosso, révèle par exemple des taux de déforestation nettement différents, en comparant l'expansion des cultures intensives de soja aux petites exploitations agricoles. L'agriculture à petite échelle s'intègre plus écologiquement aux environnements naturels.

Le rôle de l'ESS dans la valorisation de liens potentiellement vertueux entre systèmes sociaux et naturels devient de plus en plus évident à mesure que l'attention se tourne vers l'agroécologie, l'agroforesterie, la pêche durable, le tourisme durable et la foresterie communautaire (voir encadré 8.1). Les limites des approches de l'économie verte centrées sur la durabilité des entreprises et la marchandisation de la nature deviennent aussi de plus en plus évidentes.

Encadré

8.1

Défendre les moyens de subsistance et l'environnement

Les exemples suivants donnent à voir le large éventail de pratiques et d'innovations adoptées par les OEESS, qui favorisent l'utilisation et la gestion durables des environnements forestiers, côtiers, aquatiques ou marins. Ils portent sur la conservation des mangroves, la reforestation, la pêche durable et les moyens d'accéder aux marchés des biens et services environnementaux

Conservation des mangroves : La Coopérative de Producteurs d'Huîtres de Cananéia, à Mandira, sur la côte sud du Brésil, a établi de nouvelles règles et pratiques pour concilier la récolte des huîtres avec la conservation des mangroves locales et leur grande biodiversité (COPAC 2019). Les membres de la coopérative sont autorisés à faire trois récoltes par an. Ils reçoivent deux fois plus pour leurs huîtres que ce qu'ils recevaient des intermédiaires du marché, et bénéficient d'une hygiène et de normes sanitaires plus élevées.

Pêche durable : au Kenya, la Dunga Fishermen Cooperative Society s'attaque à la diminution des stocks qui résulte de la surexploitation et des effets du changement climatique, en élevant des milliers de poissons dans le cadre d'une initiative de développement de l'aquaculture, puis en les relâchant dans le lac Victoria. La coopérative dissuade aussi activement les pêcheurs d'utiliser des filets de chalutage et d'autres engins susceptibles d'épuiser les stocks de poissons.

Accéder au marché du bois certifié : Dans un contexte où la demande croissante de teck peut avoir un impact négatif sur l'environnement et limiter les revenus des producteurs de teck en raison de leur faible pouvoir de négociation dans la détermination des prix, un groupe de producteurs de 46 villages du sud-est de Sulawesi, en Indonésie, s'est associé à Jaringan Untuk Hutan (JAUH), une ONG locale, et au Tropical Forest Trust (TFT) pour former la coopérative Koperasi Hutan Jaya Lestari (KHJL) (USAID 2019). En 2005, la coopérative a reçu la certification du Forest Stewardship Council (FSC). Le succès initial de cette initiative a vu le nombre de membres et la superficie plantée augmenter rapidement pour atteindre 744 membres et 750 hectares. Les membres ont également obtenu le droit de gérer 4 640 hectares de la zone de plantation de teck de l'État. Des questions subsistent toutefois quant à la viabilité à long terme de cette coopérative, compte tenu de la concurrence du secteur privé et du soutien extérieur limité (Pidani et Kanowski 2011).

Établissement de plantations d'arbres : Le programme Tree Growers' Cooperative Society (TGCS) en Inde utilise le modèle coopératif pour établir des plantations d'arbres sur les terres communes des villages avec la participation active de la communauté locale (COPAC 2018). Les membres de la TGCS sont dotés de baux à long terme pour ces plantations. En 2007, on comptait 548 coopératives de planteurs d'arbres. Dans le district d'Ajmer, au Rajasthan (Inde), les membres de la communauté considèrent que les coopératives sont importantes non seulement sur le plan économique, mais aussi pour préserver les terres communes du village qui servent de refuge à la flore et à la faune locales.

Note : Les sources citées dans le texte de l'encadré se trouvent dans les Références à la fin de ce document.



Foresterie communautaire

Dans des contextes de déforestation rapide, de conflits fonciers et de reconnaissance des droits des autochtones, les gouvernements du monde entier se sont de plus en plus intéressés à différentes formes de foresterie communautaire. TCelles-ci peuvent aller de la culture d'arbres sur des parcelles relativement petites à la gestion de forêts désignées comme propriété de l'État ou régies par des régimes fonciers coutumiers. On estime que près d'un tiers des ressources forestières mondiales sont gérées sous des régimes de foresterie communautaire (Gilmore 2016).

En Inde et au Népal, par exemple, les groupes forestiers communautaires gèrent une grande partie des forêts nationales. Au début des années 2000, l'Inde comptait environ 84 000 groupes de gestion conjointe des forêts impliquant 8,4 millions de ménages et 22,5 % des terres forestières. En 2018, le Népal comptait environ 22 000 groupes d'utilisateurs de forêts communautaires comprenant 2,9 millions de ménages (près de la moitié du total des ménages) et 2,2 millions d'hectares, soit 34 % des terres forestières (Thani et al. 2019 ; Kutter et Mitchell 2021).

Dans les deux pays, la foresterie communautaire a permis de s'attaquer aux problèmes liés au bien-être et à l'émancipation des femmes, évoqués précédemment à propos de l'ODD 5. Les femmes constituent l'essentiel des membres des initiatives de foresterie communautaire. Elles assument également des rôles de direction dans les structures locales de protection des forêts en Inde et dans les organisations

faitières telles que FECOFUN, la Fédération des Utilisateurs de la Foresterie Communautaire au Népal (Agarwal 2015).

Il reste cependant beaucoup à faire pour réaliser le plein potentiel de la foresterie communautaire. Gilmour (2016) relève les principaux défis suivants:

- la participation limitée des membres les plus pauvres des communautés ;
- les bénéfices sont souvent captés par les élites locales ;
- les communautés se voient souvent attribuer des droits d'utilisation dans des forêts très dégradées, dont la valeur est limitée pour les communautés ;
- un accès restreint aux ressources en bois à valeur commerciale ;
- les communautés sont incitées par les agences gouvernementales à protéger plutôt qu'à gérer les ressources forestières ;
- le pouvoir effectif de décision tend à être maintenu par les autorités forestières plutôt que d'être dévolu aux communautés.

En outre, les systèmes locaux qui sont en mesure d'utiliser et de gérer les ressources de manière durable sont menacés par une myriade de forces, notamment l'accapement des terres, l'émigration et le manque de soutien de la part des gouvernements. L'avenir de la foresterie communautaire et de la protection des forêts dépend essentiellement des droits fonciers et du rôle des gouvernements pour garantir ces droits (Gilmour 2016).

Les réformes et innovations politiques et institutionnelles jouent un rôle essentiel pour relever ces défis. En Inde et au Népal, les programmes de gestion conjointe des forêts ont avancé par tâtonnements avant d'offrir un cadre de gouvernance prometteur. En Côte d'Ivoire, dans le cadre de la lutte contre la déforestation et le changement climatique, une union de coopératives composée de 42 coopératives réparties dans toute la zone de production de cacao et de café a signé des accords avec la Société de développement des forêts (SODEFOR), afin que les cultures pérennes deviennent des forêts classées. Cela a permis aux membres de la coopérative d'exploiter des forêts communautaires sous la supervision de techniciens forestiers (COPAC 2018). En Roumanie, les formes traditionnelles de communs ("obște", "composesorat") ont été ré-instituées en tant qu'associations qui gèrent collectivement des zones forestières importantes et d'autres ressources naturelles, et qui produisent de nouveaux biens et services d'intérêt pour la communauté (Vameu 2018).

Droits fonciers et droits des utilisateurs

Les efforts des gouvernements pour protéger les forêts et promouvoir la foresterie communautaire commencent souvent par des politiques, des lois et des règlements qui réaffirment les droits fonciers coutumiers des peuples et des communautés autochtones. Cependant, leur application peut s'avérer inefficace en raison de contraintes de ressources, d'obstacles administratifs et d'intérêts bien ancrés. Au Honduras, la superficie des régimes de foresterie communautaire a augmenté de 56 % entre 2008 et 2015. Malgré une reconnaissance significative de l'importance de la foresterie communautaire au sein des politiques et du droit, le soutien concret a été limité dans des domaines liés au capital social, institutionnel et financier, tandis que les informations manquent en ce qui concerne les améliorations dans le domaine du capital naturel. En outre, les droits aux ressources forestières sont parfois sapés par des mégaprojets tels que les mines et les barrages hydroélectriques (FAO 2019).



En Indonésie, certaines institutions fédérales ont réagi positivement au plaidoyer lié aux droits fonciers autochtones, dans les territoires forestiers coutumiers et la foresterie sociale, porté par de grandes associations telles que l'Alliance des Peuples Autochtones de l'Archipel (AMAN) et le Forum Indonésien pour l'Environnement, WALHI. La mise en œuvre des politiques et des réglementations a toutefois été compromise par des exigences administratives complexes liées à la documentation, auxquelles s'ajoutent l'opposition locale et l'octroi continu de concessions aux sociétés d'huile de palme, d'exploitation forestière et minière. En outre, la législation ne soutient pas le processus de consentement libre, préalable et éclairé des communautés autochtones et traditionnelles en ce qui concerne la protection de leurs terres, forêts et ressources naturelles (FoE APac 2019).

La question des droits d'accès pour les communautés et les coopératives de pêche de petite taille est un facteur déterminant pour qu'elles puissent réaliser leur potentiel en termes d'avantages sociaux et environnementaux. L'accès préférentiel lié à la tenure coutumière est une norme internationale établie. Comme le note la FAO (2015):

“ Les normes et pratiques locales, ainsi que l'accès coutumier ou autrement préférentiel aux ressources halieutiques et aux terres par les communautés de pêcheurs artisanaux, y compris les peuples autochtones et les minorités ethniques, devraient être reconnus, respectés et protégés d'une manière conforme au droit international des droits humains.. ”



© Freepik

Cette question a pris une importance accrue dans des contextes où de nombreux gouvernements attribuent des droits d'utilisation à des entreprises privées opérant à une échelle bien plus grande, parfois sur la base d'informations non fondées concernant l'efficacité et les critères de conformité. Les questions liées à l'équité sont largement ignorées (Pinkerton 2015). Parmi les éléments clés qui sous-tendent le succès des coopératives de pêche au Mexique, on trouve des droits d'usage territoriaux sécurisés et, en lien avec cela, la capacité à collaborer avec d'autres organisations pour influencer les politiques publiques (FAO 2008, Huff et al. 2019, Aburto-Oropeza et al. 2018). Les données du Chili, où des droits d'usage des territoires ont été accordés aux pêcheurs artisanaux qui s'organisent collectivement, font état d'importants gains environnementaux et sociaux, y compris pour les femmes, traditionnellement exclues de nombreuses coopératives de pêche (Gallardo- Fernández et Saunders 2018).



9. 9. INSTITUTIONS INCLUSIVES ET DÉMOCRATIQUES (ODD 16 ET 17)



ODD 16

Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, assurer l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux



ODD 17

Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable

L'ODD 16 traite des questions liées à la paix, à la cohésion sociale, à la non-discrimination, à la participation et à d'autres normes institutionnelles qui résonnent avec les dimensions éthiques et de gouvernance de l'ESS. L'ODD 17 traite des principaux moyens de mise en œuvre des ODD, notamment le financement, le renforcement des capacités, la technologie et le commerce - des questions qui ont été abordées dans les sections précédentes de ce document. Il traite également des aspects de la gouvernance liés à la cohérence politique et institutionnelle, aux partenariats multipartites, aux données, au suivi et à la responsabilité. Ces aspects, ainsi que la question de la participation, constituent l'axe principal de cette section.

Une évolution majeure au cours des deux dernières décennies a été l'émergence d'un groupe de pays où les réformes des institutions et des politiques publiques ont positionné l'ESS de manière plus centrale comme un moyen de mettre en œuvre l'Agenda 2030. Ces initiatives sont directement liées à la réalisation des objectifs concernant la mise en place d'institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux (16.6), à la prise de décisions réactives, inclusives, participatives et représentatives à tous les niveaux (16.7), au renforcement de la cohérence des politiques en faveur du développement durable (17.14), aux partenariats multipartites (17.16), ainsi qu'à la mobilisation de ressources supplémentaires pour le financement (17.3), au renforcement des capacités (17.9) et à l'amélioration des indicateurs et de la mesure du développement (17.19)..



Gouvernance démocratique

Les valeurs et pratiques fondamentales de l'ESS directement liées à la gouvernance démocratique se manifestent à différents niveaux: aux niveaux micro et méso des groupes, organisations, entreprises et communautés qui adoptent des moyens démocratiques et participatifs de délibération et de prise de décision ; et au niveau macro de l'administration et de l'opinion publiques, où divers aspects de la citoyenneté active visent à influencer le processus politique et le discours public.

La portée et la qualité de la gouvernance démocratique dépendent essentiellement de l'autonomie des OEES, de l'engagement des parties prenantes, des structures de gestion, des mécanismes de participation au processus politique et du contexte plus large des droits civils et politiques. Des tendances tant positives que négatives se manifestent dans le monde entier. Comme mentionné dans les sections 1 et 5, l'intégration et l'institutionnalisation de l'ESS peuvent donner lieu à des défis liés à l'autonomie, à la dérive des missions et à la gouvernance démocratique (Coraggio 2016, Muñoz et Zamora 2021, ILO 2022, Borzaga et Sacchetti 2021, Fraisse et al. 2016). En outre, la participation effective au processus politique peut être entravée par des processus bureaucratiques bien ancrés et une culture de prise de décision du haut vers le bas. Le discours politique reconnaissant la nécessité de la participation n'est souvent pas assorti de rôles, de fonctions et d'espaces significatifs permettant aux OEES de s'engager dans la définition de l'agenda, la négociation, la définition de normes et le suivi (Yiu, Saner et Bardy 2020).

Le rétrécissement de l'espace démocratique et civil peut avoir un impact sur l'ESS tant au niveau des activités opérationnelles que de la participation au processus politique. L'organisation suédoise de coopération au développement, We Effect, note à quel point les lois et réglementations restrictives ont limité ou contrôlé le travail des organisations partenaires travaillant avec des coopératives pour promouvoir le droit au logement. Dans près de la moitié des quelque 20 pays où l'organisation opère, de telles contraintes ont été rencontrées (We Effect 2021). Elles comprenaient le ciblage des défenseurs des droits de l'homme par des menaces, des détentions arbitraires, des poursuites et la stigmatisation ; des exigences plus strictes en matière d'enregistrement et de rapports et un contrôle des activités opérationnelles ; des restrictions sur l'utilisation d'Internet pour la société civile ; et un financement public restreint pour les activités. Les contrôles associés à la pandémie de COVID-19 ont encore réduit la liberté d'association et de réunion, selon We Effect (2021)

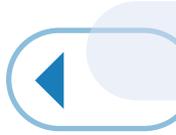
“ La pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif important sur les ambitions démocratiques de nombreux pays. C'est une énorme déception, si peu de temps après le succès de l'accord sur l'Agenda 2030, où la cohésion semblait réelle, avec un partenariat non seulement entre les gouvernements, mais aussi avec des engagements du secteur privé, des syndicats et de la société civile ”

Malgré de nombreux défis, les OEES sont des vecteurs essentiels de la gouvernance démocratique, étant donné les possibilités de prise de décision participative au sein des organisations, la participation politique à différents niveaux de gouvernance (municipal, étatique et fédéral, et supranational), et le dynamisme permanent des mouvements sociaux et des réseaux de défense des droits, anciens et nouveaux.

En ce qui concerne la gouvernance démocratique au sein des OEES, on constate une prise de conscience croissante de l'importance de l'autonomie. Dans une tentative de surmonter la subordination des coopératives aux intérêts politiques et au contrôle de l'État, qui prévalait dans de nombreux pays en développement au cours des décennies précédentes, le mouvement coopératif international a tenté de réaffirmer l'importance de l'autonomie comme principe coopératif fondamental (ACI 2015). Ce principe, à son tour, a été formulé dans le droit international via la recommandation 193 de l'OIT de 2002, qui a guidé la réforme législative dans de nombreux pays (OIT 2002). La question de l'autonomie a également refait surface dans les contextes où les OEES sont intégrés en tant que prestataires de services dans les systèmes nationaux de protection sociale. Si le principe d'autonomie n'exclut certainement pas les partenariats entre le secteur public et l'ESS, il attire l'attention sur la nécessité de veiller à ce que la prise de décision démocratique et les valeurs de l'ESS ne soient pas compromises dans le processus de construction de relations plus étroites avec des institutions d'autres secteurs.

L'émergence de nouveaux types d'OEES qui ont diversifié leur base de parties prenantes et élargi les possibilités de participation est également importante pour la gouvernance démocratique (Borzaga et Sacchetti (2021). Diverses entreprises sociales, dont des coopératives sociales, fondées sur la base d'initiatives bottom-up de citoyens, sont apparues pour servir l'intérêt général en fournissant des services aux personnes dans le besoin. Ici, les principales parties prenantes ne sont pas seulement, ou pas nécessairement, les membres, mais les travailleurs, les bénévoles et les utilisateurs. La notion de gouvernance démocratique va au-delà du principe "un membre, une voix" pour englober la délibération et la prise de décision par plusieurs parties prenantes, qui peuvent également inclure la société civile, les organisations des secteurs public et privé et les institutions avec lesquelles elles s'engagent. Le processus délibératif impliqué est essentiel pour identifier et satisfaire les besoins non satisfaits, créer des liens au sein des organisations et démocratiser l'organisation et plus généralement l'économie. Du point de vue de la démocratie, ces expériences sont importantes non seulement en raison de la gouvernance participative au niveau des organisations, mais aussi parce que ces pratiques sont souvent reproduites au sein des réseaux de l'ESS et des relations communautaires, ainsi que dans le domaine des politiques publiques. Dans plusieurs pays européens, comme la Belgique, l'Italie et la France, ces dispositifs de gouvernance ont valeur de loi (Borzaga et Sacchetti 2021).

Comme l'illustre l'expérience de nombreuses municipalités, villes, régions et pays, un moyen important d'améliorer l'efficacité des actions gouvernementales visant à soutenir l'ESS est de renforcer les mécanismes de co-construction des politiques, où les organisations représentant les travailleurs, les producteurs et les citoyens impliqués dans l'ESS, peuvent façonner la conception, la mise en œuvre, le



suivi et la révision des processus politiques, de planification et législatifs (Mendell et Alain 2015, Bance, Bouchard et Greiling 2022).

Un nombre croissant de pays ont institutionnalisé des espaces et des processus de co-construction des politiques. Plus de 20 pays ont désormais adopté des lois parlementaires ou des décrets présidentiels rendant explicitement obligatoire le soutien de l'État à l'ESS en tant que secteur à part entière. Cela s'ajoute aux lois relatives à des types spécifiques d'OEESS, par exemple les coopératives (OIT 2022b ; Utting 2022 ; Poirier, Wautiez et Alain 2018 ; Socioeco.org, n.d. a.). Les forums multipartites et autres mécanismes participatifs sont généralement des éléments importants de ces lois. Ils peuvent impliquer des structures formelles, comme le Conseil consultatif de l'ESS en Uruguay, ou des interactions informelles institutionnalisées comme au Québec, au Canada et en République de Corée, où les grandes organisations faitières de l'ESS sont reconnues comme des interlocuteurs clés (Mendell, Neamtan et Yi 2020, KoSEA 2019). Dans plusieurs pays et juridictions, la co-construction a joué un rôle important pour surmonter les limites de la conception et de la mise en œuvre de politiques du haut vers le bas, et pour garantir que l'élaboration, l'évaluation et la révision des politiques soient alignés sur la diversité, les besoins et les préférences des acteurs de l'ESS. Les structures consultatives décentralisées au niveau territorial sont importantes à cet égard - le cas du Brésil, par exemple. Au Costa Rica, des groupes de travail multipartites sont organisés sur une base sectorielle ou thématique (Morais et Bacic 2020, MTSS 2021).

L'expérience récente en matière d'élaboration de politiques liées à l'ESS dans certaines régions et certains pays fournit des indications importantes concernant le défi plus large que représente la mise en place d'institutions efficaces, comme le prévoit l'objectif 16.6 des ODD. Les efforts visant à promouvoir l'ESS se sont souvent concentrés sur des initiatives ad hoc liées à la formation ou à l'accès au financement et aux marchés (Chaves-Avila et Gallego-Bono 2020). De plus en plus, les gouvernements municipaux et nationaux reconnaissent l'importance d'une approche plus large, plus intégrée et "écosystémique". Cela implique:

- de mobiliser le soutien de multiples acteurs et institutions du secteur public, du secteur privé et de la société civile, souvent interconnectés, et de réguler leur comportement lorsqu'il entrave la formation et le développement de l'ESS (Borzaga et al. 2020, Chaves-Avila et Gallego-Bono 2020, Jenkins et al. 2021, Mendell, Neamtan et Yi 2020).
- des actions visant à renforcer les multiples formes de capital - financier, humain, social, des connaissances, industriel, physique, entre autres (Sahasranamam et al. 2021, Sahasranamam et al. 2020).
- "gouvernance multiscalair", où les ressources sont mobilisées et où la politique est conçue et mise en œuvre à plusieurs niveaux - municipal, provincial/étatique, fédéral/national et supranational ou international.

Les études examinant les variations de la performance des entreprises sociales dans différents pays soulignent la qualité de l'écosystème institutionnel comme un facteur clé d'une meilleure performance (Sahasranamam et Ball 2017). Grâce à ce changement d'approche, des gains notables ont été réalisés en ce qui concerne les moyens de mise en œuvre identifiés dans le cadre de l'ODD 17 impliquant le financement, le renforcement des capacités et les partenariats.

Cette approche est promue, par exemple, par des organisations intergouvernementales telles que l'OCDE. Elle est également une caractéristique du plan d'action pour l'économie sociale récemment lancé par la Commission européenne, qui comporte trois éléments essentiels : la création de cadres politiques et juridiques favorables liés, par exemple, à la fiscalité, aux marchés publics et aux aides d'État ; le soutien au développement des entreprises pour les start-ups et autres OEESS, y compris les nouveaux instruments financiers et la formation pour la requalification et le perfectionnement de leurs travailleurs ; et les activités de communication et les formations pour les fonctionnaires afin de rendre les pratiques et le potentiel de l'ESS plus visibles, aux niveaux national et régional (Commission européenne 2021a). Elle est également mise en avant dans la politique publique de promotion de l'ESS en République de Corée et en Espagne, et constitue depuis longtemps une caractéristique de l'environnement favorable dans des régions de pays, comme la Wallonie, en Belgique, le Québec, au Canada, et l'Émilie-Romagne, en Italie, où l'ESS est fortement présente (KoSEA 2019, FAECTA 2021).

Le défi des données

Alors que le rôle de l'ESS dans le développement inclusif et durable est de plus en plus reconnu, certains gouvernements ont concentré leur attention sur l'amélioration de la visibilité de l'ESS et l'évaluation de son impact par le biais de données actuelles, fiables et désagrégées (cible 17.18). La mesure statistique est importante pour légitimer l'ESS au sein des politiques publiques. Elle court toutefois le risque de se concentrer sur un ensemble restreint d'organisations facilement identifiables et de ne pas saisir adéquatement la diversité et le caractère distinctif de l'ESS (Bouchard et Salathé-Beaulieu 2021).

Jusqu'à récemment, les données statistiques relatives à l'ESS ont eu tendance à se concentrer principalement sur les organisations à but non lucratif et les diverses formes de coopératives, y compris les sociétés mutuelles. Les travaux récents et en cours relatifs aux coopératives visent à harmoniser, normaliser, mettre à jour, combler les lacunes des données et des indicateurs et les rendre comparables au niveau international. Une attention particulière a été portée sur le nombre et le type de coopératives, les membres des coopératives, le travail généré dans les coopératives et la contribution économique des coopératives. Les statisticiens du travail eux-mêmes (ILO 2018c) ont conclu que :



Ces statistiques permettraient une évaluation précise de la contribution des coopératives aux économies, y compris aux marchés du travail, et soutiendraient la formulation de politiques efficaces en période de profonds changements dans le monde du travail.



Ce travail sur les statistiques des coopératives peut être étendu à la sphère plus large de l'ESS (OIT, n.d.). Il est également vital de développer une compréhension commune de la mesure de l'impact social en clarifiant et en rationalisant les concepts et les pratiques de mesure (OECD 2021b). Il s'agit d'une composante essentielle du plan d'action pour l'économie sociale de la Commission européenne, lancé en décembre 2021 (European Commission 2021). Au minimum, la quantification de l'ESS nécessite de mesurer les secteurs émergents tels que les entreprises sociales et celles axées sur l'impact, une approche pionnière au Portugal, par exemple, qui vise à englober de multiples formes d'OEESS et d'entreprises sociales au sein de "comptes satellites" (CASES 2020). Il pourrait également s'agir de



mesurer les organisations numériques à mission qui opèrent au-delà des frontières nationales (Bouchard et Salathé-Beaulieu 2021).

Il est important d'encourager la mesure d'impact à plusieurs niveaux. Cela permettrait aux décideurs politiques et aux autres parties prenantes de mieux comprendre la valeur socio-économique plus large des OEES au-delà de la création d'emploi et d'identifier où se situent les opportunités et les défis. Une meilleure disponibilité de données relatives à l'ESS aiderait également de manière significative les décideurs politiques à développer de nouveaux cadres et systèmes d'incitation - ou à remodeler ceux qui existent déjà - afin de mieux répondre aux besoins variables des différentes OEES.

Quantifier le domaine plus large de l'ESS est toutefois extrêmement difficile étant donné les différentes compréhensions de l'univers de l'ESS, les différents types d'OEES qui peuvent exister dans différents pays et le poids des organisations et des pratiques de l'économie informelle au sein de l'ESS. Pour ces raisons, des outils complémentaires tels que les enquêtes statistiques, qui peuvent saisir les variations territoriales, et d'autres méthodologies visant à cartographier le paysage de l'ESS, peuvent jouer un rôle utile pour saisir l'échelle et la portée de l'ESS (Jenkins et al. 2021).

Cohérence des politiques

L'efficacité du soutien politique à l'ESS dépend essentiellement de la cohérence des politiques (17.14), c'est-à-dire de la mesure dans laquelle les différentes politiques gouvernementales et institutions publiques travaillent de manière coordonnée, complémentaire et synergique, plutôt que d'impliquer des interventions ad hoc ou contradictoires (UNRISD 2016). Cela dépend également si le discours politique soutenant les coopératives, les entreprises sociales et autres OEES, ainsi que la protection sociale et l'innovation sociale, se reflète réellement dans l'allocation des ressources et la mise en œuvre des politiques..

Le développement d'un environnement institutionnel favorable à l'ESS présente de nombreux défis. Les parties prenantes peuvent ne pas comprendre clairement le concept lui-même. Il peut y avoir une méfiance à l'égard de certaines formes juridiques de l'ESS, telles que les coopératives, étant donné leur histoire mouvementée dans certains pays, liée, par exemple, à des cas de mauvaise gestion et d'ingérence politique qui ont sapé leur autonomie. Les formes émergentes d'entreprises sociales peuvent manquer de reconnaissance juridique. Plus généralement, la faiblesse des services de développement des entreprises et l'accès limité au financement peuvent entraver le développement de l'ESS.

La cohérence des politiques ne se limite pas à une meilleure coordination des incitations et des réglementations relatives au financement, à la formation, à l'accès aux marchés, au transfert de connaissances, aux cadres juridiques, aux partenariats et à la collecte de données. Les aspects liés aux droits civils, politiques et culturels, aux droits fonciers des agriculteurs sans terre, des femmes et des populations autochtones, à la protection sociale universelle, aux investissements publics dans les infrastructures physiques et sociales et aux politiques macroéconomiques et fiscales sont également essentiels. Ils déterminent fondamentalement les perspectives ou les possibilités d'autonomisation des groupes défavorisés, et la possibilité pour l'ESS de fonctionner et de se développer sur un pied d'égalité (Utting 2022).

Dans de nombreux pays, le développement de l'ESS s'est produit dans des contextes de réforme économique qui peuvent être contradictoires du point de vue de l'ESS. La décentralisation et les programmes ciblés de réduction de la pauvreté, par exemple, peuvent encourager des formes particulières d'OEESS dans certains secteurs, mais les politiques de privatisation et d'austérité limitent souvent la protection sociale universelle et les investissements publics. De même, la réforme économique a souvent inclus des politiques plus en phase avec les préférences des entreprises orientées vers le profit plutôt qu'avec les OEESS, par exemple, la déréglementation liée aux services financiers et aux droits du travail ; les politiques fiscales favorisant les entreprises et les riches ; la priorité accordée aux entreprises commerciales dans les marchés publics ; et les investissements centrés sur les industries extractives et l'agro-industrie qui peuvent avoir des impacts environnementaux et sociaux néfastes..

La question de la cohérence des politiques est également liée à celle de la démocratie. L'incohérence des politiques est particulièrement évidente dans les contextes où l'autocratie supprime les droits civils, politiques et culturels. Mais elle peut aussi être un problème dans des contextes où le soutien à l'ESS est associé à un parti politique ou à un dirigeant particulier, et où la compétition électorale inaugure une nouvelle administration (Utting 2017, Verschuur et Calvão et al. 2018). Ces dernières années, les évolutions politiques au Brésil et en Équateur, par exemple, ont affaibli certaines institutions qui favorisaient auparavant l'ESS (Morais et Bacic 2020, Guerra et Reyes Labega 2020, Carranza Barona 2019). C'est pourquoi les efforts visant à obtenir un soutien multipartite pour l'ESS et à institutionnaliser le soutien de l'État sont essentiels. Les lois-cadres pour l'ESS et la création de ministères ou de départements ministériels directement responsables de l'ESS ont été des mécanismes importants à cet égard (Poirier, Wautiez et Alain 2018, Utting 2017). Lorsque les changements politiques au niveau national limitent l'environnement institutionnel de l'ESS, les gouvernements des États ou des provinces au niveau infranational et les gouvernements locaux peuvent continuer à jouer un rôle clé pour encourager l'ESS (Jenkins et al. 2021, Pereira, Morais et Souza Santos 2020). Les réseaux internationaux tels que le Forum mondial de l'économie sociale (GSEF), qui regroupe des autorités municipales et des réseaux de la société civile, sont importants pour promouvoir l'engagement des gouvernements locaux et transférer les connaissances liées aux bonnes pratiques au niveau municipal (GSEF, n.d.).

In fine, la priorité accordée à l'ESS et l'application pratique de l'esprit de ces lois et des politiques relatives à l'ESS dépendront en grande partie de la qualité de la gouvernance démocratique. La cohérence des politiques dépend fondamentalement de la capacité des praticiens de l'ESS, des organisations intermédiaires et des autres parties prenantes à s'organiser, à délibérer, à s'engager dans le plaidoyer et à participer efficacement au processus politique. Et lorsque ces actions sont efficaces aux niveaux local, national, régional et international, il y a une réelle possibilité que le mouvement mondial émergent pour l'ESS devienne un acteur important dans le changement de paradigme demandé par l'Agenda 2030.





10. RECOMMANDATIONS POUR LES GOUVERNEMENTS ET LES DÉCIDEURS POLITIQUES : CRÉER UN ENVIRONNEMENT POLITIQUE FAVORABLE

Les sections précédentes ont mis en évidence la contribution des OEESS et des réseaux du monde entier à la réalisation de buts multiples liées aux 17 ODD et la mesure dans laquelle ils mobilisent des ressources et innovent pour répondre aux problèmes urgents du développement durable. Mais ils ne peuvent pas y arriver seuls ; les gouvernements doivent eux aussi passer à l'action.

L'une des principales tâches du Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'Économie sociale et solidaire (UNTFSS) est d'accroître la visibilité de l'ESS et de son potentiel dans les cercles politiques et de partager les connaissances sur ce que les décideurs politiques peuvent faire pour soutenir l'ESS dans la réalisation des ODD. Bien que les cadres politiques et institutionnels doivent être adaptés aux circonstances nationales, les recommandations suivantes sont proposées par le Groupe de travail.

Que peuvent et doivent faire les gouvernements ?

Les gouvernements doivent reconnaître de manière plus centrale le rôle de l'ESS dans un programme de développement adapté aux objectifs. Il est impératif de repenser les moyens de mise en œuvre pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) en accordant une attention bien plus grande à l'ESS. En effet, à mi-chemin de l'échéance de 2030 pour la réalisation des ODD, et alors que plusieurs d'entre eux sont mal engagés, il n'est pas trop tôt pour envisager un programme de développement pour l'après-2030 qui tienne systématiquement compte de l'ESS selon des modalités adaptées aux différents contextes culturels et nationaux.

Les gouvernements devraient adopter une vision stratégique qui reconnaisse le plein potentiel de l'ESS dans la réalisation du développement durable et de la transition juste. L'ESS ne doit pas être perçue uniquement comme un outil de réduction de la pauvreté, de fourniture d'aide sociale et d'intégration professionnelle. L'ESS peut aider les gouvernements à relever les grands défis politiques contemporains et les problèmes de développement, notamment les besoins humanitaires liés à des crises telles que la COVID-19 et les déplacements forcés ; la protection sociale pour les populations mal desservies ; la promotion du travail décent ; la sécurité alimentaire ; les inégalités entre les sexes et les richesses ; l'urgence climatique ; et la diffusion des valeurs démocratiques et des pratiques participatives.



Les gouvernements doivent jouer un rôle plus constructif en favorisant un environnement

institutionnel propice à l'ESS. L'Agenda 2030 pour le développement spécifie un certain nombre de principes généraux qui sont essentiels pour permettre un développement inclusif et durable. Il s'agit notamment de la mobilisation des ressources nationales, de la cohérence des politiques et des institutions, des partenariats, de la prise de décision participative et du principe "ne laisser personne de côté". Il est désormais possible de traduire ces principes en orientations spécifiques liées à l'ESS grâce aux enseignements politiques émanant des pays et des gouvernements qui ont été les premiers à procéder à des réformes institutionnelles et à des innovations politiques.

Les gouvernements doivent adopter une optique politique large lorsqu'ils soutiennent l'ESS. Il est important de reconnaître que l'ESS est immergée dans un vaste écosystème institutionnel et qu'une action est nécessaire sur de multiples fronts politiques. Il s'agit notamment

- de financement, des incitations fiscales et des subventions ;
- de formation technique et professionnelle, ainsi que l'apprentissage des valeurs et des pratiques de l'ESS au sein du système éducatif formel ;
- de faciliter un accès équitable aux marchés grâce aux infrastructures ;
- des marchés publics ;
- d'une réforme réglementaire pour faciliter le développement de l'ESS ;
- d'étendre la couverture de la protection sociale et les droits du travail aux OEES et aux populations apparentées ;
- de la systématisation des données et l'institutionnalisation et l'adoption d'approches innovantes pour l'évaluation de l'impact ;
- de générer et partager des connaissances sur l'ESS ;
- de encourager les partenariats public-ESS ou multipartites
- de faciliter le plaidoyer, la mise en réseau et la co-construction des politiques.

Une approche politique générale qui soutient l'ESS peut affronter les multiples risques associés à l'élaboration de politiques du haut vers le bas et à la dérive des missions, ainsi qu'aux incitations financières qui peuvent stimuler la croissance de certains types d'OEES en l'absence d'autres actifs et capacités dont elles ont besoin pour être économiquement durables..

Les gouvernements devraient également regarder au-delà des instruments politiques ciblant directement l'ESS et promouvoir la cohérence des politiques..

Au-delà de l'amélioration de la coordination des politiques, les gouvernements peuvent veiller à ce que les politiques visant à promouvoir l'ESS ne soient pas compromises par une mise en œuvre déficiente ou d'autres politiques qui faussent la distribution des ressources et des incitations en faveur d'autres secteurs et institutions. Une approche à deux volets est importante pour promouvoir la cohérence des politiques:

- i) Les déclarations politiques et la conception qui soutiennent l'ESS devraient être assorties d'un engagement correspondant en ce qui concerne les allocations budgétaires, l'environnement normatif et la mise en œuvre des politiques aux niveaux national, infra-national et local. Les gouvernements doivent veiller à ce que le discours politique en faveur de l'ESS soit soutenu par une distribution effective des ressources et un soutien législatif.

- ii) Les politiques fiscales, d'investissement, industrielles, de concurrence et commerciales, ainsi que les droits de propriété peuvent avoir un impact sur l'ESS, de manière négative ou positive, tout autant que les formes directes de soutien. Les politiques dans ces domaines sont essentielles pour déterminer les possibilités de mobilisation des ressources nationales par le secteur public et pour savoir si l'ESS peut fonctionner sur un pied d'égalité avec les entreprises à but lucratif. Il est important que les gouvernements évaluent si ces politiques sont ou non synergiques pour permettre à l'ESS de contribuer au développement durable.

Les gouvernements peuvent verrouiller le soutien à l'ESS. Trop souvent, le soutien des gouvernements à l'ESS est transitoire ou fluctue considérablement. Il doit être institutionnalisé par des lois-cadres, comme au Cameroun, en France et en Uruguay ; par la création de ministères, comme au Luxembourg, au Nicaragua et au Sénégal, ou d'autres entités publiques directement responsables de l'ESS ; par des plans et des stratégies de développement de l'ESS à moyen terme, comme au Costa Rica et au Maroc ; et par un soutien bipartite ou multipartite, comme en Italie, en République de Corée et en Tunisie..

Les gouvernements devraient créer et institutionnaliser des espaces pour la co-construction des politiques

. Tant la cohérence des politiques que le verrouillage du soutien de l'État dépendent de manière cruciale de l'existence d'espaces efficaces pour le dialogue social et de la capacité des acteurs de l'ESS à co-concevoir et à co-mettre en œuvre les politiques. Les expériences de nombreux pays et territoires illustrent clairement les limites des interventions descendantes et les avantages des politiques co-construites : elles sont mieux adaptées aux besoins locaux, favorisent les partenariats et mobilisent le soutien de sources et de secteurs multiples. Elles facilitent également la mise en œuvre en créant un plus grand sentiment d'appropriation locale. Les sections précédentes de ce document ont identifié les gouvernements qui ont encouragé cette approche, que ce soit au niveau national au Costa Rica et en République de Corée, au niveau régional en Émilie-Romagne (Italie) et au Québec (Canada), ou au niveau des collectivités locales, comme à Belo Horizonte (Brésil), au Kerala (Inde), à Séoul (République de Corée) et dans de nombreux territoires en France. La co-construction des politiques doit également avoir lieu à plusieurs niveaux de gouvernance - par exemple, dans les juridictions fédérales, provinciales et municipales - afin de garantir que le système d'administration publique dans son ensemble fonctionne de manière coordonnée, réactive et synergique ou qu'au moins un niveau de gouvernance puisse être proactif si un autre faiblit..

Les gouvernements locaux peuvent jouer un rôle plus constructif dans le soutien à l'ESS. Les municipalités et les autres formes de gouvernement local ont un rôle clé à jouer pour favoriser l'ESS. Au-delà de la fourniture d'infrastructures sociales et physiques essentielles, elles peuvent mettre les OEES en relation avec les institutions et les programmes de l'État, les rendre éligibles aux appels d'offres, développer des initiatives de partenariat, générer et diffuser des connaissances et informer les décideurs politiques à d'autres niveaux. Il incombe aux gouvernements locaux de promouvoir la prise de décision participative afin de garantir une conception des politiques adaptée, une mise en œuvre efficace des politiques et une allocation des ressources juste et équitable.

Agir au niveau international

Les organisations intergouvernementales et les institutions financières internationales doivent faire plus pour soutenir l'ESS. Un nombre croissant de rapports, de conférences et de dialogues multipartites indiquent que les organisations intergouvernementales accordent une plus grande attention à l'ESS. L'UNTFSSSE, par exemple, a adopté un plan d'action triennal comprenant des initiatives visant à soutenir le travail des organismes intergouvernementaux et des réseaux internationaux, à créer et à partager des connaissances sur l'ESS et les ODD, et à développer des interventions stratégiques (voir encadré 10.1). Les banques de développement nationales, régionales et multilatérales devraient reconnaître l'ESS et les instruments financiers développés pour soutenir les OEES.

Encadré 10.1

Plan d'action de l'UNTFSSSE 2022-2024

Intégrer et renforcer la dimension internationale et le profil de l'ESS

- Soutenir le processus d'adoption d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'ESS.
- Soutenir la discussion générale de la CIT sur l'ESS et le travail décent à l'OIT
- Soutenir l'adoption des principes directeurs de l'OCDE
- Identifier, participer et s'engager dans des alliances et des événements internationaux clés.
- Renforcer les synergies et s'engager avec les pays et les gouvernements locaux

Stimuler la création et le partage de connaissances sur l'ESS et les ODD

- Poursuivre le travail sur le Knowledge Hub de l'ESS pour les ODD en termes de production de connaissances et de référentiel.
- Publier une nouvelle prise de position de l'UNTFSSSE
- Renforcer l'accessibilité des connaissances et lancer un kit de sensibilisation de l'UNTFSSSE sur l'ESS.
- Renforcer la communication et la diffusion de l'UNTFSSSE.
- Continuer à organiser les conférences de l'UNTFSSSE

Développer des domaines stratégiques d'intervention sur l'ESS

- Développer une stratégie de collecte de fonds pour les programmes mondiaux, régionaux et nationaux.
- Renforcer la dimension régionale de l'UNTFSSSE
- Explorer l'accès au financement et à l'investissement social pour les acteurs de l'ESS
- Établir un engagement interactif avec les organisations de jeunesse sur la promotion de l'ESS.
- Étudier la possibilité d'un suivi, d'un rapport ou d'une évaluation officiels des pays en matière d'ESS.

Note: UNTFSSSE. 2022. [UNTFSSSE. 2022. UNTFSSSE Third Technical Symposium Brief Report and Action Plan 2022–2024.](#)

Malgré des initiatives récentes - par exemple, la résolution et la recommandation adoptées respectivement par l'OIT et l'OCDE en 2022 (voir encadré 10.2) - l'institutionnalisation de l'ESS au sein du système multilatéral et au niveau international n'en est qu'à ses débuts. Au-delà du développement des connaissances, du plaidoyer et du dialogue politique, elle nécessite une infrastructure institutionnelle d'organisations et de réseaux, des plans et des programmes stratégiques, ainsi qu'un ensemble de normes établies qui fournissent des orientations et des mandats aux gouvernements, ce que l'on appelle la *soft law* internationale.

L'encadré 10.2 présente une sélection d'exemples d'initiatives impliquant le renforcement des institutions, de nouveaux consortiums et réseaux, l'établissement de normes, le plaidoyer et les plans d'action et stratégies qui ont été adoptés au cours des dix dernières années pour encourager l'ESS aux niveaux régional et international. Ces exemples sont des indications importantes sur ce qui peut être fait pour institutionnaliser l'ESS au niveau mondial. Les gouvernements peuvent renforcer le dialogue et la collaboration avec l'UNTFSSSE, l'OIT, l'OCDE, le GSEF et d'autres organisations et réseaux internationaux et régionaux soutenant l'ESS. Cela permettra d'accroître la visibilité de l'ESS et son potentiel dans le monde entier et de renforcer le partage des connaissances, l'orientation des politiques et l'aide au développement.

À l'instar de l'Union africaine et de l'Union européenne, les organismes régionaux peuvent formuler des plans d'action en matière d'ESS qui seront mis en œuvre par les États membres. Les Nations Unies et d'autres organismes intergouvernementaux peuvent suivre l'exemple de l'OIT, de la FAO et de l'OCDE en adoptant des recommandations et des lignes directrices normatives qui donnent mandat à ces organisations d'élargir leurs travaux sur l'ESS, de fournir des orientations politiques aux États membres et d'avoir le statut de *soft law* internationale. Les institutions financières internationales, y compris les banques de développement, peuvent développer des programmes d'investissement et de renforcement des capacités dans les entreprises sociales et la protection sociale. Les organisations internationales, régionales et sectorielles peuvent s'inspirer des exemples de l'UNTFSSSE, de la Coalition internationale de l'ESS et de l'Alliance mondiale du Pact for Impact pour créer des coalitions et des réseaux plus solides.

Et tout comme certains organismes régionaux demandent à leurs États membres de promouvoir l'ESS, l'Assemblée Générale des Nations Unies (AGNU) pourrait demander aux gouvernements du monde entier de soutenir l'ESS dans le cadre de leurs lois, politiques, programmes et plans d'action. À cet égard, l'UNTFSSSE recommande que l'AGNU adopte une résolution sur l'ESS demandant au Secrétaire général d'ordonner aux agences de l'ONU de formuler un plan d'action sur l'ESS en support des ODD et de rendre compte périodiquement des progrès accomplis.

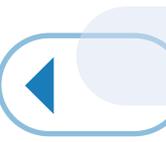


Encadré
10.2

Calendrier décennal d'une sélection d'initiatives internationales (2013-22)

- 2013** Création d'un Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'ESS..
- 2014** Le Forum mondial de l'économie sociale (GSEF) est officiellement créé.
- 2015** Les Directives volontaires pour une pêche durable à petite échelle dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté sont lancées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)..
- La recommandation 204 de l'OIT sur la transition de l'économie informelle à l'économie formelle est approuvée.
- Le cadre du G20 pour les entreprises inclusives est adopté.
- 2018** La recommandation MERCOSUR CMC 02/18 visant à soutenir la "Promotion du mouvement coopératif et associatif dans l'agriculture familiale au Mercosur" (Fomento del cooperativismo y del asociativismo en la agricultura familiar en el Mercosur) est adoptée.
- Le Groupe d'experts sur l'économie sociale et les entreprises sociales (GECES) est établi par la Commission européenne.
- 2019** La déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail donne mandat à l'OIT de soutenir l'ESS
- Les dix éléments de l'agroécologie sont approuvés par le Conseil de la FAO.
- L'Alliance mondiale du Pact for Impact est formée de représentants de six gouvernements, de réseaux tels que le RIPESS, le réseau Euclid et d'autres organisations afin de tirer parti du rôle de l'ESS au niveau mondial dans la réalisation des ODD.
- 2021** La Coalition internationale de l'économie sociale et solidaire est fondée par l'ACI, le GSEF, le Forum international de l'ESS (ESS-FI), l'Association internationale de la mutualité (AIM) et la Fédération internationale des coopératives et mutuelles d'assurance (ICMIF).
- L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) approuve les lignes directrices pour la promotion du commerce inclusif dans l'ANASE..
- Le plan d'action de l'Union européenne en faveur de l'économie sociale est approuvé.
- 2022** La Conférence internationale du travail de l'OIT a adopté la résolution et les conclusions concernant le travail décent et l'économie sociale et solidaire.
- La recommandation de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur l'économie sociale et l'innovation sociale est adoptée.
- La stratégie continentale décennale de l'Union africaine en matière d'ESS et son plan de mise en œuvre (2023-33) sont élaborés

Les gouvernements peuvent tirer pleinement parti de la feuille de route du développement fournie par l'ESS. Pendant trop longtemps, les cadres politiques ont été guidés par des perspectives particulières sur le développement dirigé par le marché ou l'État et les partenariats public-privé, qui ont mis de côté les autres formes d'économie et l'ESS. Dans le même temps, la communauté internationale du développement accepte depuis longtemps l'idée que le développement doit être beaucoup plus centré sur les personnes et la planète. Cependant, cette idée est souvent restée un objectif politique vague ou reposant sur des initiatives politiques fragmentées qui ne s'attaquent guère aux causes profondes de la vulnérabilité et de l'injustice. L'ESS place le travail, les besoins fondamentaux, la sécurité des moyens de subsistance, l'équité et la capacitation au centre de l'agenda du développement. Elle fournit une feuille de route qui indique les types d'organisations et les principes spécifiques, ainsi que les objectifs et les priorités de développement. Les gouvernements et les organisations intergouvernementales peuvent utiliser cette feuille de route à bon escient.



RÉFÉRENCES

- Aburto-Oropeza, Octavio, Heather Leslie, Austen Mack-Crane, Sriniketh Nagavarapu, Sheila Reddy and Leila Sievanen. 2017. "[Property Rights for Fishing Cooperatives: How \(and How Well\) Do They Work?](#)". *World Bank Economic Review*. 31 (2).
- Acharya, Gayatri, Alreena Renita Pinto and Deepti Kakkar. 2020. "[Moving Forward towards Rural Economic Transformation](#)". South Asia Agriculture and Rural Growth Discussion Note Series No. 9. World Bank.
- Acumen and IKEA Social Entrepreneurship East Africa Accelerator. n.d. "[Case Study: Industree Supporting Rural Artisans through Global Partnerships](#)".
- Agarwal, Bina 2014. "[Food Sovereignty, Food Security and Democratic Choice: Critical Contradictions, Difficult Conciliations](#)". *Journal of Peasant Studies*. 41 (6): 1247-1288.
- . 2015. "[Demonstrating the Power of Numbers: Gender, Solidarity and Group Dynamics in Community Forestry Institutions](#)". In *Social and Solidarity Economy: Beyond the Fringe*, edited by Peter Utting, 313-329. London: Zed Books.
- AIM (International Association of Mutual Benefit Societies). n.d. "[Who We Are](#)."
- Akhtar, Shamshad, Hongjoo Hahm and Mia Kikic. 2017. *Innovative Financing for Development in Asia and the Pacific: Government Policies on Impact Investment and Public Finance for Innovation*. ESCAP.
- Alonso Franco, Sonia and Ana Ballesteros Pena. 2019. *The Crucial Role of Social and Solidarity Economy (SSE) in Partnership with Local Governments in Hosting Refugees and in Achieving SDGs: Case Study of the City of Madrid in Spain*. UNTFSSE.
- ASSEFA (Association for Sarva Seva Farms). 2021. *Defining Performance in Difficult Times. Annual Report 2020 -21*.
- Association Beity. 2019. *RAPPORT BEITY 2019 : Se Raconter...Se Rencontrer*.
- Atados. n.d. "[SAEC - Sociedade Amiga Esportiva do Jardim Copacabana](#)".
- Awortwi, Nicholas. (2018) "[Social Protection is a Grassroots Reality: Making the Case for Policy Reflections on Community-Based Social Protection Actors and Services in Africa](#)". *Development Policy Review* 36 (S2): 897-913.
- Azevedo Fonseca, Sergio, Leandro Pereira Morais and Caio Luis Chiariello. 2020. "[As Contribuições da Economia Solidária no Contexto da COVID-19: o Caso das Hortas Comunitárias em Araraquara \(SP\), Brasil](#)". *Sobre México. Temas de Economía. Nueva Época*, año 1, número especial 2, Economía social: alternativas y posibilidades en tiempos de COVID-19, 1 (2): 104-126.
- Baisotti, Pablo and Horacio Lopez Muñoz, eds. 2021. *The Social and Solidarity Economy in Latin America: The Development of the Common Good*. Newcastle: Cambridge Scholars Publishing.
- Bali Swain, Ranjula and Supriya Garikipati. 2021. "Group-Based Financial Services in the Global South Examining Evidence on Social Efficacy". In *The Routledge Handbook of Feminist Economics*, edited by Günseli Berik and Ebru Kongar, 433-440. London and New York: Routledge.
- Bance, Philippe, Marie Bouchard and Dorothea Greiling, eds. 2022. *New Perspectives in the Co-Production of Public Policies, Public Services and Common Goods*. CIRIEC Studies Series No. 3.



- Barco Serrano, Samuel, Riccardo Bodini, Michael Roy and Gianluca Salvatori. 2019. [Financial Mechanisms for Innovative Social and Solidarity Economy Ecosystems](#). ILO.
- Barran, Emily, Aline Laucke, Leonhard Nima, Mukund Prasad and Carola Schwank. 2020. [Social Enterprises as Job Creators in Africa. The Potential of Social Enterprise to Provide Employment Opportunities in 12 African Countries 2020-2030. Study – Part I Main Report](#). Siemens Stiftung.
- Bastos Lima, Mairon. 2012. [An Institutional Analysis of Biofuel Policies and Their Social Implications: Lessons from Brazil, India and Indonesia](#). Occasional Paper No. 9. UNRISD and FES.
- Bateman, Milford. 2010. [Why Doesn't Microfinance Work? The Destructive Rise of Local Neoliberalism](#). London: Zed Books.
- Bazi, Mohamed. 2021. [Financial Mechanisms for Innovative Social and Solidarity Economy Ecosystems: The Case of Morocco](#). ILO.
- Beretta, Lucia, Loretta Bondi, Francesca De Masi, Federica Festagallo, Oria Gargano, Marta Mearini, Rosa Paoletta and Carla Quinto. 2020. ["Women Survivors of Gender Violence and the Feminist Work of BeFree Inside Ponte Galeria Detention Centre in Rome"](#). Border Criminologies (blog). 14 February.
- BGC (Black Girls Code). n.d. "The future looks like me".
- Bilbija, Tamara and Jack Stout Rendall. 2021. ["Exploring Eudaimonia Through Meaningful Work Narratives Within Work Integration Social Enterprises"](#). *Social Enterprise Journal* 17 (4): 513–526.
- Bioregional. 2021. [One Planet Oxfordshire: A Review of Progress Towards One Planet Living](#).
- Birchall, Johnston. 2013. [Resilience in a Downturn: The Power of Financial Cooperatives](#). ILO.
- . 2017. [The Governance of Large Co-operative Businesses](#). Co-operatives UK.
- Boiten, Valérie Julie. 2019. [Closing the Loop: Can Social and Solidarity Organisations Accelerate the Circular Economy? Building a Circular Textiles System Through Social Partnerships](#). UNTFSSSE.
- Borzaga, Carlo. 2020. [Social enterprises and their ecosystems in Europe. Updated country report: Italy](#). European Commission.
- Borzaga, Carlo and Ermanno Tortia. 2017. ["Co-operation as Co-ordination Mechanism: A New Approach to the Economics of Co-operative Enterprises"](#). In *The Oxford Handbook of Mutual, Co-operative, and Co-owned Business*, edited by Jonathan Michie, Joseph Blasi and Carlo Borzaga, 55–75. New York: Oxford University Press.
- Borzaga, Carlo and Giulia Galera. 2016. [Social Enterprises and Their Eco-Systems: Developments in Europe](#). European Commission. Directorate-General for Employment, Social Affairs and Inclusion.
- Borzaga, Carlo, Giulia Galera, Barbara Franchini, Stefania Chiomento, Rocío Nogales and Chiara Carini. 2020. [Social Enterprises and Their Ecosystems in Europe: Comparative Synthesis Report](#). Luxembourg: European Commission.
- Borzaga, Carlo, Gianluca Salvatori and Riccardo Bodini. 2017. [Social and Solidarity Economy and the Future of Work](#). ILO.
- Borzaga, Carlo and Silvia Sacchetti. 2021. ["Inclusive Organizations as Agents of Democracy"](#). In *Social Justice in a Global Society: Toward New Forms of Economic Democracy for a Sustainable Development*, edited by Enrica Chiappero-Martinetti. Milano: Feltrinelli.
- Bouchard, Marie and Gabriel Salathé-Beaulieu. 2021. [Producing Statistics on Social and Solidarity Economy: The State of the Art](#). UNTFSSSE.

- British Council. n.d. "[DICE Reports](#)".
- British Council, Aspen Network of Development Entrepreneurs and Ennovent. 2016. [Social Value Economy: A Survey of the Social Enterprise Landscape in India](#).
- British Council, UN ESCAP and Social Enterprise UK. 2021. [The State of Social Enterprise in South East Asia](#).
- Buckingham, Heather and Simon Teasdale. 2013. [Job Creation Through the Social Economy and Social Entrepreneurship](#). OECD.
- Cabraal, Anil, William Ward, V. Susan Bogach and Amit Jain. 2021. [Living in the Light: The Bangladesh Solar Home Systems Story](#). World Bank.
- Carranza Barona, César. 2019. "[Emergencias Epistémicas de Modelos Alternativos al Desarrollo. El Sumak Kawsay y el Buen Vivir en Ecuador](#)". *Cuadernos de Trabajo/Lan-Koadernoak Hegoa* No. 80.
- Carter, Miguel. 2010. "[The Landless Rural Workers Movement and Democracy in Brazil](#)". *Latin American Research Review* 45 (4): 186–217.
- CASES. 2020. [The Statistical Overview of Social Solidarity Cooperatives in Portugal: 2017–2018](#).
- Castro Núñez, Rosa Belén, Pablo Bandeira and Rosa Santero-Sánchez. 2020. "[Social Economy, Gender Equality at Work and the 2030 Agenda: Theory and Evidence from Spain](#)". *Sustainability* 12 (12): 5192.
- Catalyst 2030. 2021. [The New Allies Handbook: Initiatives to Enable Catalytic Cooperation between Governments and Social Entrepreneurs](#).
- Chantier de l'économie sociale. n.d. "[Discover Social Economy: What is Social Economy?](#)".
- Chaves-Avila, Rafael and Juan Ramon Gallego-Bono. 2020. "Transformative Policies for the Social and Solidarity Economy: The New Generation of Public Policies Fostering the Social Economy in Order to Achieve Sustainable Development Goals. The European and Spanish Cases". *Sustainability* 12 (10): 4059.
- CFS (Committee on World Food Security). 2014. [Food Losses and Waste in the Context of Sustainable Food Systems](#).
- CLT (Community Land Trust Network). n.d. "The History of Community Land Trusts (CLTs)". www.communitylandtrusts.org.uk/about-clts/what-is-a-community-land-trust-clt/#history.
- Community-Wealth.org. n.d. "[Overview: Community Land Trusts](#)".
- Conde Bonfil, Carola. 2017. [How Do We Incorporate Gender Specific Equity, in Social Economy and Solidarity? Perspectives from Latin America: 6th EMES International Research Conference on Social Enterprise](#). EMES (The Emergence of Social Enterprises in Europe).
- Cook, Sarah and Kiah Smith. 2012. "[Introduction: Green Economy and Sustainable Development: Bringing Back the 'Social'](#)". *Development* 55 (1): 5–9.
- Cook, Sarah, Kiah Smith and Peter Utting. 2012. "[Green Economy or Green Society? Contestation and Policies for a Fair Transition](#)". Occasional Paper 10: Social Dimensions of Green Economy and Sustainable Development. UNRISD and Friedrich Ebert Stiftung.
- Cooney, Kate, Marthe Nyssens, Mary O'Shaughnessy and Jacques Defourny. 2016. "[Public Policies and Work Integration Social Enterprises: The Challenge of Institutionalization in a Neoliberal Era](#)". *Nonprofit Policy Forum* 7 (4): 435–460.
- COPAC (Committee for the Promotion and Advancement of Cooperatives). 2018. [Transforming our World: A Cooperative 2030. Cooperative Contributions to SDG 15](#).



- . 2019. [Transforming Our World. A Cooperative 2030: Cooperative Contributions to SDG 14](#).
- . 2020. [Transforming our World: A Cooperative 2030 Series: Cooperative Contributions to SDG 17](#).
- Coraggio, José Luis. 2016. "Movimientos Sociales y Economía". In [Economía Social y Solidaria en Movimiento](#), edited by José Luis Coraggio, 15–35. Los Polvorines: Ediciones UNGS.
- Costantini, Anastasia, Gianluca Pastorelli and Alessia Sebillio. 2019. [How Social Enterprises Contribute to Alternative Food Systems](#). CIRIEC No. 2019/14.
- Cotera Fretel, Alfonso. 2019. [Avances y Limitaciones en la Implementación de Normatividad Sobre Economía Solidaria en América Latina y el Caribe: Estudio Sobre Marco Regulatorios de la Economía Social Solidaria y su Relación con Políticas de Protección Social en América Latina](#). RIPESS.
- Dacheux, Eric and Daniel Goujon. 2011. "The Solidarity Economy: an Alternative Development Strategy?" *International Social Science Journal* 62 (203–204): 205–15.
- De Hoop, Thomas, Carinne Brody, Stuti Tripathi, Martina Vojtkova and Ruby Warnock. 2019. "Economic Self-Help Group Programmes for Improving Women's Empowerment". *Systematic Review Summary* 11.
- Defourny, Jacques, Marthe Nyssens and Olivier Brolis. 2020. "Mapping and Testing Social Enterprise Models Across the World: Evidence from the "International Comparative Social Enterprise Models (ICSEM) Project". *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly* 50 (2): 420–440.
- Diani, Mario and Doug McAdam, eds. 2003. [Social Movements and Networks: Relational Approaches to Collective Action](#). Oxford: Oxford University Press.
- Dias, Sonia. 2016. "Waste Pickers and Cities". *Environment & Urbanization* 28 (2): 375–390.
- . 2018. [Redesol – Building Sustainable and Solidary Links Among Waste Pickers in the Informal Economy in Brazil](#). ILO.
- Esim, Simel. 2021. "Cooperatives". In [The Routledge Handbook of Feminist Economics](#), edited by Günseli Berik and Ebru Kongar, 486–494. London and New York: Routledge.
- EN (EUCLID Network). 2021. [EN Launches The European Social Enterprise Monitor 2020–2021 Report](#).
- . n.d. [Euclid Network's First Response to the EU Social Economy Action Plan](#).
- Eum, Hyung-sik. 2017. [Cooperatives and Employment: Second Global Report](#). CICOPA.
- European Commission. 2015. [The Social Business Initiative of the European Commission](#).
- European Commission. 2018. [The New European Consensus on Development 'Our World, Our Dignity, Our Future': Joint statement by the Council and the representatives of the governments of the member states meeting within the Council, the European Parliament, and the European Commission](#).
- . 2021a. "Commission Presents Action Plan to Boost the Social Economy and Create Jobs".
- . 2021b. [Building an Economy That Works for People: an Action Plan for the Social Economy](#).
- . 2021c. [Clusters of Social and Ecological Innovation in the European Union, Perspectives and Experiences: The Role of Clusters and Similar Forms of Business Cooperation in Fostering the Development of Social Economy](#).
- . n.d.a. "Mutual Societies".
- . n.d.b. "Social Economy in the EU".

- European Parliament. 2011. [The Role of Mutual Societies in the 21st Century](#). Directorate General for Internal Policies.
- Fabre, Jean. 2022. "[L'Economia Sociale e Solidale alla sfida dell'Innovazione](#)". *Impresa Sociale* No. 1.
- FAECTA. 2021. "[Pedro Sánchez reafirma su compromiso con la economía social y subraya que tendrá un papel decisivo en el Plan de Recuperación, Transformación y Resiliencia](#)".
- Fairtrade International. 2021. [The Future is Fair: Annual Report 2020–2021](#).
- . n.d. "[Fairtrade Premium Overview](#)."
- FAO. 2008. [Report of the Global Conference on Small-Scale Fisheries: Securing Sustainable Small-Scale Fisheries: Bringing Together Responsible Fisheries and Social Development](#).
- . 2014. [Food Sovereignty Systems](#).
- . 2015. [Voluntary Guidelines for Securing Sustainable Small-Scale Fisheries in the Context of Food Security and Poverty Eradication](#).
- . 2018. [The 10 Elements of Agroecology](#).
- . 2019. [Status of Community-Based Forestry and Forest Tenure in Honduras](#).
- . 2021. [The State of Food Security and Nutrition in the World 2021](#).
- Fiddian-Qasmiyeh, Elena. 2017. "[Presentation by Dr. Elena Fiddian-Qasmiyeh, Co-Director of the UCL Migration Research Unit to the UNHCR High Commissioner's Dialogue on Protection Challenges: Panel 1, Session 1 on Reception and Admission](#)". UCL.
- Flecha, Ramon and Ngai, Pun. 2014. "[The Challenge for Mondragon: Searching for the Cooperative Values in Times of Internationalization](#)". *Organization* 21 (5): 666–682.
- FoE APac (Friends of the Earth Asia Pacific). 2019. "[The Laws of Land Grabs in Asia Pacific](#)".
- Fonteneau, Bénédicte and Ignace Pollet, eds. 2019. [The Contribution of the Social and Solidarity Economy and Social Finance to the Future of Work](#). ILO.
- Fonteneau, Bénédicte, Nancy Neamtan, Fredrick Wanyama, Leandro Pereira Morais, Mathieu de Poorter, Carlo Borzaga, Giulia Galera, Tom Fox and Nathaneal Ojong. 2011. [Social and Solidarity Economy: Our Common Road Towards Decent Work](#). In support of the second edition of the Social and Solidarity Economy Academy, 24–28 October 2011, Montreal, Canada. ITC of the ILO.
- Fonteneau, Bénédicte. 2015. "[Extending social protection in health through SSE: possibilities and challenges in West Africa](#)". In *Social and Solidarity Economy: Beyond the Fringe*, edited by Peter Utting, 250–265. London: Zed Books.
- Foro del Alma. 2013. "[Declaration of Foz do Iguazu | Dialogue Between Territories: New Insights on Local Economic Development](#)". II World Forum of Local Economic Development, 49–52.
- Fortin, Pierre. 2019. "[Quebec's Childcare Program at 20: How it Has Done, and What the Rest of Canada Can Learn](#)". *Social Policy* 42.
- Fraisse, Laurent, Laurent Gardin, Jean-Louis Laville, Francesca Petrella and Nadine Richez-Battesti. 2016. "[Social Enterprise in France: At the Crossroads of the Social Economy, Solidarity Economy and Social Entrepreneurship?](#)", ICSEM Working Papers No. 34.
- G20 Development Working Group. 2015. [G20 Inclusive Business Framework](#).
- Galera, Giulia and Gianluca Salvatori. 2015. [Public Policy in the Social and Solidarity Economy: Towards a Favourable Environment](#). ILO and ITC.



- Gallardo-Fernández, Gloria and Fred Saunders. 2018. "[“Before We Asked for Permission, Now We Only Give Notice’: Women’s Entrance into Artisanal Fisheries in Chile”](#)". *Maritime Studies* 17: 177–188.
- GECEs (Commission Expert Group on Social Entrepreneurship). 2016. [Social Enterprises and the Social Economy Going Forward: A Call of Action From the Commission Expert Group on Social Entrepreneurship \(GECEs\)](#). European Commission.
- GHE (Global Himalayan Expedition). n.d. "[Solar Energy](#)".
- Gilmour, Don. 2016. [Forty Years of Community-Based Forestry](#). FAO.
- Gorroño-Albizu, Leire, Karl Sperling and Søren Djørup. 2019. "[The Past, Present and Uncertain Future of Community Energy in Denmark: Critically Reviewing and Conceptualising Citizen Ownership](#)". *Energy Research & Social Science* Vol. 57, November 2019.
- GSEF. n.d. "[GSEF at a glance](#)".
- Guerra, Pablo and Sergio Reyes Lavega. 2020. "[Ley de Economía Social y Solidaria en Uruguay: Texto y Contexto](#)". *Revista Jurídica de Economía Social y Cooperativa*, 37: 53–80.
- Gulati, Ashok, Kavary Ganguly and Harsh Wardhan, eds. 2022. [Agricultural Value Chains in India: Ensuring Competitiveness, Inclusiveness, Sustainability, Scalability, and Improved Finance](#). NABARD. Singapore: Springer Singapore.
- Herrera, Juan José Rojas, Roberto Cañedo Villareal, Humberto Adán Peña Fuentes and Diosey Ramón Lugo-Morin. 2018. "[Panorama General de la Economía Social en México](#)". *Anuario Iberoamericano de la Economía Social* 3: 109–119. CIRIEC: Spain.
- Hitchman, Judith. 2019. "[How Community Supported Agriculture Contributes to the Realisation of Solidarity Economy in the SDGs](#)". UNTFSSSE.
- Hoicka, Christina and Julie MacArthur. 2019. "[From Tip to Toes: Mapping Community Energy Models in Canada and New Zealand](#)". *Energy Policy* 121 (C): 162–174.
- Huff, Samantha, Xavier Basurto, Mateja Nenadovic, Amy Hudson Weaver and Maria José Epinosa Romero. 2019. "[Commentary/Collaboration Strengthens Mexican Fisheries](#)". *Re.Think*, 4 April 2019.
- Hyup Roh, Tae. 2016. "[The Sharing Economy: Business Cases of Social Enterprises Using Collaborative Networks](#)". *Procedia Computer Science* 91: 502–511.
- ICA (International Cooperative Alliance). 2015. [Guidance Notes to the Co-operative Principles](#).
- . 2017. "[Eradicating Poverty](#)." Co-ops for 2030.
- . 2018. "[Position Paper: Cooperatives and the Future of Work](#)".
- . 2021. [Cooperation for the Transition to a Green Economy. Global Thematic Research Report. ICA-EU Partnership](#).
- . n.d. "[What is a Cooperative?](#)".
- . n.d. "[Facts and Figures](#)".
- . n.d. "[Cooperative Identity, Values and Principles](#)".
- ICA and EURICSE. 2019. [World Cooperative Monitor 2019: Exploring the Cooperative Economy](#).
- . 2021. [World Cooperative Monitor 2021: Exploring the cooperative economy](#).
- ICMIF (International Cooperative and Mutual Insurance Federation). 2019. [Global Mutual Market Share 10](#).

- ILO. 2002. [R193 – Promotion of Cooperatives Recommendation](#).
- . 2003. [Working Out of Poverty](#). Report of the Director-General, International Labour Conference. 91st Session.
- . 2013a. [Sustainable Development, Decent Work and Green Jobs](#). International Labour Conference. 102nd Session.
- . 2013b. [Women and Men in the Informal Economy: A Statistical Picture | Second Edition](#).
- . 2015. [R204 – Transition from the Informal to the Formal Economy Recommendation](#).
- . 2017. [Decent Work and the 2030 Agenda for Sustainable Development](#).
- . 2018a. [“Cooperatives in the Republic of Korea: 3rd Survey Highlights Cooperatives’ Growing Contribution to Social and Economic Realms”](#).
- . 2018b. [“Guidelines Concerning Statistics of Cooperatives.”](#) 20th International Conference of Labour Statisticians, Geneva, 10–19 October 2018.
- . 2018c. [“Statistics of Cooperatives: Document for Discussion”](#). 20th International Conference of Labour Statisticians, Geneva, 10–19 October 2018.
- . 2019. [“CLIMBS: Extending Mutual Protection and Building Resilience in the Philippines”](#).
- . 2020a. [“Cooperatives and Wider SSE Enterprises Respond to COVID-19 Disruptions, and Government Measures are Being Put in Place.”](#)
- . 2020b. [Mapping Responses by Cooperatives and Social and Solidarity Economy Organizations to Forced Displacement](#).
- ILO. 2021a. [“Mapping the Social and Solidarity Economy Landscape in Asia: Spotlight on Republic of Korea”](#). ILO Brief.
- ILO. 2021b. [“Mapping the Social and Solidarity Economy Landscape in Asia: Setting the Scene”](#). ILO Brief.
- . 2021c. [Platform Labour in Search of Value: A Study of Workers’ Organizing Practices and Business Models in the Digital Economy](#).
- ILO. 2021d. [“Mapping the SSE Landscape in Asia: Spotlight on the Philippines”](#). ILO Brief.
- . 2021e. [Cooperatives and the Wider Social and Solidarity Economy as Vehicles to Decent Work in the Culture and Creative Sector](#). Cooperatives and the World of Work No. 13. ILO Brief.
- . 2021f. [“SSE, Just Transition to Climate-Neutral and Circular Economy: Innovative Ways of Production and Consumption”](#). 12th Academy on Social and Solidarity Economy – Elective 3.
- . 2022a. [Mobilizing Social and Solidarity Economy Units towards Universal Social Protection](#).
- . 2022b. [Decent Work and the Social and Solidarity Economy](#). International Labour Conference, 110th Session. ILC. 110/VI.
- . 2022c. [“Mapping the Social and Solidarity Economy in Asia: Towards an Enabling Policy Environment”](#). ILO Brief.
- . 2022d. [“Partnerships Between Trade Unions and the Social and Solidarity Economy to Support Informal Economy Workers”](#). Cooperatives and the World of Work. No. 14. ILO Brief.
- . n.d. [“Statistics on Cooperatives and the Wider Social and Solidarity Economy”](#).
- ILO and ICA. 2014. [Cooperatives and the Sustainable Development Goals: A Contribution to the Post-2015 Development Debate | A Policy Brief](#).



- India, Government of. n.d. "[Dashboard DAY-NLRM](#)".
- Jackson, Tim. 2009. [Prosperity without Growth: Economics for a Finite Planet](#). London: Earthscan.
- . 2017. [Prosperity without Growth: Foundations for the Economy of Tomorrow](#). London and New York: Routledge.
- . 2018. "[The Post-Growth Challenge: Secular Stagnation, Inequality and the Limits to Growth](#)", CUSP Working Paper Series No. 12.
- Jackson, Tim and Peter Victor. 2018. [Confronting inequality in a post-growth world – basic income, factor substitution and the future of work](#). CUSP Working Paper Series No 11.
- Jenkins, Hamish, Ilcheong Yi, Samuel Brülisauer and Kamení Chaddha. 2021. [Guidelines for Local Governments on Policies for Social and Solidarity Economy](#). UNRISD.
- Johnson, Paula. 2018. [Global Philanthropy Report: Perspectives on the Global Foundation Sector](#). Cambridge: Harvard Kennedy School.
- Kalemaki, Irene, Ioanna Garefi, Sofia Kantsiou, Ivan Diego, Aristidis Protopsaltis and Jenifer Clare Wall. 2019. [Towards a Learning Framework for Social Innovation Education](#). EMES 7th International Research Conference on Social Enterprise. ESCP-7EMES-18.
- Karakas, Cemal. 2019. [Cooperatives: Characteristics, Activities, Status, Challenges](#). European Parliamentary Research Service.
- KoSEA (Korean Social Enterprise Promotion Agency). 2019. [Korea Social Economy](#).
- Kumar, Neha, Kalyani Raghunathan, Alejandra Arrieta, Amir Jilani and Shinjini Pandey. 2021. The Power of the Collective Empowers Women: Evidence From Self-Help Groups in India. World Development Vol. 146, 105579.
- Kumar, Rakesh. 2021. "A Cafe Near the Taj Mahal That Empowered Acid Attack Survivors has Closed. But These 'Sheroes' Aren't Giving up". CNN Travel, 12 July 2021.
- Kutter, Andrea and Andrew Mitchell. 2021. "A new and more sustainable era for Nepal's forests". World Bank blogs.
- La Via Campesina. 2021. "Land Workers of the World Unite! Food Sovereignty for Climate Justice Now!" La Via Campesina Declaration Towards UN Climate COP 26.
- Laville, Jean-Louis. 2022. "Origins and Histories of the Social and Solidarity Economy." In *Encyclopedia of the Social and Solidarity Economy*, edited by Ilcheong Yi et al. Cheltenham and Northampton, MA: Edward Elgar Publishing Limited in partnership with United Nations Inter-Agency Task Force on Social and Solidarity Economy (UNTFSSSE).
- Laville, Jean-Louis and Marthe Nyssens. 2000. "Solidarity-based Third Sector Organizations in the 'Proximity Services' Field: a European Francophone Perspective." *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations* 11 (1): 67-84.
- Line Carpentier, Chantal. 2021. [New Economics for Sustainable Development: Alternative Economic Models and Concepts](#). UNCTAD.
- Majurin, Eva. 2012. [How Women Fare in East African Cooperatives: The Case of Kenya, Tanzania and Uganda](#). ILO.
- Martínez Martín, Isabel, Rosa Belén Castro Núñez, Rosa Santero Sánchez and Paula de Diego Olmos. 2019. [Análisis del Impacto Socioeconómico de los Valores y Principios de la Economía Social en España](#). CEPES.

- Matheï, Marie-Adélaïde. 2015. "[The Invisible Player: Social and Solidarity Finance for Financing for Development](#)". *The Road to Addis and Beyond Series: Financing for Social Development* (UNRISD blog). 29 October.
- Meek, David, Katharine Bradley, Bruce Ferguson, Lesli Hoey, Helda Morales, Peter Rosset and Rebecca Tarlau. 2019. "[Food Sovereignty Education Across the Americas: Multiple Origins, Converging Movements](#)". *Agriculture and Human Values* 36 (3): 611-626.
- Mendell, Marguerite and Béatrice Alain. 2015. "[Enabling the Social and Solidarity Economy Through the Co-construction of Public Policy](#)". In *Social and Solidarity Economy: Beyond the Fringe*, edited by Peter Utting, 166-182. London: Zed Books.
- Mendell, Marguerite, Nancy Neamtan and Hyuna Yi. 2020. "[Public Policies Enabling the Social and Solidarity Economy in the City of Montreal](#)", UNRISD Working Paper No. 2020-4.
- Miller, Stephen. 2015. "[Community Land Trusts: Why Now Is the Time to Integrate This Housing Activists' Tool into Local Government Affordable Housing Policies](#)". *Affordable Housing* 349 (2015): 350-369.
- Millstone, Carina. 2015. "[Can Social and Solidarity Economy Organisations Complement or Replace Publicly Traded Companies?](#)". In *Social and Solidarity Economy: Beyond the Fringe*, edited by Peter Utting, 86-99. London: Zed Books.
- Monzón, José Luis and Rafael Chaves. 2016. [Recent Evolutions of the Social Economy in the European Union](#). European Economic and Social Committee.
- Moulaert, Frank, Abid Mehmood, Diana MacCallum and Bernhard Leubolt. 2017. "[Social Innovation as a Trigger for Transformations: The Role of Research](#)". European Commission.
- Moulaert, Frank, Diana MacCallum and Jean Hillier. 2013. "[Social Innovation: Intuition, Precept, Concept, Theory and Practice](#)". *Social Learning and Transdisciplinary Research*: 13-24.
- MTSS (Ministerio de Trabajo y Seguridad Social). 2021. [Política Pública de Economía Social Solidaria 2021-2025](#).
- Muhammadiyah. n.d. "[Introduction to Muhammadiyah](#)".
- Mukherjee-Reed, Ananya. 2015. "[Taking Solidarity Seriously: Analysing Kerala's Kudumbashree as a women's SSE experiment](#)". In *Social and Solidarity Economy: Beyond the Fringe*, edited by Peter Utting, 300-312. London: Zed Books.
- Muñoz, Ruth, and Anabella Zamora, 2021. "[Políticas Públicas de Economía Social y Solidaria en la Argentina Durante la Pandemia de la COVID-19. Reflexiones Preliminares Desde el Caso del INAES en Argentina](#)". *SaberEs* 13 (1): 1-30.
- NASASA (National Stokvel Association of South Africa). 2020. [Statement on Measures to Prevent COVID-19 Coronavirus Transmission](#). 18 March 2020.
- Novkovic, Sonja. 2019. "[Multi-Stakeholder Cooperatives as a Means for Jobs Creation and Social Transformation](#)". In *Cooperatives and the World of Work*, edited by Bruno Roelants, Hyungsik Eum, Simel Eşim, Sonja Novkovic and Walatteri Katajamäki, 220-233. London and New York: Routledge.
- Novkovic, Sonja. 2022. "[Cooperative Identity as a Yardstick for Transformative Change](#)". *Annals of Public and Cooperative Economics* 93 (2): 313-336.
- Nyéleni. 2007. [Declaration of Nyéleni](#).
- Nyssens, Marthe, ed. 2006. [Social Enterprise - At the Crossroads of Market, Public Policies and Civil Society](#). London and New York: Routledge.

- Oates, Lucy, Andrew Sudmant, Andy Gouldson and Ross Gillard. 2018. "[Reduced Waste and Improved Livelihoods for all: Lessons on Waste Management from Ahmedabad, India](#)", Coalition for Urban Transitions Working Paper.
- Ofeneo, Rosalinda Pineda. 2019. [Engendering Social and Solidarity Economy \(SSE\) in the Context of the 2030 Sustainable Development Agenda](#). RIPESS.
- OECD (Organisation for Economic Co-operation and Development). 2018. [The Future of Education and Skills. Education 2030: The Future We Want](#).
- . 2020. [Social Economy and the COVID-19 Crisis: Current and Future Roles](#).
- . 2021a. "[Building Local Ecosystems for Social Innovation: A Methodological Framework](#)", OECD Local Economic and Employment Development (LEED) Papers No. 2021/06.
- . 2021b. "[Social Impact measurement for the Social and Solidarity Economy: OECD Global Action Promoting Social & Solidarity Economy Ecosystems](#)", OECD Local Economic and Employment Development (LEED) Papers No. 2021/05.
- . 2022. "[Legal Frameworks for the Social and Solidarity Economy](#)", OECD Local Economic and Employment Development (LEED) Papers No. 2022/04.
- . Forthcoming-a. *Clarifying Social and Solidarity Economy Concepts for a Global Understanding*.
- . Forthcoming-b. *Women and the Social Economy* (provisional title).
- OECD and European Commission. 2022. "[Policy Brief on Making the Most of the Social Economy's Contribution to the Circular Economy](#)", OECD Local Economic and Employment Development (LEED) Papers No. 2022/01.
- Ostrom, Elinor. 1990. *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Oxford Business Group. n.d. "[Traditional Retail Segments Show Positive Trends, While Kuwait's E-commerce Market Undergoes Rapid Expansion](#)".
- Park, Jonghyun. 2021. [Financial Mechanisms for Innovative Social and Solidarity Economy Ecosystems: The Case of the Republic of Korea](#). ILO.
- Partalidou, Maria and Theodosia Anthopoulos. 2019. "[Social Economy and the Foodshed in Greece: Local Pathways and Constraints Through the Lens of SDGs](#)". UNTFSSSE.
- PASS (Programme d'Appui aux Stratégies Sociales). n.d. "[Qui Sommes-Nous?](#)".
- Pereira Morais, Leandro and Miguel Juan Bacic. 2020. "[Social and Solidarity Economy and the Need for its Entrepreneurial Ecosystem: Current Challenges in Brazil](#)", *Revista de Economía Pública, Social y Cooperativa* 98: 5–30.
- Pereira Silva, Sandro, Leandro Pereira Morais and Dayvid Souza Santos. 2020. "[Repertório Programático e Resiliência das Políticas Subnacionais de Economia Solidária no Brasil: Síntese de Experiências Estaduais e Municipais](#)", *Mercado de Trabalho* No. 70. September 2020.
- Perempuan Aman. n.d. "[About us](#)".
- Petrella, Francesca and Nadine Richez-Battesti. 2014. "[Social Entrepreneur, Social Entrepreneurship and Social Enterprise: Semantics and Controversies](#)." *Journal of Innovation Economics and Management* 2 (14): 143–56.
- Pidani, Omar and Peter Kanowski. 2011. "[Adoption of Teak Tree Growing by Farmers in South Konawe District, Indonesia](#)". Working paper.

- Pietilä, Pekka, Tapio Katko and Vesa Arvonen. 2016. "[Role of Water Cooperatives in Water Service Production: Lessons from Finland and Denmark](#)". Conference: 20th CIB World Building Congress 2016: May 30–June 3, 2016.
- Piketty, Thomas. 2014. [Capital in the Twenty-First Century](#). Cambridge and London: The Belknap Press of Harvard University Press.
- Pinkerton, Evelyn. 2015. "[The Role of Moral Economy in Two British Columbia Fisheries: Confronting Neoliberal Policies](#)". *Marine Policy* 61: 410–419.
- Poirier, Yvon. 2014. "[Social Solidarity Economy and Related Concepts. Origins and Definitions: An International Perspective](#)". Socioeco.
- Poirier, Yvon and Kumar Loganathan. 2019. "[Association for Sarva Seva Farms \(ASSEFA\) India: 50 years of Sustainable Development](#)". UNTFSSSE.
- Poirier, Yvon, Françoise Wautiez and Béatrice Alain. 2018. "[Legislation and Public Policies in Support of Social Solidarity Economy \(SSE\): First Steps and Elements of a Practical Guide](#)". Socioeco and RIPESS.
- Polanyi, Karl. 1944. [The Great Transformation: The Political and Economic Origins of Our Time](#). Boston: Beacon Press.
- Lais Puzino, Silvina. 2018. "La Actualidad de la Economía Social en Argentina". *Anuario Iberoamericano de la Economía Social* 3:19–28.
- Radjou, Navi and Jaideep Prabhu. 2014. "[What Frugal Innovators Do](#)". *Harvard Business Review*, 10 December.
- Ranicki, Carla. n.d. "[Clean Water Cooperative Principles](#)". Stories.coop website.
- Razeto, Luis. 1999. "[Economía de Solidaridad: Concepto, Realidad y Proyecto](#)". *Persona y Sociedad* 13 (2).
- Reyers, Belinda, Carl Folke, Michele-Lee Moore, Reinette Biggs and Victor Galaz. 2018. "[Social-Ecological Systems Insights for Navigating the Dynamics of the Anthropocene](#)". *Annual Review of Environment and Resources* 43: 267–289.
- RIPESS (Intercontinental Network for the Promotion of Social Solidarity Economy). 2021. [How SSE Initiatives Concretely Contribute to Achieving the SDGs in the Post-Covid Context](#).
- . 2021a. "[Interview with Josephine Olive Parilla](#)".
- . n.d. "[What is Social Solidarity Economy](#)".
- . n.d. "[International Advocacy Work for the Promotion of SSE](#)".
- Roelants, Bruno and Gianluca Salvatori. 2018. [The 2018 World Cooperative Monitor: Exploring the Cooperative Economy](#). ICA and EURICSE.
- Roy, Michael, Cam Donaldson, Rachel Baker and Susan Kerr. 2014. "[The Potential of Social Enterprise to Enhance Health and Wellbeing: A Model and Systematic Review](#)". *Social Science & Medicine* 123: 182–193.
- RSSB (Rwanda Social Security Board). 2022. [Community Based Health Insurance Scheme Receives Financial Boost from AHF](#).
- Sahasranamam, Sreevas and Christopher Ball. 2017. "[National Context Matters: Influence of National Business System on Social Enterprises in Scotland and India](#)". In *Research Handbook on Small Business Social Responsibility: Global Perspectives* edited by Laura Spence, Jędrzej Frynas, Judy Muthuri and Jyoti Navare, 23–46. Cheltenham and Northampton: Edward Elgar.

- Sahasranamam, Sreevas and M.K. Nandakumar. 2020. "[Individual Capital and Social Entrepreneurship: Role of Formal Institutions](#)". *Journal of Business Research* 107: 104–117.
- Sahasranamam, Sreevas, M.K. Nandakumar, Vijay Pereira and Yama Temouri. 2021. "[Knowledge Capital in Social and Commercial Entrepreneurship: Investigating the Role of Informal Institutions](#)". *Journal of International Management* 27 (1).
- Sanchez Bajo, Claudia and Bruno Roelants. 2011. [Capital and the Debt Trap: Learning from Cooperatives in the Global Crisis](#). New York: Palgrave Macmillan.
- Saner, Raymond, Lichia Yiu and Melanie Nguyen. 2019. [Platform Cooperatives: The Social and Solidarity Economy and the Future of Work. A Preliminary Assessment of Platform Capitalism and Platform Cooperativism and their Effects on Workers' Satisfaction](#). CSEND.
- Schincariol McMurtry, Lisa and John Justin McMurtry. 2015. [Advancing Gender Equality: The Co-operative Way](#). ILO.
- Schwettmann, Jürgen. 1997. [Cooperatives and Employment in Africa](#). Geneva: ILO.
- Schwettmann, Jürgen. 2020. "[Access and Inclusion: Cooperatives and the 2030 Agenda for Sustainable Development](#)". A Contribution to the COOP 100 Symposium. Geneva, 16–17 November 2020.
- Schwettmann, Jürgen. 2022. "[Cooperatives in the Social and Solidarity Economy: Sustainable Development and Decent Work in Africa's Informal Economy](#)". Doctoral thesis, Manchester Metropolitan University.
- Sen, Amartya. 1999. [Development as Freedom](#). New York: Alfred Knopf.
- Simcock, Neil, Rebecca Willis and Peter Capener. 2016. [Cultures of Community Energy: International Case Studies](#). The British Academy.
- Singer, Paul. 1996. [Introdução à Economia Solidária](#). São Paulo: Gráfica Bartira.
- Sistema OCB. 2020. "[Publicações: Anuário do Cooperativismo Brasileiro](#)".
- Social Enterprise UK. 2018. [Hidden Revolution: Size and Scale of Social Enterprise in 2018](#).
- . 2020. [Social Enterprise & Climate Change: What We Know. What We Need to Find Out](#).
- . 2021. [No Going Back: State of Social Enterprise Survey 2021](#).
- Socioeco.org (The Social Solidarity Economy Resource Website) n.d.a. [SSE Legislations](#).
- . n.d.b. "[University Curricula and Trainings in English](#)".
- SPARC (Strategic Purchasing Africa Resource Center). 2021. [Towards Sustainability of the Community-Based Health Insurance in Rwanda: Successes, Challenges, and Opportunities](#).
- Statistics Canada. 2019. "[Co-operatives in Canada, 2019](#)".
- Steinman, Susan. 2020. "[Creating an Enabling Environment for the Social and Solidarity Economy through Public Policies in Durban, South Africa](#)", UNRISD Working Paper 2020-9.
- Sugden, Fraser et al. 2020. "[Experiments in farmers' collectives in Eastern India and Nepal: Process, benefits, and challenges](#)". *Journal of Agrarian Change* 21 (1): 90–121.
- Tarlau, Rebecca. 2015. [Education of the countryside at a crossroads: rural social movements and national policy reform in Brazil](#), *Journal of Peasant Studies* 42 (6): 1157–1177.
- Tepper, P., et al. 2020. [Making Socially Responsible Public Procurement Work: 71 Good Practice Cases](#). European Commission, Executive Agency for Small and Medium-sized Enterprises.

- Thani, P.R., R. KC, B.K. Sharma, P. Kandel and K. Nepal. 2019. "[Integrating biodiversity conservation and ecosystem services into operational plan of community forest in Nepal: status and gaps](#)". *Banko Janakari* 29 (1): 3–11.
- TIESS (Territoires innovants en économie sociale et solidaire). n.d. "[Evaluation and Impact Measurement for the Social Economy](#)".
- UN (United Nations). 2015. [Addis Ababa Action Agenda](#). Third International Conference on Financing for Development.
- . 2017. [New Urban Agenda](#).
- . 2018. [Tracking Progress Towards Inclusive, Safe, Resilient and Sustainable Cities and Human Settlements](#). SDG 11 Synthesis Report, High Level Political Forum 2018.
- . 2019a. [Cooperatives in Social Development: Report by the Secretary-General](#), A/74/206.
- . 2019b. [Guidelines for the Implementation of the Right to Adequate Housing](#). Human Rights Council Forty-third session. A/HRC/43/43.
- . 2021. [The Sustainable Development Goals Report 2021](#).
- UNCTAD. 2013. [Wake UP Before It's Too Late](#).
- UNDP. 1997. *Human Development Report 1997*.
- . 2020. [Human Development Report 2020. The Next Frontier: Human Development and the Anthropocene](#).
- UNECE (UN Economic Commission for Europe). 2020. [Women's Economic Empowerment and the Care Economy in the ECE Region: The Impact of Economic and Social Policies During the COVID-19 Response and Recovery](#). Policy brief.
- UNEP. n.d. "[Sustainable Production and Consumption Policies](#)".
- UNEP. 2011. [Working towards a Balanced Inclusive Green Economy: A United Nations System-Wide Perspective](#). Geneva: UNEP.
- . 2020. "[Towards Advancing Green Business and Circular Economy in Africa](#)". Press release.
- UNESCO Institute for Statistics. 2009. [The 2009 UNESCO Framework for Cultural Statistics \(FCS\)](#).
- University of Wisconsin. n.d. "[Utility Cooperatives](#)".
- UNRISD (United Nations Research Institute for Social Development). 2012. "[Social Dimensions of Green Economy](#)". Research and Policy Brief No. 12.
- . 2016. [Policy Innovations for Transformative Change: Implementing the 2030 Agenda for Sustainable Development](#). Chapter 4.
- . 2018a. "[Making Public Policies for SSE Sustainable, Feminist-Conscious and Transformative: Exploring the Challenges](#)". Brief 3 in the *Feminist Analysis of Social and Solidarity Economy Practices: Views from Latin America and India Series*.
- . 2018b. [Social and Solidarity Economy for the Sustainable Development Goals: Spotlight on the Social Economy in Seoul](#).
- . 2019. [Implementing the Sustainable Development Goals: What Role for Social and Solidarity Economy?](#) UNTFSSSE International Conference.

- . 2020. [Social and Solidarity Economy for the Integration of Migrants and Refugees: Experiences from Three European Cities](#). Research and Policy Brief 31.
- . 2021. [Overcoming Inequalities in Times of Crises: Towards a New Eco-social Contract, Strategy 2021–2025](#).
- UNTFSSSE (UN Inter-Agency Task Force on Social and Solidarity Economy). 2014. [Social and Solidarity Economy and the Challenge of Sustainable Development](#).
- . 2016. [Realizing the 2030 Agenda through Social and Solidarity Economy](#). Position Statement of the UN Inter-Agency Task Force on Social and Solidarity Economy.
- . 2022. [UNTFSSSE Third Technical Symposium Brief Report and Action Plan 2022–2024](#).
- . n.d.a. [“SSE Knowledge Hub for the SDGs”](#).
- . n.d.b. [“Social and Solidarity Economy Encyclopedia”](#).
- Urgenci (International Network of Local Solidarity-based Partnerships for Agroecology). 2021. [Enacting Resilience: the Response of Local Solidarity-based Partnerships for Agroecology to the COVID-19 Crisis](#).
- USAID. 2019. “Productive Landscapes (PROLAND): Community-based Forestry Enterprises Indonesia Verification Trip Report”.
- Utting, Peter. 2013. “Pathways to sustainability in a crisis-ridden world”. In [Reducing Inequalities: A Sustainable Development Challenge](#), edited by Rémi Genevey, Rajendra K. Pachauri, and Laurence Tubiana. Delhi: TERI.
- . 2015. “Introduction”. In [Social and Solidarity Economy: Beyond the Fringe](#), edited by Peter Utting. London: Zed Books.
- . 2016. [Mainstreaming Social and Solidarity Economy: Opportunities and Risks for Policy Change](#). UNTFSSSE.
- . 2017. [Public policies for social and solidarity economy. Assessing progress in seven countries](#). ILO SSE Academy.
- . 2022. “Public Policy and the Social and Solidarity Economy”. In [Encyclopedia of the Social and Solidarity Economy](#), edited by Ilcheong Yi et al. Cheltenham and Northampton, MA: Edward Elgar Publishing Limited in partnership with United Nations Inter-Agency Task Force on Social and Solidarity Economy (UNTFSSSE).
- Utting, Peter, and Yasy Morales. 2016. “Políticas públicas para la economía social y solidaria: hacia un entorno favorable. El caso de Costa Rica”. ILO SSE Academy.
- Valadez, Celina et al. 2019. [Economía solidaria y democracia](#). Vol. 10. Editorial del Grupo Promotor de Economía Solidaria.
- Vameşu, Ancuța, Cristina Barna and Irina Opincaru. 2018. [“From public ownership back to commons. Lessons learnt from the Romanian experience in the forest sector / Chapter 3”](#). In [Providing Public Goods and Commons. Towards Coproduction and New Forms of Governance for a Revival of Public Action](#), edited by Philippe Bance. CIRIEC Studies Series 1: 55–74.
- Verschuur, Christine and Filipe Calvão et al. 2018. [“Feminist Analysis of Social and Solidarity Economy Practices: Views from Latin America and India”](#). Working paper. The Graduate Institute Geneva/Swiss Network for International Studies/UNRISD.
- Villalba-Eguiluz, Unai et al. 2020. [“Social and Solidarity Economy in Ecuador: Fostering an Alternative Development Model?”](#) *Sustainability* 12 (17): 6876.

- Wanderley, Fernanda, Fernanda Sostres and Ivonne Farah. 2015. *La economía solidaria en la economía plural Discursos, prácticas y resultados en Bolivia*. CIDES-UMSA.
- Wanyama, Frederick. 2014. [Cooperatives and the Sustainable Development Goals A contribution to the post-2015 development debate](#). ILO/ICA.
- WCM (World Cooperative Monitor). 2021. [Exploring the cooperative economy](#).
- We Effect. 2021. The Right to Housing: Thematic Report 2018–2020.
- WEF (World Economic Forum) and Schwab Foundation for Social Entrepreneurship. 2022. [Unlocking the Social Economy: Towards an Inclusive and Resilient Society. Insight Report](#).
- WFP (World Food Programme). 2022. [Projected Increase in Acute Food Insecurity Due to War in Ukraine](#).
- WIL (World Inequality Lab). 2022. [World Inequality Report 2022](#).
- WOCCU (World Council of Credit Unions). 2020. [Statistical Report 2020](#).
- World Bank, 2000. *Attacking Poverty: Opportunity, Empowerment, and Security: World Development Report 2000–2001*. Washington: World Bank.
- World Bicycle Relief. 2021. [Wheels of Change: The Impact of Bicycles on Girls' Education and Empowerment in Rural Zambia](#).
- Yi, Ilcheong et al. 2019. [Implementing the Sustainable Development Goals: What Role for Social and Solidarity Economy? UNTFSSSE International Conference](#). UNTFSSSE.
- Yi, Ilcheong et al., eds. 2022. [Encyclopedia of the Social and Solidarity Economy](#). Cheltenham and Northampton, MA: Edward Elgar Publishing Limited in partnership with United Nations Inter-Agency Task Force on Social and Solidarity Economy (UNTFSSSE).
- Yiu, Lichia, Raymond Saner, and Roland Bardy. 2020. [Collective Action on Public Goods for Sustainable Development: Ethics in Action](#). *Business Ethics and Leadership* 4 (4).

